





BIBLI



CC

par L

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE



COLLECTION DOLLARD

Droits réservés. Canada 1913  
par LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée, Montréal



N° 312 B

D'HI

MIETTES  
D'HISTOIRE CANADIENNE

D'HIS

E

LIB.

*Mari - Claire Daveluy*  
*novembre 1916*

MIETTES

D'HISTOIRE CANADIENNE

PAR

E. Z. MASSICOTTE



MONTREAL

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE

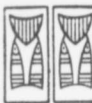
79, Rue St Jacques

1913

150478

F 5012

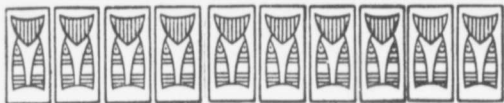
M 383



de Québ  
ans curé  
appelle  
entre cet  
vançait a  
cette sa  
lièvres, e  
avait été  
Mgr Pan  
aperçure  
allées.  
dans la c

*Une p*

Mgr Be  
en 1833.  
cupa le siè  
Guér.)



## CHAPITRE I

### LE CLERGÉ CANADIEN

---

#### UNE CHASSE AU LIÈVRE

**A**U XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'était pas rare de voir les lièvres dans le voisinage des maisons à la Rivière-Ouelle. On rapporte, à ce sujet, une anecdote que racontait souvent Mgr Panet, évêque de Québec, qui a été pendant quarante-quatre ans curé de la Rivière-Ouelle. La Savane qu'on appelle ordinairement la plaine, qui s'étend entre cette paroisse et celle de Saint-Denis, s'avançait autrefois jusqu'aux environs de l'église : cette savane était la retraite privilégiée des lièvres, et plus d'une fois quelqu'un d'entre eux avait été trouvé égaré dans l'église. Un matin, Mgr Panet et son secrétaire, M. l'abbé Gosselin, aperçurent un lièvre qui gambadait dans les allées. Traqué de proche, il alla se réfugier dans la chaire où il fut pris.

*Une paroisse canadienne au 17<sup>ème</sup> siècle.*

Abbé H.-R. CASGRAIN

Mgr Bernard-Claude Panet naquit en 1753 et mourut en 1833. Élu coadjuteur de Mgr Plessis en 1806, il occupa le siège épiscopal de Québec de 1825 à 1832. (Dict. Guér.)

## UN PRÊTRE PRÉCEPTEUR DES ENFANTS D'UN GOUVERNEUR ANGLAIS

Le premier missionnaire parti du Canada qui eut la liberté de visiter les Acadiens et de les évangéliser après la conquête est l'abbé Bailly du Messin qui devint plus tard précepteur des enfants de Lord Dorchester, gouverneur du Canada et avec qui il passa en Angleterre. Plus tard M. Bailly du Messin fut sacré évêque et nommé coadjuteur de Mgr Hubert, évêque de Québec, mais il mourut avant d'être appelé à lui succéder.

*Un pèlerinage au pays d'Évangéline.*

Abbé H.-R. CASGRAIN

Mgr Bailly de Messin naquit en 1740, et mourut en 1794.

## LE CLERGÉ DU CANADA

### AU COMMENCEMENT DE LA DOMINATION ANGLAISE

« Le clergé du Canada se trouvait réduit en 1766 à 138 prêtres séculiers et réguliers », malgré cela, l'évêque de Québec, Mgr Briand, était obligé d'envoyer des missionnaires sur tout l'immense territoire qui s'étend depuis l'Acadie jusqu'à l'Illinois.

*Un pèlerinage au pays d'Évangéline.*

Abbé H.-R. CASGRAIN

## MGR BRIAND ET LES CANADIENS

Mgr Briand résida, durant toute sa vie épiscopale, au Séminaire de Québec. Par la mauvai-

se vol  
que le  
cathéd  
dans  
difficu  
sion d  
le 10  
page 5  
cérém  
été el  
et de  
neveu  
On  
mais i  
dévou  
tout  
à sou  
ses le  
Fran  
Bu

Mgr  
le sept

On  
ou ex  
glais  
les ca  
D'ap  
ou m  
et dé  
de la  
l'Irla  
parti

se volonté des marguilliers qui ne voulaient pas que leur église *paroissiale* fût en même temps *cathédrale*, le prélat faisait les offices pontificaux dans la chapelle du Séminaire. Mais ce fut une difficulté temporaire, car Mgr Briand prit possession de son église, avec tous les honneurs voulus, le 10 mars 1774. (Voir *les Évêques de Québec*, page 284 et suivantes). Ce fut un triomphe, une cérémonie inoubliable. La réconciliation avait été effectuée par la médiation de M. Cramahé et de M. Le comte Dupré, premier marguillier et neveu de Mgr Desglis, coadjuteur de Mgr Briand.

On sait que Mgr Briand était Français, breton; mais il était surtout canadien d'âme et de cœur, dévoué à sa nouvelle patrie à laquelle il s'était tout de suite consacré et sacrifié. Il eut certes à souffrir des Canadiens; et il est évident, par ses lettres, qu'il aimait mieux l'opposition des Français que celle des Canadiens.

*Bulletin des Recherches Historiques*, 1910.

Mgr HENRI TÊTU

Mgr Jean-Olivier Briand, né en 1764 mort en 1784, fut le septième évêque de Québec.

#### SERMENT DU *test*

On appelle ainsi du mot anglais *test*, épreuve ou examen, une loi qu'en 1673 le parlement anglais arracha à Charles II, à l'effet d'empêcher les catholiques d'occuper les fonctions publiques. D'après cette loi, tout fonctionnaire public, civil ou militaire, devait prêter un serment particulier, et déclarer par écrit qu'il ne croit pas au dogme de la transsubstantiation. Depuis l'union de l'Irlande à l'Angleterre (en 1800) les efforts du parti libéral eurent principalement pour objet



l'abolition de ce serment. En 1828, lord John Russell fit adopter par la chambre basse une proposition à cet effet ; mais elle fut annulée par la chambre haute. Cependant le 13 avril 1829, le ministère que dirigeaient Wellington et Peel, supprima le serment du test.

Quand Mgr Plessis fut appelé au Conseil Législatif, Ryland qui, en sa qualité de chancelier, devait lui faire prêter serment, lui présenta la formule du serment du test, le prélat indigné refusa, et ne voulut prêter que le serment d'office. Sherbrooke, qui administrait alors la Province, envoya le lendemain Ryland faire des excuses à l'éminent prélat.

*Histoire de cinquante ans.* T. P. BEDARD

### QUIPROQUO

Au commencement du siècle, au collège de Nicolet, celui qui nous enseignait l'anglais était un brave ecclésiastique irlandais qui apprenait, en retour, le français et qui était tout glorieux quand il nous disait avec emphase en allant au réfectoire, avec son index dirigé vers l'estomac :

« — Oh ! je suis bien *faim* !

— Pas trop, repartaient les espîgles qui l'écoutaient en s'ébaudissant de rire.

Et lui d'insister en répétant :

— Oh ! oui, je suis *faim*, bien *faim* » !

*Souvenirs d'un demi-siècle.* J.-G. BARTHE

### MGR PLESSIS ET JOSEPH DE MAISTRE

Lors de son passage à Turin, en 1819, Mgr Plessis eut l'avantage de rencontrer Joseph de

Maistre  
quelqu

L'évê  
ensembl  
losoph  
Du Pa  
serait  
main r  
le soir

Ce l  
conser  
l'arche  
Bull

LE

L'évê  
juin 1  
cette  
avec l  
de ma  
verne  
Dalho  
aux fi  
flatta  
prima  
lettre  
His

L'IN

Pos  
que M

Maistre, dont la réputation devait se répandre quelques années plus tard.

L'évêque de Québec et de Maistre dînèrent ensemble chez le marquis d'Azeglio. Le philosophe chrétien venait de publier son livre : *Du Pape*. Mgr Plessis lui exprima combien il serait flatté d'en recevoir un exemplaire de la main même de l'auteur, et celui-ci le lui apporta le soir à son hôtellerie.

Ce livre, orné de la signature de l'auteur, se conserve précieusement dans la bibliothèque de l'archevêché de Québec.

*Bulletin des Recherches historiques, 1899.*

---

#### LE GOUVERNEUR DALHOUSIE ET MGR PLESSIS

L'évêque (anglican) Mountain mourut le 16 juin 1825 et l'évêque Plessis, le 4 décembre de cette même année ; tous deux furent enterrés avec les mêmes honneurs, ce qui était une grande marque de déférence de la part d'un gouverneur anglais à cette époque. Bien plus, Dalhousie assista lui-même avec son état-major aux funérailles de Mgr Plessis ; cette attention flatta beaucoup le clergé catholique qui en exprima sa reconnaissance au gouverneur dans une lettre respectueuse.

*Histoire de cinquante ans.* T. P. BÉDARD

---

#### L'INFLUENCE DE MGR PLESSIS SUR SON CLERGÉ

Pour donner une idée de la douce influence que Mgr Plessis devait exercer sur son clergé, je

ne puis mieux faire que de citer une belle parole qu'on peut regarder comme l'expression des sentiments du pays tout entier.

« — Si j'avais offensé cet homme-là, disait un jour M. Painchaud, fondateur du collège Sainte-Anne, je consentirais à me traîner sur les genoux depuis mon presbytère jusqu'à Québec pour lui demander pardon ».

*Biographies et portraits.* L. O. DAVID

Mgr Joseph-Octave Plessis naquit en 1763 et mourut en 1825. Il fut nommé évêque en 1801, onzième évêque de Québec en 1806 et premier archevêque de Québec en 1819.

---

### UN CHANTRE OBSTINÉ

En 1808, le curé Dubord de la paroisse du Cap Santé eut à souffrir, pendant plusieurs dimanches, de l'insolence et de l'obstination de l'un de ses chantres, qui, ayant abandonné le chœur avec quelques autres, auxquels il avait communiqué la mauvaise humeur qui le lui avait fait quitter, et s'étant retiré dans son banc dans la nef, s'opiniâtrait à y chanter à pleine tête, et troublait par là les autres chantres et tout l'office. M. Dubord fut obligé, pendant cinq ou six dimanches, de faire cesser le chant, et de terminer par une basse messe, la grand'messe commencée.

Le bon ordre ne fut rétabli et l'insolence du particulier réprimée et arrêtée, qu'en le traduisant à la justice où il fut condamné à l'amende.

*Histoire de la Paroisse du Cap Santé.*

Abbé F. X. GATIEN

L'abbé F.-X. Gatien naquit en 1776 et mourut en 1844. Il fut curé du cap Saule de 1817 à la date de sa mort.

---

## L'ABBÉ DE CALONNE

L'abbé de Calonne, fils du premier président du parlement de Douai, avait dans sa jeunesse joué un rôle brillant à la cour de Versailles, surtout à l'époque où son frère était ministre de Louis XVI.

Prêchant, un jour, dans la cathédrale de Québec, il tira de dessous son surplis un bout de galon doré.

« — Voici, dit-il, en le montrant à ses auditeurs, une partie des guides dont je me servais pour conduire mon équipage dans les parties de plaisir de la Cour. Je m'en allais en enfer en carosse, ajoutait-il, si Dieu n'avait fait éclater le coup de foudre de la Révolution. » Après cet éclat de foudre, l'abbé courtisan s'était relevé apôtre ; et après sept ans d'une vie de prière et de mortification, à Londres, il inaugura son apostolat en Amérique, en parcourant, l'une après l'autre, les petites bourgades acadiennes pauvres et dispersées le long de la rivière de l'île Saint-Jean.

*Un pèlerinage au pays d'Évangéline.*

Abbé H.-R. CASGRAIN

L'abbé Jacques-Ladislas-Joseph de Calonnené né en 1742, mort en 1822. Ce fut un prédicateur éminent. Lors de son décès il était chapelain des Ursulines des Trois Rivières qui lui ont consacré dans l'histoire de leur monastère tout un chapitre anecdotique, fort intéressant. On trouve aussi sa biographie abrégée dans « Les Ecclésiastiques et les Royalistes français » de N.-E. Dionne.

## RAPPROCHEMENT PEU RESPECTUEUX

Un vieux voyageur du Nord, venu dans le pays depuis les premiers temps de la Compagnie

du Nord-Ouest se trouvait par hasard dans les environs du fort Douglas, quand il entendit les premières décharges des fusils pour saluer l'arrivée de Mgr Provencher. Il est fort probable qu'il n'avait jamais vu l'évêque, et qu'il n'en connaissait que le nom. Inquiet de savoir quel pouvait être l'objet d'une telle réjouissance, il vint se joindre au groupe de gens sur le bord de la côte, et demanda pourquoi et pour qui on faisait cette démonstration : C'est un évêque qui arrive, lui dit-on. Le bonhomme resta abasourdi de la réponse ; et dans son étonnement, il laissa échapper une exclamation excusable seulement dans sa bouche : *Quoi ! un évêque par ici ! Ben ! c'est ben l'diable !*

*Mgr Provencher.*

Abbé G. DUGAS

Mgr Joseph-Norbert Provencher, né en 1787 mort 1853 fut nommé premier évêque de Saint-Boniface, en 1847.

### PRÊTRES GUÉRISSEURS

Le curé P.-J. Compain, qui mourut curé à Saint-Antoine de Chambly en 1806 avait la réputation d'être un excellent médecin. Il avait étudié cet art à Montréal sous le docteur Feltz chirurgien-major des troupes. Il avait, dit-on, un remède infailible pour guérir les cancers. Le 16 octobre 1795, il proposait à M. Plessis, alors curé de Québec, de faire connaître son secret pour traiter les maladies, si le clergé voulait bien lui payer une pension. « Je possède un secret utile à l'humanité. Une foule d'indigents accourt à moi et ma cure est pauvre. Qu'on me promette d'avoir une aide de la législature ou qu'on me paye une pension et je livrerai mon secret ». Dans une autre lettre il

disait encore : « Je ne veux point m'enrichir, mais si je livre mon secret les docteurs s'en empareront et ils feront payer les pauvres. L'argent que je ferai, je le donnerai aux pauvres ».

Voyez dans la *Gazette de Québec* du mois de mars 1799, No 1766, une annonce de M. Compain où il dit qu'il guérit des chancres.

*Bulletin des Recherches Historiques.* J. E. R.

---

### LE CURÉ F.-X. COTÉ

L'abbé François-Xavier Côté, curé de Sainte-Geneviève de Batiscan de 1818 à 1862, fut un guérisseur renommé.

Pour préparer ses médicaments, l'abbé Côté employait souvent des plantes, mais son guérisseur par excellence, son « Eau divine », que le peuple nommait « l'Eau rousse » ou « l'Eau rouge », était d'une autre composition.

Avec ce liquide, la profonde confiance qu'il inspirait à ses patients et surtout la foi en Dieu qu'il savait admirablement développer, chez ceux qui avaient recours à ses soins, il obtint des guérisons qui tiennent du prodige.

On cite, encore, par exemple, le cas d'un nommé Casimir Sanscartier qui travaillait aux scieries des Grandes Chutes, sur la rivière Batiscan. Ce malheureux, par une fausse manœuvre ou une imprudence, s'était fait entamer un bras et il avait perdu beaucoup de sang. On envoya aussitôt chercher le docteur Ross, de Ste-Anne, et M. le curé Côté. Le médecin était d'avis de pratiquer l'amputation d'urgence, et le blessé allait consentir, lorsque le vieux curé défendit à Sanscartier de se laisser mutiler. Il

avait examiné la blessure et prétendait qu'avec l'aide du Souverain Maître et de son « eau rouge », il lui conserverait le membre endommagé.

Aussitôt, il lui fit une application de l'« eau », puis lui banda le bras très habilement avec des éclisses et de la toile. Il continua le traitement, renouvela les applications, puis, un jour, Sanscartier reprit son train de vie avec ses deux bras.

Cette « eau rouge » dont on a ignoré pendant longtemps la composition semble maintenant connue. Du moins, la « Matière médicale » des RR. SS. de la Providence prétend en donner la formule, car voici ce qu'on lit aux mots « Peroxyde de fer, colcotar ou rouille de fer : Poudre d'un rouge brun, insipide, insoluble dans l'eau... On ne l'emploie plus qu'en emplâtre et en poudre... « L'Eau divine » de M. Côté composée d'une grande cuillerée de colcotar pour une chopine d'eau bouillante forme une des meilleures lotions à employer pour la cure radicale des plaies et pour l'inflammation des yeux. Pour ce dernier cas, l'eau doit être affaiblie »...

M. le docteur Baril qui est né à Ste-Geneviève et qui y exerce sa profession depuis 1878 a été témoin, dans son enfance, de la guérison d'un homme des Grondines qui arriva, un soir, chez le fameux curé, tellement souffrant de rhumatisme ou de paralysie, qu'il pouvait à peine marcher. M. Côté le confessa, lui fit entendre la messe, puis, le saint office terminé, frictionna le malade pendant que celui-ci adressait d'ardentes prières au Souverain Maître. Soudain, le perclus de la veille, se sentit parfaitement bien et il retourna chez lui ingambe et allègrement.

On venait de partout se mettre sous les soins de ce guérisseur, M. le chanoine Charles Bellema-

re, ex-curé de la paroisse, a gardé souvenance que son père partit de Yamachiche pour conduire un de ses enfants malade au curé Côté. D'autres se rappellent que des gens vinrent de Québec et jusque de la Gaspésie.

La confiance au pouvoir extraordinaire du bon curé était si grande, que des anciens croient encore qu'il aurait pu « recoller » (c'est l'expression employée) un membre amputé.

*Revue Populaire*, 1909. E.-Z. MASSICOTTE

---

### LE PÈRE ANCÉ

Un autre abbé guérisseur eut une période de vogue à Montréal entre 1862 et 1880. On l'appelait couramment le père Ancé. Né en 1804, dans le diocèse de Nancy, France, il vint en Canada vers 1848. Après avoir été vicaire à Saint-Eustache, professeur au Collège de Sainte-Thérèse, curé de Sainte-Julienne, puis premier curé de Saint-Jean-de-Matha, il se retira subitement du ministère en 1856. Il vécut pendant quelque temps dans le comté de Berthier se plaignant qu'on le persécutait, puis finalement vint s'établir à Montréal où il vendit des remèdes pour subsister. Sa principale panacée était un onguent vraiment excellent. Il logea rues Craig et Ste-Marie, dans un modeste appartement et il avait une clientèle fort étendue. Grand et beau vieillard aux cheveux blancs, son aspect et sa parole en imposaient beaucoup. Il a été inhumé dans le cimetière catholique de Montréal, le 21 mai 1888, à l'âge de 84 ans.

E.-Z. MASSICOTTE

---



## UNE DANGEREUSE EXPÉRIENCE

L'abbé Dumoulin, missionnaire du poste de Pembina vers 1820, au Nord-Ouest, s'était acquis l'estime et la vénération de tout le monde.

Les sauvages de ce poste le regardaient, dit-on, comme un être surnaturel. Un jour qu'il était occupé à lire son bréviaire sur le bord de la rivière, un Indien campé sur le côté opposé, voulut s'assurer si vraiment le missionnaire était de chair et d'os comme les autres mortels, et si une balle tirée sur lui pourrait le blesser; il saisit donc son fusil, et visa de son mieux à la tête de M. Dumoulin. Celui-ci portait un chapeau à haute forme; la balle traversa le chapeau à deux pouces au-dessus des cheveux. M. Dumoulin en fut quitte pour une bonne peur; mais l'Indien resta persuadé que le prêtre était invulnérable.

*Mgr Provencher.*

Abbé G. DUGAS

## L'ABBÉ DUMOULIN

La stature extraordinaire et les travaux apostoliques de ce zélé missionnaire, nous autorisent à dire qu'il était à la fois un homme grand et un grand homme. Les sauvages qui le révéraient redoutaient cependant la tâche de le transporter d'un lieu à un autre dans leurs frêles canots d'écorce.

*Mémorial de l'Éducation.* J.-B. MEILLEUR

L'abbé Sévère-Joseph-Nicolas Dumoulin né en 1793, mort 1853 fut missionnaire de la Rivière-Rouge de 1818 à 1822. Lors de son décès, il était curé d'Yamachiche.

J.-B. Meilleur naquit en 1796 et mourut en 1878. Fut surintendant de l'éducation. Auteur de plusieurs ouvrages précieux.

## DISTRACTION DE MGR LARTIGUE

Monseigneur Lartigue, premier évêque de Montréal, étant allé à la campagne chez un de ses amis, son postillon se laissa tomber du haut d'un grenier à foin sur le pavé. Tout le monde courait au secours du malheureux qui était tout fracassé. « — Allez chercher un chirurgien, cria-t-on. — Eh non ! dit naïvement l'évêque dans le plus grand effroi, cet homme se meurt ; vite ! un prêtre, amenez un prêtre ! — Et vous, monseigneur, ne l'êtes-vous pas ? répondit quelqu'un qui était plus de sangfroid. — Ah ! c'est vrai, je n'y pensais pas », répliqua le prélat, à qui l'excès du trouble avait fait oublier qui il était.

*La Revue Populaire.*

A. C.

Mgr Jean-Jacques Lartigue naquit en 1777 et mourut en 1840. Il fut nommé évêque en 1821, mais ce n'est qu'en 1836 qu'il prit le titre de premier évêque de Montréal.

## MGR A.-A. TACHÉ

En 1850, Mgr J.-N. Provencher, atteint des infirmités de la vieillesse, offrit au révérend Père Taché, la charge de coadjuteur dans l'administration de l'immense diocèse du Nord-Ouest. Le R. P. Taché n'avait que vingt-six ans.

Mandé à Marseille, France, il y fut consacré évêque d'Arath par Mgr de Mazenod et Mgr J.-H. Guibert.

Comme le R. P. Taché avait hésité dans cette détermination, il raconta, à ce propos, l'entretien suivant dont l'honora son supérieur général Mgr de Mozenod :

« — Tu seras évêque !

— Mais, Monseigneur, mon âge, mes défauts, telle et telle raison...

— Le Souverain Pontife t'a nommé et quand le Pape parle, c'est Dieu qui parle.

— Monseigneur, je veux rester Oblat.

— Certes, c'est bien ainsi que je l'entends.

— Mais la dignité épiscopale semble incompatible avec la vie religieuse !

— Comment ! la plénitude du sacerdoce exclurait la perfection à laquelle doit tendre un religieux ».

Puis se dressant avec la noble fierté et la religieuse grandeur qui le caractérisaient, il ajouta : « — Personne n'est plus évêque que moi, et bien sûr, personne n'est plus Oblat non plus. Est-ce que je ne connais pas l'esprit que j'ai voulu inspirer à ma congrégation ? Tu seras évêque, je le veux ; ne m'oblige pas d'en écrire au Pape et tu n'en seras que plus Oblat pour tout cela, puisque dès aujourd'hui je te nomme supérieur régulier de tous ceux des nôtres qui sont dans les missions de la Rivière-Rouge ».

*Nouvelles Soirées Canadiennes,*

Vol. IV. J. HERMAS CHARLAND

Mgr Alexandre-Antonin Taché naquit en 1823 et mourut en 1894. Élu évêque en 1850, il succéda à Mgr Provencher en 1853. C'est une des belles figures de notre histoire.

## CE QU'IL FAUT POUR FAIRE UN SAVANT

Le premier évêque des Trois-Rivières, Mgr Cooke, était un esprit cultivé dans les lettres. Il avait eu l'honneur, autrefois, de faire la classe de rhétorique au séminaire de Québec. Depuis, il avait cultivé les muses à ses heures ; aussi il

écrivait d'une manière peu ordinaire : son style était précis, coulant, limpide.

Étant un jour à causer avec lui sur la littérature et les sciences, sur la difficulté de devenir savant, il me fit cette interrogation :

« — Savez-vous ce qu'il faut pour faire un savant ?

La question me surprit tout d'abord, et je balbutiai une réponse telle qu'elle. Je lui dis, je crois, qu'il fallait une bonne intelligence et un long travail.

» — Pas trop mal, dit-il ; mais ce n'est pas parfait. Pour devenir un savant dans la force du terme, il faut trois grandes choses : l'intelligence, le travail et la mémoire.

La mémoire ! me dis-je à moi-même intérieurement, je n'y pensais guère.

» — Oui, il faut ces trois choses, continua mon vénérable interlocuteur ; et l'une d'elles manquant, l'homme qui étudie ne peut devenir un savant. Maintenant, dites-moi laquelle de ces trois choses est la plus importante ?

Hein ! nouvel embarras. Je me risquai encore cependant, et je répondis que c'était l'intelligence.

» — Vous vous trompez, me dit le prélat : c'est la mémoire.

La mémoire ! me dis-je encore une fois.

» — Soyez intelligent et étudiez tant que vous voudrez, si vous n'avez pas de mémoire, vous travaillerez en vain : *vous mettez de l'eau dans un panier percé*. Vous oubliez à mesure ce que vous étudiez, et peu à peu vos connaissances se nuagent et finissent par s'évanouir.

*Un Sanctuaire Canadien.* Ab. J. E. PANNETON

Mgr Thomas Cookenaquit en 1792 et il est mort en 1870. Il fut nommé premier évêque des Trois-Rivières en 1852.

## UN MOT D'ENFANT

Le vénérable abbé Joseph Aubry, dont le nom est attaché au séminaire de Québec et au petit séminaire de Sainte-Thérèse, avait de son enfance une grande disposition pour la piété. Il ne passait jamais, même tout petit, devant les croix qui bordent les chemins de nos campagnes, sans les saluer avec respect et s'y agenouiller quelque temps.

Il ne se reprocha pas d'y avoir manqué.

Un jour cependant, il revint à la maison l'air triste et tout confus. Lui ordinairement si gai, que pouvait-il avoir ? D'où venait ce trouble de conscience ? S'était-il dispensé enfin de sa pieuse pratique ?— Oh ! non, il avait bien prié, fidèlement comme à l'ordinaire, au pied de la croix. Ce qui jetait le trouble dans son âme, c'était une question de rubrique. Comme il était revenu à travers le champ et non par le grand chemin, au lieu de s'agenouiller devant, il s'était agenouillé derrière la croix. Or, cette innovation l'inquiétait : ce n'était pas comme cela qu'il eût dû faire ; c'était un péché peut-être. Plus il y pensait, plus il sentait d'inquiétude et de remords. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il court vers sa mère, et le cœur tout gonflé, la voix tremblante : « Maman, s'écrie-t-il, maman, j'ai prié le bon Dieu à l'envers » !

Sa mère n'eut pas de peine à calmer ses scrupules ; et la consolation rentra dans le cœur du jeune enfant.

*L'abbé Joseph Aubry.*

Abbé J.-A. CHANDONNET

L'abbé Thomas-Aimé Chandonnet, érudit remarquable, naquit en 1834 et mourut en 1881.

L'abbé Joseph Fortunat Aubry, né en 1794, mort en 1875, fut professeur de théologie au séminaire de Québec, ainsi qu'au séminaire de Sainte-Thérèse.

---

### DISTRACTION D'UN SAVANT

Un soir, — c'était le temps où tout le monde était soupçonné d'être Placide Lépine (1) — il y avait réunion chez un de nos hommes de lettres. La biographie de l'abbé Casgrain venait de paraître, et je ne me rappelle plus trop comment cela était, mais ce Lépine avait trouvé le moyen de faire défiler pêle mêle, là-dedans, M. Laverdière, le tombeau de Champlain et M. Stanislas Drapeau.

Ce malencontreux souvenir souleva de suite une longue dissertation de la part de l'abbé Laverdière, et peut-être aurait-elle duré longtemps, si elle n'eut été interrompue par une odeur trop accentuée, pour être agréable.

Des perquisitions sévères furent ordonnées séance tenante, et bientôt l'on découvrit que tout en discutant l'abbé avait allumé sa lanterne sourde, pour regagner sa chambre, mais que dans un magnifique mouvement oratoire, il l'avait gravement glissée dans la poche de son manteau, où depuis cinq minutes elle se donnait à cœur joie de petits airs de volcan incompris.

*L'abbé C.-H. Laverdière.*

FAUCHER DE SAINT-MAURICE

---

### NOTRE CARDINAL CANADIEN

Dès son ascension sur le trône archiépiscopal de Québec, Mgr Taschereau avait appelé Mgr

(1) Auteur d'une série de biographies satiriques.

Légaré auprès de lui comme son Vicaire Général. Or Mgr Légaré avait à Rome un ami, un prêtre, le secrétaire de l'Aumônerie pontificale, qui logeait avec Mgr Mocenni, sous-secrétaire d'État et aujourd'hui cardinal. Ce prêtre tenait Mgr Légaré au courant de tout ce qui se passait au Vatican ; il le fit même nommer Vicaire-Général de l'Archevêque de Véronne, un honneur très prisé et très élevé dans le monde ecclésiastique. Mgr Légaré lui demanda s'il ne serait pas possible de faire conférer à Mgr Taschereau les honneurs cardinalices et quels moyens il fallait prendre pour y arriver. Son correspondant lui répondit qu'après avoir sondé le terrain, il avait appris que Mgr Taschereau jouissait à Rome d'un immense crédit, puis il ajoutait que sa nomination était très possible. Mais, disait-il, il faut que cette faveur soit sollicitée par le maire de votre ville et aussi par le gouvernement de votre pays. A ce moment, l'honorable Frs. Langelier, le beau-frère de Mgr Légaré, était le maire de Québec. Il se fit un plaisir d'obtempérer à la demande de Mgr Légaré ; il adressa au cardinal Jacobini une lettre dans laquelle il exposait les raisons qui militaient en faveur de Québec ; il représentait que notre siège épiscopal était le plus ancien du pays, et qu'enfin Mgr Taschereau était, et par sa science et par ses vertus, digne de recevoir le chapeau de cardinal.

Bien qu'adversaire politique de l'honorable M. Chapleau, M. Langelier, son ancien compagnon de classe, était toujours resté avec lui dans les termes de la meilleure amitié. Il s'adressa donc à lui, et le pria en sa qualité de Secrétaire d'État, d'écrire à Rome au nom du gouvernement. M. Chapleau consulta Sir John Macdo-

nald  
favor  
quelo  
arriva  
cardi  
Vo  
jeta l  
Sou

So.  
un si  
étonn  
conté  
voitu  
sans  
que  
voul  
prolc  
Ré

S. I  
cardi  
Sacré  
en 18

REI

U  
retr  
et de  
leurs  
l'abl  
entr  
Alor

nald qui accueillit le projet de la manière la plus favorable, M. Chapleau écrivit à Rome, et quelques mois après la bonne nouvelle nous arrivait que Mgr Taschereau avait été nommé cardinal.

Voilà l'histoire vraie de cet événement qui jeta tant de lustre sur notre pays.

*Souvenirs politiques.* HON. CH. LANGELIER

---

### UN GRAND SILENCIEUX

Son Éminence le cardinal Taschereau était un silencieux, et l'on cite de lui des silences étonnants. Un de ses grands-vicaires, m'a raconté qu'il était, un jour, monté avec lui dans sa voiture de Saint-Michel de Bellechasse à Lévis, sans dire un seul mot. « C'était une expérience que je voulais faire », me disait-il, « et je ne voulus pas rompre le silence moi-même ». Il se prolongea jusqu'à Lévis.

*Revue Populaire.* HON. A.-B. ROUTHIER

S. E. le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, premier cardinal canadien, naquit en 1820 et mourut en 1898. Sacré archevêque de Québec en 1871, il fut créé cardinal en 1886.

---

### COMMENT L'ABBÉ LAVERDIÈRE RETROUVA UNE RELIQUE HISTORIQUE

Un jour, l'abbé Laverdière se mit en tête de retrouver la chapelle que Champlain avait bâtie et dédiée à Notre-Dame de Recouvrance. D'ailleurs, aucunes données précises ; mais, d'après l'abbé, les précieuses ruines devaient exister entre le presbytère et la Cathédrale de Québec. Alors prenant son compas et son crayon, il es-



quisse un plan de la ville, telle qu'elle était en 1634, plan perdu depuis longtemps, mais qu'il refit d'après les anciens actes de concession, et un beau matin, la soutane retroussée, le pic à la main, l'abbé Laverdière ouvrait bravement la tranchée en arrière de la Cathédrale faisant voler roches et poussière de droite, de gauche, et répondant flegmatiquement à ceux qui riaient de lui.

— Le mur est là, et il doit aller tomber près du maître d'autel de la Cathédrale. Soudain le fer grince sur la pierre ; une étincelle jaillit, et l'abbé tout en sueur, passe sur son front un foulard à larges carreaux, et jette un regard de joie sur ceux qui l'entouraient.

Notre-Dame de Recouvrance venait d'être retrouvée !

*L'abbé C.-H. Laverdière.*

#### FAUCHER DE SAINT-MAURICE

L'abbé Charles Honoré Laverdière naquit en 1826 et mourut en 1873. Savant archéologue et historien très précis.

#### LES CONVICTIONS DU CURÉ LABELLE

C'était en 1873. Je venais d'être admis à l'étude de la médecine. Je pouvais lire dans les gros livres, où tout le monde ne peut avoir accès, des livres réservés seulement aux médecins ; une grosse affaire ! Je commençais à me croire un homme important. Ce qui acheva de me monter la tête, ce fut de me voir admis dans la compagnie du curé Labelle, du Dr Prévoist, de MM. Chs Godmer, W. Scott, le notaire Lachaine, le Dr de Martigny, et de tous les autres gros bonnets de S. Jérôme, qui avaient adopté comme lieu de réunion, tantôt le bureau

du Dr  
de Mo  
de dis  
tion d  
mon :

Un  
arrive  
Roug  
mis p  
M. de

On  
souria  
sérieu  
crise  
un air  
pays  
sans j  
mit e  
plorat  
et le g  
boire  
corps.  
tellen  
l'appe  
répon  
heure  
sept  
d'ang  
retire  
compl  
faim  
toires

Not  
qui re  
Label  
tesse

du Dr Prévost, tantôt le bureau de M. l'avocat de Montigny. Oh ! le bon vieux temps ! Que de discussions, dans ces bureaux, sur la colonisation du Nord de Montréal ! C'est là que j'ai fait mon apprentissage.

Un jour donc, en juillet 1873, le curé Labelle arrivait d'une excursion de trois semaines sur la Rouge, la Diable, etc. A peine le curé avait-il mis pied à terre, qu'il était rendu au bureau de M. de Montigny.

On le vit venir, parlant seul, gesticulant et souriant ; puis s'étant arrêté, il devint songeur, sérieux, serrant les dents et les poings ; cette crise fut de courte durée ; il arriva à nous avec un air souriant et triomphateur. Oh ! quel beau pays ! quel beau pays ! répétait-il sans cesse, sans pouvoir en dire davantage. Enfin, il se mit en frais de nous raconter son voyage d'exploration avec ses compagnons, William Scott et le grand Narcisse Ménard, à qui il avait fait boire de l'eau d'un lac, à la suite d'une prise de corps. Sa soutane noire, d'étoffe du pays, était tellement grise de poussière, que quelqu'un l'appela « Son Éminence Grise ». Fin-fin ! répondit-il. Il était, dans ce temps-là, deux heures de l'après-midi. Six heures sonnèrent, sept heures arrivèrent, mais pas de récitation d'angelus ; les gros bonnets commencèrent à se retirer prudemment les uns après les autres, comptant plus sur leur table pour apaiser la faim qui les tourmentait, que sur les belles histoires du curé Labelle sur la colonisation.

Nous n'étions plus que trois jeunes étudiants, qui restions écoutant les longues théories du curé Labelle sur la colonisation, plutôt par délicatesse que par plaisir.

« Quand on pense, s'écria le curé Labelle, qu'un jour, toute cette belle région du Nord sera habitée, et traversée par une voie ferrée, qui transportera de New-York, de Boston, de Montréal, des voyageurs à pleins chars » !!!

Mes deux compagnons éclatèrent de rire et partirent. « Deux vrais fous ! Deux innocents » ! s'écria le curé Labelle. J'étais seul, me mordant la langue, les lèvres et les doigts, pour ne pas rire.

Se tournant de mon côté, il m'adressa la parole : « Toi, au moins, mon Grignon, tu me parais intelligent, tu parais comprendre, écoute-moi bien ». Dépliant pour la vingtième fois ses cartes géographiques pour me montrer le parcours de la rivière Rouge, de la rivière du Diable, que j'aurais voulu voir au diable, il recommença toute son histoire de colonisation. Il était une heure du matin. Je ne me mordais plus les lèvres pour ne pas rire, mais je me les mordais pour ne pas bailler et ne pas dormir. Comme j'avais la pensée à toute autre chose qu'à la colonisation, j'étais silencieux, je n'approuvais ni ne désapprouvais le curé Labelle. — « Enfin me dit le curé, en me regardant avec de gros yeux, qu'en penses-tu ? Est-ce que je n'ai pas raison ? Y a-t-il un gouvernement au monde, qui va me refuser de l'argent pour ouvrir des chemins dans cette belle région » ?

Poussé au pied du mur, il fallait bien me prononcer. En 1870, j'étais allé à Ste-Adèle, et j'avais trouvé les roches et les montagnes si grosses que j'en avais remporté un mauvais souvenir : « Ne pensez-vous pas, M. le curé, osai-je lui dire, qu'il serait préférable de garder toutes ces belles forêts vierges pour l'exploitation du bois de commerce » ?

Ah ! m  
descriptil  
pipe de I  
lança un  
ce qui fit  
l'eau, qu

C'est a  
bêtise.  
marchait  
le temps  
tes suiva  
veut être  
lement é  
la nuit.

Le cur  
droyants  
communi  
de ce moi  
cause.

*Le Pio*

Mgr Ant  
Apôtre de  
cupa le pos

L'Insti  
trouvait,  
banquero  
aucun arg  
sources d  
répertoire  
les dram  
nages fé  
blic n'et  
moins.

Ah ! mes amis, la scène qui s'en suivit est indescriptible. Il brisa avec ses dents la longue pipe de plâtre qui le suivait tout le temps, et lança un formidable coup de poing sur la table, ce qui fit si bien danser les verres et le pot à l'eau, que le tout se brisa par terre.

C'est alors que je mesurai l'étendue de ma bêtise. Je ne fus pas lent à déguerpir, et ça marchait du côté de chez nous. J'entendis tout le temps me sonner dans les oreilles les épithètes suivantes : « Innocent ! Bêta ! et dire que ça veut être docteur, ça » ! J'allai me coucher, tellement énervé de cette scène que j'en rêvai toute la nuit.

Le curé m'avait lancé des regards si foudroyants que je me sentis électrisé. Il m'avait communiqué le feu sacré de la colonisation. Et, de ce moment, je me trouvai gagné à cette belle cause.

*Le Pionnier*, 1907. DR WILFRID GRIGNON

Mgr Antoine Labelle naquit en 1834 et mourut en 1891. Apôtre de la colonisation, surnommé le roi du nord, il occupa le poste de sous-commissaire de l'agriculture.

---

### MGR DUHAMEL

L'Institut canadien, dont il était le patron, se trouvait, vers 1880, dans un état voisin de la banqueroute. La dette était considérable, et aucun argent ne rentrait plus. L'une des rares sources de son revenu était le théâtre ; mais le répertoire des pièces de collègue, aussi bien que les drames en vogue affranchis de leurs personnages féminins, était épuisé. D'ailleurs le public n'en voulait plus, et les acteurs encore moins.

Quand nous voulions faire du vrai théâtre sur la scène de l'Institut, une délégation, toujours la même, du « Comité de Régie », s'en allait, chaque fois, trouver l'évêque et lui demander :

« — Monseigneur, permettez-vous aux jeunes gens de jouer sur la scène de l'Institut canadien-français des pièces où il entre des femmes ? Et Sa Grandeur répondait invariablement :

— Vous savez bien, mes enfants, que l'Église n'encourage pas ce théâtre-là ». Et messieurs du Comité de régie s'en revenaient nous dire que nous ne jouerions pas ; que Sa Grandeur nous en faisait défense.

Fréchette, vers ce temps-là, écrivit « Papineau », qui eut assez de succès sur les tréteaux de Montréal. Les amateurs d'Ottawa mirent résolument la pièce en répétition, et un beau jour, en annoncèrent la représentation sur la scène de l'Institut. Il y eut foule, et grand succès, et une centaine de dollars de bénéfices au profit de l'Institut. Le lendemain, Adolphe Olivier, qui depuis fut juge, Oscar Macdonald, qui fut dans la suite l'un des premiers journalistes du Canada, et un troisième, s'en allèrent, assez hésitants, trouver l'évêque.

« — Nous avons joué « Papineau » sur la scène de l'Institut, hier au soir, Monseigneur.

— J'en ai vu le compte-rendu dans le journal.

— Il y a des personnages féminins.

— J'ai lu la pièce.

— C'est que nous aurions dû venir plus tôt demander votre autorisation, dit Olivier, du ton grave dont il personnifiait M Perrichon ; mais nous avons été si occupés...

— C'e  
Quand, à  
dienne bi  
il faut d  
lendemai

Mgr Th  
en 1844 e'

MO

Quoiq  
teurs, n  
besoin,  
Fabre a  
à traver  
succéder  
guillier,  
cheval  
malaisé,  
prend s  
dont la  
tait le t  
jamais  
à cette  
garde  
voiture  
notre n  
et la r  
répondi  
plus vil  
mourir  
compag  
n'aurai

— C'est bien, interrompit Mgr Duchamel. Quand, à l'avenir, vous jouerez une pièce canadienne bien morale, que tout se passera comme il faut durant les répétitions, venez me voir le lendemain ».

HONORABLE PASCAL POIRIER

Mgr Thomas Duhamel, archevêque de Ottawa, naquit en 1844 et décéda en 1909.

---

### MONSEIGNEUR FABRE ET LE MARGUILLIER

Quoique dans la modeste position de cultivateurs, nos Canadiens savent bien vivre et au besoin, dire des bons mots. En 1882, Mgr Fabre allait de St-Jean de Matha à St-Damien, à travers les montagnes et les mille côtes qui se succèdent comme les grains du rosaire. Le marguillier, dont j'oublie le nom, pour soulagier son cheval dans un chemin montant, sablonneux, malaisé, saute à terre, puis, en bon canadien, prend sa pipe et l'allume aussitôt. Mgr Fabre, dont la tenue fut toujours irréprochable, détestait le tabac et même un peu les fumeurs, si jamais on peut dire qu'il ait détesté quelqu'un ; à cette vue, il me dit à l'oreille : « Prenez garde qu'il continue à fumer en montant en voiture ». En arrivant au haut de la colline, notre marguillier décharge sa pipe sur un caillou et la remet en lieu sûr. Un peu plus loin, il répondit aux prêtres qui le pressaient d'aller plus vite : « Pensez-vous, dit-il, que je vais faire mourir ma bête, pour me priver plus vite d'une compagnie que je n'ai jamais eue et que je n'aurai jamais.

— Bien dit ! bien dit » ! répéta Monseigneur à plusieurs reprises.

*Histoire de la Paroisse de St-Liguori.*

Abbé A.-C. DUGAS

Mgr Édouard-Charles Fabre, né en 1827 mort en 1896, fut le troisième évêque et le premier archevêque de Montréal.

« JE VAIS FAIRE BAPTISER UN  
ÉVÊQUE »

C'était le 30 septembre 1817. Un riche cultivateur de St-Antoine, nommé Gravel, allait porter un enfant au baptême ; il préparait son meilleur cheval et sa calèche de fête pour cette circonstance solennelle. Son voisin, qui l'épiait, lui dit : « Mais où vas-tu donc, Colas, ainsi mis sur ton trente-six ?

« Je m'en vais faire baptiser un curé », fut la réponse du père Gravel. Il eut raison et le petit enfant qu'il portait à son curé, Messire B. Alinotte, reçut au baptême le nom d'Isidore. Il devint prêtre le 12 septembre 1841 et fut longtemps curé de Laprairie. Il est mort le 7 octobre 1881. Vingt-deux ans après, le 12 octobre 1838, Colas se mit encore en frais de s'endimancher pour « gagner l'église » comme il y avait vingt-deux ans. Le même voisin, qui observe ses allées et venues comme on sait le faire dans nos campagnes canadiennes, lui demanda derechef : « Où vas-tu donc ainsi ? » « Cette fois-ci, répondit Nicolas, je m'en vais faire baptiser un évêque ». Et, sans s'en rendre compte, cet heureux père prophétisait une seconde fois ; ce marmot, qui fut baptisé sous le nom d'Elphège par Messire M. Cusson devint

aussi p  
évêque  
fut Mg  
Nicolet

Ce f  
le rac  
Revl

Mgr I  
élu pren

Aujc  
paroiss  
qu'il ch  
plus —  
de céré  
Mais il  
— que  
de Qu  
église.  
nomme  
le droit  
actuel,  
possess  
grande  
La I

En 1  
Ouest  
devant  
d'un S  
ration

aussi prêtre le 11 septembre 1870, puis fut sacré évêque de Nicolet, à Rome, le 2 août 1885, et ce fut Mgr Elphège Gravel, premier évêque de Nicolet, décédé le 28 janvier 1904.

Ce fait est certain et Mgr de Nicolet aimait à le raconter.

*Revue Populaire*, 1910.

Mgr Elphège Gravel, né en 1838, mort en 1904, fut élu premier évêque de Nicolet en 1885.

---

## LE CURÉ DE QUÉBEC

Aujourd'hui, quand un curé est nommé à une paroisse, soit qu'il soit le premier titulaire, soit qu'il change tout simplement de bénéfice il n'y a plus — du moins dans le diocèse de Québec — de cérémonie spéciale pour la prise de possession. Mais il n'en est pas ainsi — et c'est tant mieux — quand il s'agit de la nomination *du curé de Québec* et de la prise de possession de son église. Le curé de Québec est inamovible, nommé par le Pape en certains cas prévus par le droit, comme il en a été pour le digne titulaire actuel, Mgr Faguy, — et alors il y a la prise de possession solennelle, comme autrefois, à la grande édification du clergé et du peuple.

*La Revue Populaire*, 1908. Mgr H. TÊTU

---

## POUR RÉUNIR DIX VOTES

En mars 1909, les religieux Oblats du Nord-Ouest étaient appelés à nommer un délégué devant les représenter à Rome pour l'élection d'un Supérieur général. Voici le détail de l'opération :



« Notre évêque, monseigneur Grouard, ne peut réunir ses prêtres et obtenir leurs votes, il va aller de mission en mission, les recueillir. Il part d'ici à Edmunton — en « bob-sleigh » sur les dernières neiges et se rend à Smoky River, où il y a une mission florissante, établie depuis plusieurs années. Ce sont les premiers 100 milles. Après les fêtes de Pâques, le voilà sur les chemins boueux, détremés, à 63 milles, en haut de la Rivière La Paix, il s'arrête saluer son ancienne mission Dunvegan, une des plus anciennes places de la Rivière La Paix ; et de là il se rend à Spirit River, qui n'est qu'à 15 milles au sud-ouest de Dunvegan. Mais de là à Grande Prairie, il y a 60 milles, et le Père qui a charge de cette mission a droit de donner sa voix.

Voilà l'histoire d'une élection. Faire 240 milles pour réunir dix voix et former un poll, est chose si peu commune, que je le crois un record et c'est pourquoi je vous le signale. On nous parle de certain comté dans Québec, où l'officier-rapporteur, en temps d'élection était autrefois obligé de faire des milles et des milles pour réunir les voix des électeurs. J'aimerais à savoir s'il a jamais fait 240 milles.

*Revue Populaire.* UN CORRESPONDANT

#### DE LA FORGE A L'ÉPISCOPAT

Vous avez peut-être lu dans les journaux, en 1888, une brève note annonçant que Mgr Neil Mc Neil de Terrebonne venait d'être nommé archevêque de Vancouver, et cette nouvelle vous a paru, sans doute, n'avoir qu'un intérêt relatif.

Pou  
un dé  
rêt, ta  
le sup  
ténaci

Le  
par se  
par sa  
Il est

A l  
pour ;  
forger  
adieu  
St-Fr  
intent  
et riel  
son b  
sous le  
l'émin  
Après  
une au  
pour s  
nomie  
Nouve  
le mè  
forge.  
1881,  
rédige

Sacr  
um et  
dix an  
titulai  
l'archi  
Dur.  
à St-G  
heureu

Pourtant, il y a derrière ce simple fait divers, un détail anecdotique qui ne manque pas d'intérêt, tant il est anormal, tant surtout il indique le superbe épanouissement d'une volonté, d'une ténacité dont on a peu d'exemples.

Le nouvel archevêque de Vancouver descend, par son père, des McNeil de Barra, Écosse, et par sa mère, des Meaghers de Kilkenny, Irlande. Il est né à Mabon, Cap-Breton, voilà 59 ans.

A l'âge de quinze ans il dut quitter l'école pour apprendre chez son père le rude métier de forgeron. Trois ans plus tard, cependant, il disait adieu à la mécanique pour entrer au collège St-François Xavier d'Antigonish, N. E. Son intention bien arrêtée était de devenir prêtre et rien ne pourra plus l'empêcher d'atteindre son but. En 1873, il est à Rome où il étudie sous la direction de feu le cardinal Satolli et de l'éminent astronome qu'est le R. P. Secchi. Après son départ de la Ville Éternelle, il passe une année à l'Université de Marseille, France, pour se perfectionner dans les sciences de l'astronomie et des mathématiques, puis il revient à la Nouvelle-Écosse en qualité de professeur dans le même collège qui l'avait vu arriver de la forge. Bientôt, il s'occupe de journalisme : en 1881, il fonde l'« Aurora » et de 1890 à 1892, il rédige l'« Antigonish Casket ».

Sacré évêque de Nilopolis, in partibus infidelium et vicaire apostolique de St-Georges en 1895, dix ans plus tard, Mgr McNeil devenait évêque titulaire de St-Georges, lors de la création de l'archidiocèse de St-Jean de Terreneuve.

Durant les quinze années qu'il a séjourné à St-Georges, Mgr McNeil a exercé une influence heureuse. Il a érigé une cathédrale, un évêché

et une école, puis il n'a pas cessé d'encourager chez le peuple, l'économie et l'agriculture.

Comme forgeron, étudiant, professeur, journaliste et prêtre, l'histoire de ce prélat a été une longue série de brillants succès. Comme astronome, mathématicien et linguiste, il a peu d'égaux en ce pays. On dit surtout qu'il possède les langues anglaise et française d'une façon admirable. Mgr McNeil est bien connu à Montréal et il compte plusieurs amis chez les Sulpiciens de cette ville.

*La Revue Populaire.*

#### PRÉDICTION RÉALISÉE

Il y a de cela trente et quelques années. Mgr Bruchési, alors séminariste, faisant un pèlerinage à N.-D. de Lorette, en Italie, communiait dans la Santa Casa, de la main d'un vieux prêtre Italien qui lui était absolument inconnu.

Après la messe, le vénérable vieillard demande le séminariste et lui dit :

« En vous donnant la communion, tout à l'heure, j'ai éprouvé une certaine impression. Jeune homme, soyez bon ; préparez-vous bien, car le Bon Dieu vous appelle à faire quelque chose de grand ».

N'est-ce pas là une prédiction ?

Cette prédiction s'est-elle réalisée ?

Si la vaillante Française, qui s'appelle Tamisier, si dis-je, cette Jeanne d'Arc des Congrès Eucharistiques voyait ce que nous avons vu (en septembre dernier) ; si elle entendait ce que nous avons entendu, dans cette humble France d'Amérique, que dirait-elle ?

Elle  
C'es  
Ce  
de mei  
vre du  
Elle  
Mai  
pas lé  
fait pa  
preuve  
— J  
La l

LES

Nou  
mettar  
ont req  
depuis  
tion su  
PLE  
bec, en  
mort e  
LAF  
Sulpice  
ap. du  
Montré  
PRC  
de Qué  
1844,  
1853 ;  
PHI  
auxilia

Elle dirait comme nous tous :

C'est grand ! C'est grandiose !!

Ce Congrès, qui étale sous nos yeux tant de merveilles, c'est l'œuvre, oui, c'est bien l'œuvre du jeune séminariste !

Elle s'est donc réalisée la prédiction !

Mais, dira-t-on : Prenez garde ; on ne parle pas légèrement de prédiction ! Qui vous a fait part de cette prédiction ? Quelles sont vos preuves ? Quels sont vos témoins ?

— J'y étais !

*La Revue Populaire*, 1910.

Abbé F. A. BAILLAIRGÉ

---

## LES ÉVÊQUES SORTIS DU COLLÈGE DE MONTRÉAL

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant sous les yeux la liste des évêques qui ont reçu leur éducation au Collège de Montréal, depuis la fondation de cette maison d'éducation supérieure. Nos Seigneurs :

PLESSIS (Joseph Octave) coadjuteur de Québec, en 1801, évêque de la même ville, en 1806, mort en 1825 ;

LARTIGUE (Jean-Jacques), prêtre de Saint-Sulpice, évêque titulaire de Telmesse et vic. ap. du district de Montréal en 1820, évêque de Montréal en 1836, mort en 1840 ;

PROVENCHER (Joseph-Norbert), auxiliaire de Québec en 1882, vic. ap. du Nord-Ouest en 1844, puis évêque de Saint-Boniface, mort en 1853 ;

PHELAN (Patrice), prêtre de Saint-Sulpice, auxiliaire de Kingston en 1843, administrateur

en 1852, puis évêque de la même ville en 1857, mort en 1857 ;

FITZPATRICK (Jean Daniel), évêque titulaire de Gallipolis et coadjuteur de Boston en 1844, 3<sup>e</sup> évêque de Boston en 1846, mort en 1866 ;

POWER (Michel), évêque de Toronto, en 1842, mort en 1847 ;

WILLIAMS (Jean-Joseph), évêque de Boston en 1846, puis 1<sup>er</sup> archevêque de la même ville en 1875, mort en 1907 ;

BACON (David), premier évêque de Portland (Maine) en 1855, mort en 1874 ;

PINSONNAULT (Philippe-Adolphe), prêtre de Saint-Sulpice, évêque de London en 1856, près de Sandwich en 1859, démissionne en 1866, mort en 1883 ;

FARREL (Jean), évêque de Hamilton, en 1856, mort en 1873 ;

CONROY (Jean-Joseph), 2<sup>e</sup> évêque d'Albany en 1865, démissionnaire en 1877, mort en 1883 ;

WALSH (Jean), évêque de Sandwich en 1867, puis de London en 1869, archevêque de Toronto en 1889, mort en 1898 ;

GILLIS (Jacques), archevêque d'Édimbourg en Écosse ;

MCNIERNY (François), évêque titulaire de Rhésino et coadjuteur d'Albany en 1872, 3<sup>e</sup> évêque d'Albany en 1874, mort en 1894 ;

HEALEY (Jacques), professeur au collège de Montréal, évêque de Portland en 1875, mort en 1900 ;

CRINNON (P. F.), 2<sup>e</sup> évêque de Hamilton en 1874, mort en 1882 ;

MACMAHON (Laurent), 5<sup>e</sup> évêque de Hartford en 1874, mort en 1893 ;

O'F  
1<sup>er</sup> év  
GR  
1885,  
LU  
1887 ;  
EM  
1892 ;  
MI  
lingto  
TII  
1894,  
LA  
de Sa  
BR  
en 18  
EI  
BA  
1900  
CO  
en 19  
RA  
et ex-  
BE  
cint  
W.  
LA  
et V  
II  
évêq  
Mgr

U  
de L

O'FARRELL (M. J.), prêtre de Saint-Sulpice,  
1<sup>er</sup> évêque de Trenton en 1881, mort en 1894 ;

GRAVEL (Elphège), évêque de Nicolet en  
1885, mort en 1904 ;

LUDDEN (Patrice), 1<sup>er</sup> évêque de Syracuse en  
1887 ;

EMARD (Médard), évêque de Valleyfield en  
1892 ;

MICHAUD (Jean Étienne), évêque de Bur-  
lington en 1892, mort en 1908 ;

TIERNEY (Michel) évêque de Hartford en  
1894, mort en 1908.

LANGVIN (Adélarde), O. M. I., archevêque  
de Saint-Boniface en 1894 ;

BRUCHESI (Paul), archevêque de Montréal  
en 1897 ;

EIS (Frédéric), évêque de Marquette en 1889 ;

BARRY (Thomas), évêque de Chatham en  
1900 ;

CONATY (Thomas), évêque de Los Angeles  
en 1901 ;

RACICOT (Zotique), évêque titulaire de Poglia  
et ex-auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal.

BERNARD (Xiste), évêque de Saint-Hya-  
cinthe en 1905 ;

WALSH (Louis), évêque de Portland en 1906 ;

LATULIPE (Elie), évêque titulaire de Catena  
et Vic. ap. du Témiscamingue en 1908.

Il faut aussi ajouter Mgr Antoine TABEAU,  
évêque titulaire élu de Spiga et coadjuteur de  
Mgr Lartigue, mort avant son sacre en 1835.

#### BEL EXEMPLE DE LADRERIE

Un jour, le bon vieux curé Masse (de St-Joseph  
de Lévis) quêtait pour faire dire des messes afin

d'obtenir de la pluie. Rendu chez un habitant du nom de Rousteau, qui était connu à dix lieues à la ronde pour sa ladrerie, il crut émoustiller la vanité de son paroissien en lui disant que son voisin Pierrot-Benjamin avait donné un écu rien que pour sa part. La femme de Rousteau *toujours aux écoutes*, et qui était, à ce qu'il paraît, *encore plus près de ses pièces* que son mari, jugea l'occasion bonne. « Donne rien, Baptiste, glapissa-t-elle. *S'il mouille chez les Pierrot-Benjamin, il mouillera bien icitte* ».

*Histoire de la Seigneurie de Lauzon, IV. 245.*

J. EDMOND ROY

---

### FORCE HERCULÉENNE DE MGR PROVENCHER

Comme la force de Mgr Provencher était herculéenne, il portait souvent le double des charges ordinaires. Lorsqu'une grosse charge de pierre était placée sur un brancard, il disait à deux manœuvres : « Prenez un bout à vous deux ; je porterai bien l'autre à moi seul ».

*Mgr Provencher et les Missions de la Rivière-Rouge. Montréal, 1889.* Abbe G. DUGAS

---



Par  
en est  
avait  
son pé  
Un jo  
M. Jo  
prend  
ci le ré  
la ba  
Louis  
autre  
chat  
dant  
as de  
Inutil  
convi



## CHAPITRE II

### HOMMES POLITIQUES

#### UN MOT DE PAPINEAU

**L**OUIS-JOSEPH Papineau naquit à Montréal le sept octobre 1786. Il manifesta, dès son bas âge, une rare précocité d'intelligence qui frappait tout le monde.

Parmi les traits d'esprit qu'on lui attribue, il en est un qui mérite d'être mentionné. Il avait coutume de manger à la même table que son père, excepté quand il y avait des étrangers. Un jour, qu'il y avait un grand dîner chez M. Joseph Papineau, le jeune Louis voulut prendre sa place à côté de son père, mais celui-ci le renvoya en lui disant : « Quand tu auras de la barbe, tu mangeras avec les hommes ». Louis alla, de mauvaise humeur, s'asseoir à une autre petite table réservée pour les enfants. Le chat de la maison s'étant approché de lui pendant le dîner, il le chassa en lui disant : « Tu as de la barbe, toi, va-t-en à l'autre table ». Inutile de dire que le mot fit fureur parmi les convives de M. Joseph Papineau qui toute sa vie

NE  
habitant  
à dix  
émous-  
disant  
donné  
me de  
ait, à ce  
èces que  
Donne  
ille chez  
le ».  
245.  
Roy

était  
le des  
charge  
disait  
vous

vière-  
SAS



se plut, chaque fois qu'il en eut l'occasion, à raconter cette anecdote.

*Biographies et portraits.* L.-O. DAVID

L'hon. Louis-Joseph Papineau, né en 1786, mort en 1871. Fameux orateur et principal auteur de la rébellion de 1837.

### LYON MACKENZIE

En 1845, M. Lyon MacKenzie amnistié, rentre au Canada, et quelques années plus tard, il devient député, après avoir défait, dans une âpre lutte électorale, un ami personnel, un partisan politique, le fameux Georges Brown. La seconde partie de sa carrière ressemble à celle de Papineau, en ce qu'on le trouve presque toujours au travers des plans des libéraux. C'est MacKenzie qui fut la cause immédiate de Baldwin. Son intransigeance des jours agités l'avait suivi dans les jours apaisés.

*La Presse*, 1909. A.-D. DE CELLES

William Lyon MacKenzie né en 1795 et mort en 1861, fut le chef de la rébellion de 1837 dans le Haut-Canada.

### SIR L.-H. LAFONTAINE

Sir L.-H. Lafontaine était une des incarnations les plus parfaites du type napoléonien. Cette ressemblance frappait tout le monde ; il était loin de la dédaigner lui-même et cherchait à la rendre plus sensible encore par une petite touffe de cheveux qu'il laissait tomber avec complaisance sur son large front.

Étant allé, dans son voyage en France, visiter l'Hôtel des Invalides, les vieux soldats de la grande armée se pressèrent autour de lui, pleins

d'émotion  
Dieu ! n  
empereur

La pr  
ne put s  
et de di  
taine qu  
parlait  
Paris.

*Biogr*  
Sir Lo  
1864, fut  
C'est un

La l  
guste-  
donnai  
dernier  
lui rest

Un j  
voulait  
l'accou  
un sca  
mains  
rin s'  
contra  
perdu  
sur so  
M. Mo  
mains  
parler  
voyar  
décid  
rin hé

d'émotion, et s'écriaient avec transport : « Bon Dieu ! monsieur, que vous ressemblez à notre empereur » !

La première fois que lady Bagot l'aperçut, elle ne put s'empêcher de pousser un cri de surprise et de dire à son mari : « Si je n'étais pas certaine qu'il est mort, je dirais que c'est lui ». Elle parlait de Napoléon 1<sup>er</sup>, qu'elle avait vu à Paris.

*Biographies et portraits.* L.-O. DAVID

Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, né en 1807, mort en 1864, fut chef du cabinet Lafontaine-Baldwin, en 1848. C'est un des plus grands hommes d'état du Canada.

#### L'HONORABLE A.-N. MORIN

La bonté et la charité de l'honorable Auguste-Norbert Morin étaient proverbiales, il donnait tout aux pauvres, tout, jusqu'à son dernier sou ; de sorte que, sa pension payée, il ne lui restait rien pour s'habiller.

Un jour, sir L.-H. Lafontaine lui dit qu'il ne voulait plus le voir paraître dans les rues avec l'accoutrement bizarre qu'il portait, que c'était un *scandale*. Il lui mit vingt-cinq louis dans les mains et lui enjoignit d'aller s'habiller. M. Morin s'en allait chez un tailleur, lorsqu'il rencontra un client malheureux dont il avait perdu le procès ; le client l'attendrit tellement sur son sort et sur le résultat de ce procès, que M. Morin lui mit les vingt-cinq louis entre les mains, en lui recommandant bien de ne pas en parler à M. Lafontaine. Mais M. Lafontaine, voyant toujours Morin avec la même *toilette*, se décida à lui demander des explications. M. Morin hésita un moment, mais, ne pouvant mentir,

il finit par raconter l'affaire. M. Lafontaine le gourmanda, malgré l'envie de rire qu'il avait, et lui dit qu'il était décidé, cette fois, à l'emporter. Il l'emmena chez un tailleur et lui fit faire un habillement complet.

*Biographies et portraits.*

L.-O. DAVID

\* \* \*

La modestie excessive de l'honorable A.-N. Morin est connue de tous ; en voici un exemple :

Ayant dressé le tableau généalogique de sa famille, il lui avait donné le titre suivant : « Une généalogie de paysans, par l'un d'eux ». Puis, au-dessous, sous forme d'épigraphe, on lisait : « Je suis vilain, bien vilain, très vilain ». — DE BÉRANGER.

*Galerie Nationale, L'honorable A.-N. Morin.*

A. BÉCHARD

L'honorable Augustin-Norbert Morin né en 1803, mort en 1865, fut avocat, député, secrétaire provincial et juge de la cour supérieure.

### SIR ÉTIENNE-PASCAL TACHÉ

Le colonel sir Étienne-Pascal Taché, a joué dans notre histoire un rôle que, seul à ce tournant de notre destinée, il pouvait remplir. Sans diminuer ni sir John Macdonald, ni sir Georges Cartier, on pourrait dire qu'il a été le père, reconnu de tous, de la Confédération tiraillée au berceau par de nombreux parrains. Il est en outre parvenu à la postérité par un mot devenu historique. « Le dernier coup de canon tiré en Amérique, en l'honneur du drapeau anglais, le sera par un Canadien-français », dit-il un jour à Montmagny.

« C  
un p  
un g  
gner  
» M  
rend  
bouil  
Il ne  
de l  
jusq  
» l  
firen  
et n  
ratic  
un f  
l'occ  
feu  
» C  
débu  
copi  
dou  
tem  
C'êt  
mai  
long  
» C  
pré  
con  
mie  
Sir  
pre  
que  
Eti  
rap  
cou  
nen

« Cela sent la poudre. L'image est belle, mais un peu ambitieuse. Canon, c'est beaucoup dire; un geste hissant le drapeau suffisait à témoigner de notre loyalisme traditionnel.

» Mais, si cette dernière figure était assez pour rendre l'état d'âme de notre peuple, le cœur bouillant du vaillant colonel exigeait davantage. Il ne lui fallait rien moins que le canon, le canon de la citadelle de Québec tonnait au loin, et jusque dans l'histoire.

» Parmi tant de qualités civiques, qui lui firent supporter des heures d'angoisse physique et morale durant les longues heures de délibérations d'où sortit la Confédération, se glissait un faible : le goût de la parade militaire qui, l'occasion se présentant, se fut vite changé au feu en ardeur guerrière.

» Quelques années avant la Confédération, débutant au journal l'« Ordre » en quête de copie, un jour je fis un chic article où je raillais doucement, soyez-en sûr, les airs de soldat en temps de paix de l'orateur de Montmagny. C'était le défaut de la cuirasse mis à nu d'une main légère. La piqûre ne se guérit pas de longtemps, comme on va le voir.

» Quand, en 1866, la Confédération était en préparation, on se mit d'accord sur le projet de constitution; mais aucun des hommes de premier rang ne voulait céder le pas à l'autre. Sir Georges Cartier était prêt à s'effacer de la première place, mais à une seule condition, c'est que sa province la prît. Il fit accepter sir Etienne Taché comme premier ministre, et le rappel de la parole retentissante sur le dernier coup de canon, on peut le croire, facilita l'avènement de sir Étienne.

» Au moment où les choses étaient encore en suspens, j'écrivis dans « Le Canadien », que je rédigeais alors, et qui occupait une sorte de situation intermédiaire entre les partis, un article qui, aussitôt traduit et commenté, fit sensation. On crut y surprendre un mot d'ordre venu de l'Archevêché. Dans cet article, je désignais sir Étienne Taché comme l'homme de la situation. Coïncidence heureuse ! Quelques jours après, il était appelé à former le cabinet.

» Il n'était pas possible de boudier un journaliste si bien inspiré. Notre maître à tous, M. Parent, en fit la remarque à M. Taché.

— Oh ! je sais, dit M. Taché, l'article est aimable, M. Fabre est un brave homme, et aussi un honnête écrivain ; je savais déjà que, malgré plus d'un écart, il avait du flair politique ; je crois qu'il pense tout le bien qu'il dit de moi dans cet article ; mais il était sincère aussi lorsqu'il me raillait autrefois ! Sa sincérité d'aujourd'hui n'efface pas le souvenir de sa sincérité d'alors. Je le reverrai, mais un peu plus tard. C'est bien d'avoir écrit cet article, que je vais relire ; eût été mieux encore de ne pas écrire l'autre. Les deux articles étaient également sincères, et, je le crains, vrais. Il voit juste, vous le dites ; je le pensais déjà, je l'avais déjà senti...

— A tout péché, miséricorde, répliqua M. Parent. Le premier article était une boutade, qui ne blessait que votre amour-propre ; celui-ci est un acte qui consacre une situation acquise au pays. Que le patriote panse la petite blessure faite au soldat.

» En parlant ainsi, M. Taché montrait le cas qu'il faisait de la sincérité ; il s'honorait en se

dév  
serv  
son  
Sinc  
l'off  
role  
esti  
I

I  
pul  
ave  
sut  
no  
qu  
so  
fai  
Il  
dra  
na

mi  
tic  
co

de  
ch  
ré  
pi  
N  
à

P

dévoilant. Cette petite injure avait du moins servi à me le faire mieux connaître et estimer à son prix. Pour lui, rien ne valait la sincérité. Sincère lui-même, la sincérité seule pouvait l'offenser ou lui plaire. Et, dans toutes ses paroles et dans tous ses actes, on retrouvait cette estime de la sincérité ».

*La Patrie*, 26-6-1903.

HECTOR FABRE

---

### SIR GEORGES-ÉTIENNE CARTIER

Dès le début de sa carrière comme homme public, Cartier s'était en quelque sorte identifié avec la construction des chemins de fer, dont il sut peser, de prime abord, toute la valeur économique. Ce fut grâce à son travail persévérant que le Grand Tronc put étendre les bienfaits de son réseau primitif à travers nos Bois-Francs et y faire marcher la colonisation à pas de géants. Il était donc le ministre tout désigné pour prendre à sa charge la création de notre grande voie nationale : le Pacifique Canadien.

Ce chemin de fer était, du reste, l'une des premières assises fondamentales de la Confédération, telle qu'adoptée par la conférence inter-coloniale de 1864.

Sans l'annexion des domaines de la compagnie de la Baie d'Hudson et sans l'ouverture d'un chemin de fer pour soumettre ces immenses régions à l'agriculture et en faire de nouvelles provinces, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord eut perdu sa raison d'être et serait resté à l'état de lettre morte.

On peut ajouter, avec certitude, que sans l'action de Cartier et son indomptable énergie,

ces deux mesures n'auraient pu être menées à succès, en temps opportun.

Aussi, l'achat des Territoires et l'entreprise du Pacifique Canadien furent-ils les principaux éléments dont les adversaires de la Confédération se servirent, ou plutôt abusèrent pour soulever le peuple, surtout dans la province de Québec.

Cartier fut à la hauteur des luttes qu'il fallut soutenir pour conserver la confiance que l'immense majorité de ses compatriotes lui avait prodiguée jusque-là. Il n'épargna ni son repos, ni sa santé, ni ses intérêts personnels pour faire réussir ce qu'il croyait être une bonne et grande cause.

Les préjugés avaient été si bien exploités dans la province de Québec que l'acquisition des Territoires y était encore vue avec la plus grande défaveur, lorsque le parlement fédéral fut appelé, en 1869, à lui donner une sanction définitive. Certains députés, admirateurs et partisans dévoués de Cartier, l'approchèrent pour lui représenter qu'il était très difficile pour eux d'appuyer de leurs votes une mesure aussi impopulaire.

C'est à cette occasion que Cartier prononça ces paroles qu'on a vainement cherché à dénaturer en certains milieux.

« J'admets, dit-il, que c'est une mesure très impopulaire parmi nos compatriotes ; mais c'est précisément pour cette raison que j'ai le droit de compter sur votre concours. S'il s'agissait d'une mesure que tout le monde approuve, je n'aurais pas besoin de votre appui pour la faire passer ».

*La Patrie*, 22-8-03.

J.-A. CHICOYNE

Vo  
ges-É  
ces.  
mars  
pape  
empi  
les n  
M.  
nes g  
d'all  
qu'è  
éduc  
suis  
tiale  
cane  
cain  
Et c  
tir v  
pon'  
» l  
féni  
le P  
féni  
car,  
M.  
de  
m'a  
» fil  
» ce  
J'a  
tho  
C  
lair

Voici un trait qui peint l'adresse de sir Georges-Étienne Cartier, à profiter des circonstances. On débattait sur la milice. C'était le 31 mars 1868. M. Jones, ennemi des féniens, du pape et du bill de milice, demandait que l'on empêchât les jeunes gens gradués dans nos écoles militaires de prendre du service à l'étranger.

M. Cartier. « — Aucune loi n'oblige ces jeunes gens à rester dans le pays. Ils sont libres d'aller où bon leur semble, et le pays ne peut qu'être fier d'avoir donné à ceux qui partent une éducation militaire. La jeunesse canadienne, je suis heureux de le dire, est d'humeur assez martiale. Il est notoire aujourd'hui que 50,000 canadiens se sont enrôlés dans l'armée américaine du nord, pendant la guerre de sécession. Et cent-cinquante jeunes gens viennent de partir volontairement pour s'enrôler dans l'armée pontificale.

» Ils vont combattre Garibaldi qui est le grand fézien de l'Italie. Ils vont défendre Sa Sainteté le Pape, qui est l'ennemi le plus déterminé des féziens. Et je suis sûr de ce que j'affirme ici, car, lorsque j'ai eu l'honneur, en compagnie de M. T. d'Arcy McGee, d'obtenir une audience de Sa Sainteté, la première question qu'Elle m'a adressée a été celle-ci : « J'espère, mon cher » fils, que les féziens irlandais d'Amérique ont » cessé de troubler la paix de votre pays ». J'ajouterai, à ce propos, que toute l'Église catholique est opposée au fézianisme ».

C'était porter le coup avec une arme triangulaire.

\* \* \*

Cartier était aussi un homme habile à se ren-



seigner, sachant où prendre les éléments de sa science et la réduisant, une fois qu'il l'avait acquise, à un exposé clair autant qu'énergique. Un jour, il me demanda si je connaissais le travail du lin. Je lui dis que non — ensuite, après un silence, j'ajoutai :

« — Un tel, qui est ici en ce moment, est tout à fait votre homme dans cette partie.

Il éclata :

» — Comment ! diantre de diantre, vous dites que vous n'en savez rien, tout en m'indiquant où prendre la chose ! Souvenez-vous qu'un homme qui sait où se trouve un renseignement est capable de répondre à la question qu'on lui pose.

Le ton, le geste, toute cette colère c'était pour frapper mon imagination et me faire comprendre sa manière de travailler. J'en ai gardé mémoire.

Une autre fois encore :

» — Comment un tel a-t-il appris cela ?

— Par lui-même.

— C'est la bonne manière ! Je me suis formé seul : je m'en trouve bien ».

\* \* \*

Son énergie perçait à tout instant. Il arriva que certains journaux attaquèrent vivement et avec malice un fonctionnaire public, lequel se jeta tout tremblant dans les bras du ministre, mais celui-ci se contenta de répondre :

« — La belle affaire ! nous savons qu'ils ont tort.

— Oui, mais, sir Georges, ils m'abiment.

— Ah ! vraiment, qu'est-ce qui vous démonte ? Vous êtes payé pour cela ».

Et il

Le r  
je l'a  
mais r  
au suj  
constr

Entre

« N'

nous r

Plus

Chine

Qu'ils

y invi

Il :

et de

trois

tête, :

» —

Sir

ces m

» —

toffe

Lo  
de d

sous

et, le

de le

L'

sion

Jean

le ter

vitre

Et il se mit à rire.

\* \* \*

Le matin d'une grande bataille parlementaire, je l'ai vu causer de mille propos, gai, alerte, mais revenant, de dix minutes en dix minutes, au sujet principal. Il s'agissait du bill pour la construction du chemin de fer du Pacifique. Entre deux anecdotes, il s'écriait :

« N'est-ce pas que c'est une grande idée ! nous relient les océans de droite et de gauche... Plus que cela, nous aurons à nos portes la Chine de l'Asie comme Lachine de Montréal... Qu'ils trouvent quelque chose de mieux ! je les y invite... Cela ne se voit pas tous les jours !

Il y avait comme une nuance de vantardise et de fierté dans ces tirades. Et lorsque, vers trois heures, sir John entra en dodelinant de la tête, selon son habitude, disant :

» — *Well Cartier, let us have another field-day.*

Sir Georges empoigna les papiers et sortit sur ces mots :

» — Voilà les mesures que j'aime, il y a de l'étoffe là-dedans ».

\* \* \*

Lorsqu'il partait pour une ou deux semaines de durée, il allait dans tous les bureaux placés sous ses ordres donner la main aux employés et, le plus souvent, demandait des nouvelles de leurs familles.

L'un de ceux-ci vint lui demander la permission de quitter son travail pour fêter la Saint-Jean-Baptiste. Il lui décocha un « je n'ai pas le temps de vous écouter » ! qui fit trembler les vitres.

L'autre parti, il se tourna vers moi et dit en ricanant :

« — Allez donc lui faire comprendre qu'il peut fêter la Saint-Jean-Baptiste sans la tourner en question d'État ».

\* \* \*

Un jour qu'il y avait plusieurs personnes dans l'antichambre, attendant son audience, il profita de ce que la porte était entrebâillée pour s'exclamer à pleine voix :

« — Nous n'en finirons jamais ! Tant de monde ! Il faut que chacun se presse »...

Ces paroles produisirent un effet magique ; chaque solliciteur fut bref, direct, précis dans ses explications.

\* \* \*

Je l'ai vu bien gai, bien affectueux, bien simple, bien arrogant, bien peiné, bien énergique, bien indécis, jamais désespéré.

Vous souvient-il qu'un soir durant les débats, M. Mackenzie, faisant allusion à l'audace que déployait M. Cartier, dit que cela provenait du grand nombre de ses adhérents.

« — Sans doute ! fut la riposte de sir Georges, mais vous savez que je n'aurais pas autant d'amis autour de moi s'ils avaient des doutes sur mon caractère ».

*Le Monde Illustré.*

BENJAMIN SULTE

---

LORD BEACONSFIELD ET SIR JOHN  
A. MACDONALD

Voici une charmante anecdote racontée dans la « Presse », il y a vingt-cinq ans, et qui ne

manq  
jourd  
'Toi  
l'un c  
dame  
elle l  
minu  
son l  
silenc  
venai  
duc c  
taille  
regar  
resta  
du p  
Mais  
cette  
céan  
qu'il  
Johr  
nada  
était  
La  
  
UN  
O  
Joh  
Due  
borr  
sess  
réal  
son  
déb  
A  
s'ét

manquera pas d'intéresser nos lecteurs d'aujourd'hui.

Toute une sensation ces jours derniers, dans l'un des plus brillants salons de Londres. Une dame du plus grand monde avait réuni chez elle l'élite du parti conservateur. Au coup de minuit, alors que la conversation avait atteint son plus haut degré d'animation, il se fit un silence plein de mystère. Sur le seuil de la porte venait d'apparaître Benjamin Disraeli, premier duc et comte de Beaconsfield. C'était bien sa taille, ses cheveux bouclés, sa démarche, son regard. Pendant plusieurs secondes, l'assistance resta muette, bien convaincue que l'ancien chef du parti conservateur était revenu sur la terre. Mais quand le vieux monsieur, cause de toute cette sensation, fut présenté par la dame de céans à ses plus proches voisins, on s'aperçut qu'il n'était pas un revenant, mais bien Sir John A. Macdonald, le premier ministre du Canada, dont la ressemblance avec le feu comte était des plus frappantes.

*La Presse.*

---

#### UN DUEL DE SIR JOHN-A. MACDONALD

On a parlé, à maintes reprises, du duel de Sir John-A. Macdonald avec le député W.-H. Blake. *Duel* n'est pas le mot, puisque toute l'affaire se borna à l'envoi d'un cartel. C'était pendant la session de 1849. Le parlement siégeait à Montréal. Sir L.-H. Lafontaine venait de proposer son fameux *bill d'indemnité*. On sait quel violent débat occasionna ce projet de loi.

Au cours de la discussion, sir Allan McNab s'étant servi, à l'égard de ses adversaires, de

l'épithète de rebelles, M. Blake releva le mot et prétendit qu'il s'appliquait parfaitement aux torys. « On peut, disait-il, être rebelle de deux manières, on peut être rebelle à son pays et, comme vous êtes rebelles à ses désirs les plus légitimes, vous êtes les vrais rebelles ».

Laissons Gérin-Lajoie raconter ce qui s'en suit :

A ces mots prononcés avec une force dont il est impossible de donner l'idée, les députés torys bondirent de rage. Les uns vociféraient, d'autres montraient le poing. Sir Allan McNab apostropha vivement M. Blake et lui demanda de retirer ces paroles ou qu'il l'en tiendrait responsable.

« — Jamais, s'écria M. Blake ».

Alors la foule qui encombrait les galeries commença à s'agiter, les uns applaudissant, les autres sifflant ; bientôt des coups de poing et de bâton s'échangèrent au milieu d'un tumulte indescriptible. L'Orateur ordonna de faire évacuer les galeries, malgré l'opposition de certains députés, tandis que d'autres insistaient pour que cela se fit. Le sergent-d'armes se mit en frais d'exécuter l'ordre de l'Orateur ; mais le tumulte était à son comble. Les députés quittèrent leurs sièges, et les dames qui assistaient à la séance vinrent se réfugier dans l'enceinte des délibérations. Enfin, l'ordre s'exécuta ; peu à peu la foule sortit des galeries, et les vociférations ne se firent plus entendre que dans les couloirs et les vestibules. La Chambre continua à siéger à huis clos.

Le lendemain, M. Blake reprit son discours où il l'avait laissé la veille et continua à accabler ses adversaires de sarcasmes et d'invectives.

M. I  
après c  
riel, u  
Tout  
tumult  
galerie  
huis cl  
mesur  
par Je  
lieu, s  
ment.  
avec  
celle c  
paraît  
Macdo  
son si  
terval  
Blake  
son a  
en res

Bui

Sir  
est m  
premi  
et hon  
Sir  
minist

Th  
attaq  
pas ti  
donn  
Ur  
l'inte

M. Robinson lui répondit avec modération, après quoi M. Merritt fit, dans le sens ministériel, un discours plein de logique et de bon sens. Tout à coup, sans qu'il y eût le moindre tumulte, l'Orateur ordonna de faire évacuer les galeries, et la Chambre continua de siéger à huis clos. On apprit bientôt la raison de cette mesure. Un cartel avait été envoyé à M. Blake par John-A. Macdonald, et un duel allait avoir lieu, si la Chambre ne s'interposait immédiatement. L'Orateur envoya le sergent-d'armes avec la masse à la demeure de M. Blake et à celle de M. Macdonald, leur enjoignant de comparaître immédiatement à leurs places. M. Macdonald comparut et déclara qu'il serait à son siège à la séance suivante, et que dans l'intervalle aucune rencontre n'aurait lieu. M. Blake ne put être trouvé ce jour-là, mais il fit son apparition peu de temps après, et l'affaire en resta là. — R...

*Bulletin des Recherches Historiques*, 1900.

Sir John Macdonald naquit en Écosse en 1815. Il est mort en 1901 après avoir été pendant longtemps premier ministre du Canada. Chef du parti conservateur et homme d'état habile.

Sir Allan McNab, né en 1798, mort en 1862. Premier ministre avec Morin en 1854 et avec Taché en 1855.

---

## RÉPARTIES

Thomas-J.-J. Loranger était dangereux à attaquer et ses adversaires avaient soin de ne pas trop le provoquer. Voici deux anecdotes qui donnent une idée de sa force dans les réparties.

Un jour qu'il parlait à Laprairie, un individu l'interpellait, à tout instant ; il demanda à un de

ses amis qui il était. On lui répondit qu'il sortait du pénitencier, et il continua son discours. L'individu l'ayant de nouveau interrompu, « messieurs les électeurs, dit-il, laissez-le parler, il serait cruel de lui refuser ce plaisir, il en a été privé pendant si longtemps ».

Dans une grande assemblée tenue à Sainte-Rose, l'un des orateurs de la circonstance, un riche marchand de farine, l'avait attaqué un peu rudement, dans un langage peu correct, rempli de ce qu'on appelle *des cuirs*. Loranger ayant pris la parole après lui, dit :

« Messieurs, vous venez d'entendre M. X... C'est comme vous le savez, un riche marchand qui a fait sa fortune en vendant de la farine, mais après l'avoir entendu, vous devez être convaincus comme moi qu'il aurait fait une bien plus grande fortune dans le commerce de cuir ».

*Mes contemporains.*

L.-O. DAVID

L'honorable Thomas-Jean-Jacques Loranger, né en 1823, mort en 1885. Homme politique, écrivain et magistrat.

### CHARLES LABERGE

On rapporte qu'à son retour de l'exil, Papineau prit part à la séance de clôture du collège St-Hyacinthe, durant laquelle plusieurs bons discours furent prononcés par les élèves. Un des prix les plus recherchés qui fut donné ce jour-là, était celui de déclamation. Tout naturellement, le supérieur pria celui qu'on appelait l'orateur de couronner le vainqueur. L'on vit alors s'avancer un jeune homme de dix-huit ans ; petite taille, tête charmante, abondante chevelure bouclée, figure fine et espiègle, manière gra-

cieuse  
guée :  
Papir  
jama  
faire.  
le tal  
parm  
C'è  
vait  
Labe  
J.-  
etc.,

Ch  
et é  
asser  
coml  
Cher  
et n  
mot

« C  
prop  
C'

pou  
M

Ch  
Il a c  
ral e

N  
O. C  
fine

cieuse, démarche alerte et vive, tournure distinguée : tel était ce collégien. En le couronnant, Papineau dit : « Franchement, monsieur, je n'ai jamais aussi bien parlé que vous venez de le faire. Si j'ai eu le titre d'orateur, vous en avez le talent, et je vous prédis que vous brillerez parmi les hommes les plus éloquents de ce pays ».

C'était en 1845, et le jeune homme qui recevait cet insigne honneur était Charles-Joseph Laberge.

*J.-O. Pelland, Biographie, discours, conférences, etc., de l'Hon. Honoré Mercier.*

HONORÉ MERCIER

\* \* \*

Charles Laberge, un de nos meilleurs orateurs et écrivains disparus, assistait un jour à une assemblée où M. Cherrier prit la parole pour combattre le projet de la Confédération. M. Cherrier parlait bien, mais il hésitait quelquefois et ne trouvait pas toujours du premier coup le mot qu'il cherchait.

« Quel est disait-il le pouvoir le plus, le plus propre.... propre... à... »

C'est un pouvoir d'eau, dit Laberge assez haut pour être entendu d'une partie de l'auditoire.

*Mes contemporains.*

L.-O. DAVID

Charles Laberge est né en 1827 et il est mort en 1874. Il a été publiciste, orateur remarquable, solliciteur général et magistrat.

### UNE PAROLE A DÉTENTE

Nul ne savait mieux que l'honorable P. J. O. Chauveau saisir l'apropos pour décocher une fine répartie, une saillie piquante. C'est à lui



qu'on doit ce bon mot à l'adresse de son *ami* Cauchon, lorsque fut exposé, pour la première fois, dans les couloirs du palais législatif à Ottawa, le portrait du président du Sénat, avec ce luxe de dentelles et de soieries qui amusa si fort le public.

« — C'est bien Cauchon, dit Chauveau ; mais ajouta-t-il en haussant les épaules, il a trop de *soies* ».

*Les Guêpes Canadiennes.* PLACIDE LÉPINE

L'honorable P.-J.-O. Chauveau né en 1820, mort en 1890. Fut premier ministre de la province de Québec de 1867 à 1873, président du Sénat de 1873 à 1874, puis shérif de Montréal. Littérateur distingué.

#### L'HONORABLE JOSEPH CAUCHON

Dans la nuit du 12 juin 1846, un terrible incendie détruisit le théâtre Saint-Louis, à Québec. Une cinquantaine de personnes trouvèrent la mort dans cette catastrophe. Au nombre des victimes se trouvaient Madame McDonald, femme du rédacteur du *Canadien*, et sa fille, Madame Rigobert Angers. Écoutons maintenant le chroniqueur :

C'est au sujet de ces deux dernières que M. Cauchon, rédacteur du « Journal de Québec », commit l'un des plus grotesques impairs de sa carrière mouvementée. M. McDonald était, lui aussi, présent à cette funeste représentation. On parvint à l'arracher à la fournaise, où périrent sa femme et sa fille. Voici en quels termes M. Cauchon raconta cet incident :

« M. McDonald, le rédacteur du *Canadien*, eut aussi le bonheur d'échapper à cette calamité. Dès qu'on l'aperçut et qu'on l'entendit, plusieurs

bras :  
effort  
perdu  
seule  
et de  
sont  
C'  
s'en  
Quél  
cette  
bott  
qu'u  
peut  
coca  
On s  
tigu  
font  
bre.  
eut  
lui j  
ness  
L  
L'  
1885  
nant

L  
la N  
sa  
n'él  
pro  
san  
den

bras s'attachèrent à lui et on le retira ; dans les efforts qu'on avait faits pour le dégager, il avait perdu ses bottes. *Ce serait peu si c'était là sa seule perte, mais il pleure la perte de son épouse et de sa fille aînée, Madame Rigobert Angers, qui sont péries dans les flammes* ».

C'est incroyable, mais c'est exact ; on peut s'en convaincre en consultant le « Journal de Québec » du 13 juin 1846. M. Cauchon commit cette énorme balourdise ! Il mit en regard les bottes de M. McDonald et ces deux êtres chéris, qu'une mort horrible venait de lui ravir. On peut s'imaginer l'impression que firent ces lignes cocasses au milieu de la stupeur universelle ! On se sentait provoqué à ce rire nerveux et fatigant qu'un mot ou une attitude ridicules font naître parfois, au milieu d'une veille funèbre. Dans les polémiques innombrables qu'il eut à soutenir, les adversaires de M. Cauchon lui jetèrent souvent au nez cette perle de sa jeunesse.

*La Presse.*

IGNOTUS

L'honorable Joseph Cauchon, né en 1816, mort en 1885. Journaliste, président du Sénat en 1867, lieutenant-gouverneur de Manitoba en 1879.

---

### UN TRAIT ADMIRABLE

L'honorable Joseph Howe, le grand orateur de la Nouvelle-Écosse, le politicien fameux auquel sa province a élevé une statue récemment, n'éprouvait pas de plus grande joie que de se promener par monts et par vaux et d'admirer, sans se lasser, les splendides paysages qui abondent dans cette partie de notre pays.

Il avait surtout pour les arbres un véritable culte.

On raconte, à ce sujet, que voyageant, un jour, sur une route de la campagne, il aperçut, soudain, un cultivateur occupé à couper quelques arbres qui bordaient la route. Connaissant la rapacité de ce paysan, sans doute, l'honorable Howe, s'arrêta près de lui et l'interpela comme suit :

« — Combien demanderiez-vous pour ne pas abattre ces arbres ?

— Vingt-cinq dollars », répliqua le vandale, sans sourciller.

L'honorable Howe sortit aussitôt sa bourse — fort peu remplie à cette époque — en tira les billets de banque nécessaires et les remit au fermier.

Les arbres étaient sauvés et pendant longtemps encore, ils couvrirent le chemin de leur ombre fraîche.

ANONYME

L'honorable Joseph Howe, né en 1804, mort en 1873, fut un homme politique, un poète et un prosateur de grande distinction.

## LE BONAPARTE DES CHAUDIÈRES

L'orateur qui, par un phénomène inexplicable, puisqu'il était absolument illettré, a le plus réussi à électriser les foules par la parole, est Napoléon Fauteux, surnommé le Bonaparte des Chaudières. Ses auditoires comptaient rarement moins de 4,000 à 5,000 hommes, tous journaliers. Il se trouva soudain, un jour, le chef reconnu d'une grève formidable qui paralysa toutes les industries des Chaudières. Il n'avait qu'à se montrer sur une clôture, sur un tas de

pierre, si  
qu'aussil  
n'avait ]  
ses court  
bref, d'  
succès f  
jusqu'à  
gende v  
asseoir c  
mère.  
de la g  
jamais  
d'homn  
L'Hi

E

Dans  
dire m  
Une  
ble M.  
semblé  
à la vil  
blique  
Un éle  
cela di  
avoir  
boulev  
Souv

L

J'ai  
père d

pierre, sur une pile de planches pour haranguer, qu'aussitôt la foule était prise de délire. Il n'avait pourtant rien à dire, que quelques phrases courtes, décousues, qu'il prononçait d'un ton bref, d'une façon tranchée. Cependant son succès fut colossal. On le porta en triomphe jusqu'à la Chambre des Communes, où la légende veut que « le gouverneur général l'ait fait asseoir dans son fauteuil ». Sa gloire fut éphémère. La police d'Ottawa assomma les chefs de la grève à coups de bâton, et Fauteux n'a jamais depuis songé à imiter le grand meneur d'hommes, Napoléon, à qui on l'avait comparé.

*L'Histoire de Hull, dans Le Spectateur.*

E.-E. CINQ-MARS

### BOULEVARD ET HONORABLE

Dans le langage populaire *pire* veut souvent dire *mieux* ou *plus fort*.

Une curieuse anecdote à ce sujet. L'honorable M. J. E. Turcotte ancien président de l'Assemblée Législative avait fait don d'un terrain à la ville des Trois-Rivières pour une place publique qui fut appelée le *Boulevard Turcotte*. Un électeur de son comté entendant parler de cela dit : « Cré Jos. Turcotte ! Il est bien pour avoir toutes les places ! Ils l'ont bien fait *boulevard* ! C'est-il *pire qu'honorable* ? »

*Souvenirs et légendes.* P.-J.-O. CHAUVEAU

### L'HONORABLE J.-E. TURCOTTE

J'ai entendu parler Joseph-Edouard Turcotte père de Lucien.

C'est lui qu'il fallait voir à la tribune.

Trapu, brun, chevelure courte, mais abondante, la tête bien posée sur de fortes épaules, doué d'un organe dominateur, et des gestes comme devait en avoir Berryer.

Il n'avait peut-être pas le savoir, le fini de la phrase d'un Laurier, ou d'un Chapleau, mais il revêtait dans toute sa personne un je ne sais quoi qui faisait éclater le coup de foudre du véritable tribun. Sa démarche, son torse léonin, la manière avec laquelle il se renversait en arrière, dans une attitude fière, croisant les bras sur sa vaste poitrine, le tout relevé par un regard provocateur qui en disait plus que ses paroles, dénotait chez lui l'homme inspiré. Je l'ai vu, une fois entre autre, à propos d'une mesure soumise par le gouvernement, majestueux, grandi, avec la trame du discours, laisser sa banquette, le bras en avant, la main et le doigt tendus, s'avancer jusque dans l'hémicycle ; et là, objurguant les ministres, les citer au tribunal de l'opinion publique. L'auditoire sous le feu de son regard, prêt à applaudir, ne se possédant plus, se penchait aux balustres comme pour mieux aspirer l'élixir de ses paroles. Alors Joseph Cauchon, député de Montmorency, se tournant vers la chaire où présidait M. Sicotte, aujourd'hui juge à Montréal, s'écria avec une voix pleine d'émotion : M. l'orateur, faites taire le député des Trois-Rivières : il soulève les galeries !

*Monde Illustré*, 1901.

PHILIAS HUOT

L'honorable Joseph-Edouard Turcotte naquit en 1808 et il est mort en 1864. Orateur éminent.

LES I

Un de  
pais, éta  
le jour  
mettre d  
suite de  
à Montr  
de sa p  
deux di  
mages e  
« la foul  
ne l'avai  
les amis  
auditeur

Cette  
chintre,  
né à Or  
l'ont co

« Si l  
à lire q  
peuple l

Le n  
Chapais  
rapides  
les chos

Le p  
été lon  
deste, s  
était m  
suspens

courir.  
trésors  
ajour

Rar  
qu'il l

## LES DEUX HONORABLES CHAPAIS

Un de nos plus éloquents orateurs, M. Chapais, étant allé à la campagne, à Saint-Gervais, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, pour se remettre des fatigues oratoires causées par une suite de discours prononcés les jours précédents à Montréal, Québec et Limoilou, se délasser de sa propre éloquence, dut prononcer encore deux discours, « véritable gerbe de pensées, d'images et de souvenirs ». A chaque discours, « la foule s'attachait à ses lèvres, comme si elle ne l'avait pas encore entendu » ; et il fallut que les amis de M. Chapais fissent violence à ces auditeurs acharnés pour le ramener en ville.

Cette petite scène me rappelle un mot d'Achintre, cet homme de tant de cœur et d'esprit, né à Orange (Vaucluse), qu'aucun de ceux qui l'ont connu n'ont oublié au Canada.

« Si les Canadiens, disait-il, aimaient autant à lire qu'à écouter, le peuple Canadien serait le peuple le plus lettré de l'Univers » !

Le nom d'Achintre rapproché de celui de Chapais me rappelle un autre de ses jugements rapides par lesquels il classait les hommes et les choses.

Le père de M. Chapais, du Chapais actuel, a été longtemps ministre. Mais c'était un modeste, se défiant de ses forces ; au Sénat, où il était mon collègue, il passait les séances et les suspensions de séance à lire, au lieu de discourir. Faut-il penser qu'il emmagasinait les trésors de connaissance que son fils prodigue aujourd'hui ?

Rarement, il rompait le silence ; mais lorsqu'il le rompait, c'était « pour de bon ». Il

avait une flamme, en même temps qu'une précision de parole, qui subjugaient.

Un jour, Achintre vint me prendre au Sénat — je crois bien que c'était pour dîner, il aimait à dîner ! M. Chapais prenait la parole au moment où il entrait. Achintre fut aussitôt frappé de son accent vibrant, de son raisonnement péremptoire ; et il me dit à demi-voix : « Nous dînerons un peu plus tard ». Retarder de se mettre à table n'était jamais arrivé à Achintre depuis que nous nous connaissions. Je prêtai l'oreille comme lui au discours de M. Chapais.

Et en sortant, Achintre me dit : Quel dommage, mon pauvre Hector Fabre, que vous ne parliez pas comme ça !

*La Patrie*, 15-8-03.

HECTOR FABRE

---

### L'HONORABLE ALEXANDER MACKENZIE

J'ai toujours eu une profonde estime pour M. Alexander Mackenzie. C'est dans la force du terme ce que l'on est convenu d'appeler un fils de ses œuvres, *a self made man*. Il commença par être maçon, et de la truelle il s'éleva à la distinction de chef d'un grand parti, de premier ministre du Canada. Veut-on une meilleure preuve que chacun dans notre libre pays peut arriver à tout par son seul mérite ? Le général Grant était un ancien ouvrier tanneur, et Lincoln fut charpentier ; nous n'avons rien à envier à nos voisins. La déposition de M. Mackenzie lui porta un coup mortel. A quelqu'un qui lui parlait de ses amis il répondit par ces

mots :  
Le 38<sup>e</sup>

L'hon  
1892. F

L'ho  
fut un  
parti c  
à 1878  
nemen  
une id  
Shake

« Tr  
j'allai  
quand  
libéra  
résou  
voir c  
audit  
de la  
règles  
pond  
dépu  
son  
sa té  
Le

L'  
lieute  
en 11  
homi

mots : *I have no friends*, je n'ai plus d'amis.  
*Le 38<sup>ème</sup> fauteuil*, 1891.

HON. JOSEPH TASSÉ

L'honorable Alexander Mackenzie né en 1822 mort en 1892. Fut premier ministre du Canada de 1873 à 1878.

### L'HONORABLE L.-R. MASSON

L'honorable Louis-François-Roderick Masson fut un debatter non ordinaire et pendant que le parti conservateur fut dans l'opposition, de 1873 à 1878 il batailla rudement contre le gouvernement au pouvoir. Voici un trait qui donne une idée de son éloquence dans la langue de Shakespeare.

« Traducteur au parlement à cette époque, j'allais fréquemment écouter M. Masson, et quand je l'entendais dénoncer les transactions libérales de cette voix vibrante et honnête qui résonnait comme un clairon, j'aurais voulu pouvoir crier bravo. Il empoignait tellement ses auditeurs que plus d'un applaudissement partit de la galerie, ce qui est contraire à toutes les règles parlementaires. *I cant help it!* me répondit un jour un fonctionnaire anglais, ancien député, à qui je faisais observer les dangers de son enthousiasme. Si M. MacKenzie l'eut su, sa tête y passait.

*Le 38<sup>ème</sup> fauteuil.*

HON. JOSEPH TASSÉ

L'honorable Louis-François-Roderick Masson, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, naquit en 1833 et il est mort en 1903. Excellent orateur et homme politique très renseigné.



## L'HONORABLE LETELLIER DE ST-JUST

Voici un trait qui peint le caractère de M. Letellier de St-Just, et qui fait voir que sa vie agissante et militante n'avait pas tari en lui les sentiments affectueux et doux, comme il n'arrive que trop souvent dans la carrière politique. Il revenait de Rimouski, avec le nouveau député de l'Islet, après avoir contribué à l'élection du Dr Fiset, en 1872. Comme il passait à la Rivière du Loup, en vue du steamer en partance pour le Saguenay, son compagnon de voyage lui proposa d'y pousser une pointe, pour aider le candidat libéral qui se présentait en opposition à M. William Evan Price, frère du sénateur David Price, tout-puissant dans le comté.

Après plusieurs minutes de silence, M. Letellier répondit à son ami : « Non, je n'irai pas, je ne puis pas oublier que mon ami David Price, dans une de mes élections, m'a envoyé, de lui-même et à ses frais, une goélette de Saguenay, pour transporter à la Rivière Ouelle mes voteurs absents ». — Puis, fouettant les chevaux, il s'éloigna de la tentation. « J'admire », ajouta-t-il, « la belle réponse que mon ami l'honnête M. Barry m'a faite en une même occasion : — *Mon cœur est plus fort que ma politique* ».

*Letellier de Saint-Just et son temps.*

P.-B. CASGRAIN

\* \* \*

L'honorable Letellier de Saint-Just, traitait ses domestiques et ses employés d'une façon telle qu'ils lui restaient attachés pour toujours.

En voici un exemple entre bien d'autres.

Quelq  
Wood, i  
par son  
autant  
le point  
en ajout  
dernière  
« Louis,  
voyait  
chaine  
verrai  
Louis ;  
une ma  
conduir  
même.  
Letellie  
dont il  
tenu u  
la perr  
pour le  
dent d  
ne pui  
devoir  
m'acc  
sois pe  
ploi pe  
rais pl  
ce fut  
funèb  
Lel

L'ho  
mort  
nomm  
en 187

Quelques jours après avoir quitté Spencer Wood, il s'était fait conduire au débarcadère par son fidèle cocher Louis Caron, qui l'aimait autant qu'il en était aimé, et dont il était sur le point de se séparer. Louis lui fit ses adieux, en ajoutant combien il regrettait que ce fût la dernière fois qu'il menait un si bon maître. « Louis, lui dit M. Letellier, qui dès lors prévoyait que sa fin n'était pas éloignée, la prochaine fois que vous me mènerez, je ne vous verrai pas ». Cette parole alla au cœur de Louis ; le bon domestique comprit que c'était une manière indirecte de lui demander de le conduire en terre ; et il se le promit en lui-même. Aussi dès qu'il apprit la mort de M. Letellier, il alla trouver le chef du département dont il dépendait (car depuis peu il avait obtenu un emploi de messenger), et il lui demanda la permission de se rendre à la Rivière-Ouelle pour les funérailles. Après avoir raconté l'incident dont nous venons de parler, il ajouta : « Je ne puis me dispenser d'aller rendre le dernier devoir à mon ancien maître. Il faut que vous m'accordiez cette faveur ; car, malgré que je sois pauvre et que je n'aie que mon humble emploi pour vivre, moi et ma famille, je le sacrifierais plutôt que de n'y pas aller ». Et en effet, ce fut le bon Louis Caron qui conduisit le char funèbre aux obsèques de M. Letellier.

*Letellier de Saint-Just et son temps.*

P.-B. CASGRAIN

L'honorable Luc Letellier de Saint-Just, né en 1820, mort en 1881, fit parti du cabinet Mckenzie, puis fut nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec en 1876. Il fut révoqué en 1879.

---

## SIR A.-P. CARON

Dès ses plus jeunes années, cet homme donna des preuves de son grand esprit de combativité. Il avait à peine trente ans quand il se présenta pour la première fois dans le comté de Québec. Dans une assemblée, où il adressait la parole, un électeur le somma de se retirer, disant que le comté ne voulait élire qu'un ministre pour le représenter : « Qu'à cela ne tienne » répondit le jeune orateur, « je serai votre représentant et je serai ministre ». Il tint parole.

*La Presse*, 21-4-08.

Sir Adolphe Philippe Caron né en 1843, décédé en 1908, fut ministre de la milice et ministre des postes du Canada.

## L'HONORABLE L.-O. TAILLON

Lorsque le chemin de fer du Nord était sous le contrôle du gouvernement, l'honorable Taillon était assiégé du matin au soir par ceux qui voulaient faire partie de l'administration de ce chemin. Un jour, plus impatienté que de coutume, il s'écria : « Eh bien ! il ne restait plus qu'une place dans les chars pour les voyageurs, prenez-la, je vais être débarrassé, nous allons annoncer que non seulement les bureaux, mais tous les chars, même celui réservé au bagage, sont remplis, qu'il n'y reste plus une place, ni pour les employés ni pour le public ».

Le solliciteur ébahi se mit à rire et s'en alla raconter l'aventure qui fit du bruit.

Une autre fois, ne sachant que répondre à quelqu'un qui le tourmentait : « Tiens, voulez-vous ma place ? Prenez-la, je m'en vais ». Et il partit.

*Mes contemporains.*

L.-O. DAVID

A une  
lements  
nuyer le  
méritait  
finiment  
perspect  
le futur  
discourir  
certain  
chet, fat  
remplac  
la déput  
de M. M  
tion. I  
transfor  
sence d'  
sieur l'  
quand j  
me à la  
moi un  
Et le p  
là, de  
vite en  
F.-G  
res.

L'hor  
en 1900  
ministre  
disting

S'  
Mèn  
porté

## PRÉSENCE D'ESPRIT

A une certaine séance d'un des premiers parlements de Québec, l'opposition — affaire d'enluyer le gouvernement, qui probablement le méritait bien — avait décidé de prolonger indéfiniment le débat. C'était une nuit blanche en perspective. Après plusieurs de ses collègues, le futur honorable F.-G. Marchand se leva pour discourir, *ab ovo*, sur n'importe quoi. A un certain moment, le *speaker* du temps, M. Blanchet, fatigué, épuisé, quitte le fauteuil et se fait remplacer par feu M. Houde, alors le doyen de la députation. Le changement eut lieu à l'insu de M. Marchand, pendant la lecture d'une citation. En se retournant vers le président, la transformation le frappe et avec une rare présence d'esprit, il dit : « Je ne savais pas, monsieur l'orateur, avoir parlé depuis si longtemps ; quand j'ai pris la parole, vous étiez jeune homme à la barbe noire, et j'ai maintenant devant moi un vénérable vieillard à barbe blanche » !... Et le père Houde, de méchante humeur ce soir-là, de répondre d'un ton grognon : « On vieillit vite en entendant de pareils débats ».

*F.-G. Marchand, Mélanges poétiques et littéraires.*  
A. DE CELLES

L'honorable Félix-Gabriel Marchand né en 1832, mort en 1900, fut membre de la Société Royale et premier ministre de la province de Québec. Littérateur et poète distingué.

## SIR J.-A. CHAPLEAU EN FRANCE

Même à l'étranger, Sir J.-A. Chapleau a remporté de beaux succès d'éloquence. Un jour à

Bordeaux, en 1881, un riche négociant de la ville lui avait donné un banquet. Cette nature d'artiste était encore toute imprégnée de l'in-définissable émotion du premier accueil fraternel sur le sol de la vieille France : il était peut-être le seul des nôtres qui eût jusqu'alors reçu un tel hommage. Ce qu'il y dit, je ne le sais plus ; mais ce que je sais, c'est que lorsqu'il reprit son siège, tous ces hommes endurcis de la finance, ces froids et riches négociants, ces millionnaires blasés, cherchaient en vain à dissimuler une larme que l'émotion avait fait jaillir, s'avouant, eux qui avaient entendu les grands orateurs français depuis Lacordaire jusqu'à Gambetta, vaincus pour la première fois par la parole d'un autre homme.

*La Presse.*

ARTHUR DANSEREAU

Sir Joseph-Adolphe Chapleau né en 1840 et décédé en 1898, fut premier ministre et lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Orateur brillant et très populaire.

### SIR WILFRIED LAURIER

Pendant les élections locales de 1886, il y eut une grande assemblée des électeurs anglais de Mégantic. Le fanatisme avait fait son œuvre, les orangistes, au moyen de la question Riel, avaient soulevé les préjugés de l'élément protestant contre nous. Un de nos amis terminait son discours, quand un orangiste de l'endroit, véritable forecné, s'écria avec rage :

« — On n'a pas parlé de Riel et on n'osera pas en parler !

Des cris s'élevèrent, des vociférations éclatèrent de toutes parts. Laurier répondit simplement :

» — J  
Et, s  
par un  
rappela  
doit an  
leur rac  
du Nor  
Quel  
courba  
mais d  
l'éloqu  
Le A  
Sir W  
ministre

Nou  
l'ance  
La r  
ce jou  
Wilfri  
de Tor  
M. M  
souche  
rier ne  
demeu  
cette  
de lire  
réunir  
jeune  
libre  
de dé  
mille  
purita  
Plu  
d'Éta

» — *I will* ».

Et, s'insinuant habilement dans leur esprit par un appel à la loyauté britannique, leur rappelant l'esprit de tolérance et de justice qui doit animer tous les citoyens d'un pays mixte, il leur raconta les détails de cette sombre tragédie du Nord-Ouest.

Quelqu'un nous disait que cette foule hostile courba la tête, pas entièrement convaincue, mais domptée, subjuguée par le courage et par l'éloquence de l'orateur.

*Le Monde Illustré.*

DONOSO

Sir Wilfrid Laurier, né à Saint-Lin en 1841, premier ministre du Canada de 1896 à 1911.

\* \* \*

Nous trouvons dans le « Chatham Daily News », l'anecdote suivante sur Sir Wilfrid Laurier :

La mort du Rév. Dr Williams de Montréal, dit ce journal, rappelle un incident de la vie de Sir Wilfrid Laurier raconté par un citoyen éminent de Toronto. Madame Williams était la fille de M. Murray, de Québec un puritain de vieille souche. Jusqu'à l'âge de 18 ans, Wilfried Laurier ne parlait pas un mot d'anglais et il alla demeurer chez M. Murray pour y apprendre cette langue. M. Murray ne manquait jamais de lire le soir un passage des Écritures et de réunir la famille pour la prière du matin, et le jeune Canadien-Français fût averti qu'il était libre d'assister, s'il le désirait, à ces exercices de dévotion. Il y assista et écouta avec la famille pendant quatre ans les lectures du vieux puritain.

Plus tard, lorsqu'il fût devenu l'homme d'État distingué que le pays admire, un ami

qui connaissait ses relations avec la famille Murray, lui demanda quelle impression ce genre de vie lui avait produite et il exprima immédiatement son appréciation franche de la vie honnête et son respect des convictions de ces braves gens.

Voici ce que dit Sir Wilfrid :

« La solide intégrité de caractère et l'esprit de droiture que j'ai constaté dans la famille Murray a laissé chez moi une impression qui ne s'effacera jamais de ma vie ».

*Revue populaire.*

### LE DRAPEAU BRITANNIQUE

C'est dans un discours prononcé à la Chambre des Communes en 1909, que Sir Wilfrid Laurier raconta l'intéressante anecdote qui suit :

« J'ai reçu, dernièrement, d'un ami qui passait à Rome, une lettre qui fera voir quels sont nos droits et privilèges comme sujets britanniques.

» Il y a à Rome un Collège Canadien, fondé il y a quelques années par les Révérends Messieurs de Saint-Sulpice, de Montréal, et entretenu par eux pour l'éducation de nos jeunes étudiants en théologie. A la date de la lettre qui m'a été adressée, le 16 octobre, la ville de Rome, comme plusieurs autres villes d'Europe, exprimait violemment l'émotion que lui avait fait éprouver l'exécution de Ferrer, à Barcelone.

» Rome était menacée d'émeutes. De forts détachements de l'armée italienne gardaient les ambassades ; les rues étaient remplies d'une populace affolée criant vengeance et proférant des injures et les pires menaces contre les couvents

et toute  
m'écrit  
nadien  
rieuses

«—N  
britann  
drapeau

» Il  
de ne  
événem

il y a  
Rome  
puissan

nuait  
assailli

de mor  
l'apôtr  
tout d

talism  
» De  
fut jac

Paul,  
décha

l'empi  
l'empi  
bore l

fameu  
talism  
Le

Sir  
solue  
se pla

et toutes les institutions religieuses. L'ami qui m'écrivit demanda au supérieur du Collège Canadien s'il ne redoutait rien de ces menaces furieuses ?

«—Non, dit le supérieur; j'arborerai le drapeau britannique, si nous » sommes attaqués. Le drapeau britannique est notre talisman ici ».

» Il est impossible, poursuivit sir Wilfrid, de ne pas faire un rapprochement entre ces événements récents et ceux qui se produisirent il y a dix-neuf cents ans, alors que l'empire de Rome avait atteint le plus haut degré de sa puissance. Paul de Tarse, l'apôtre qui continuait l'œuvre de Jésus-Christ, saint Paul était assailli par une foule en délire qui le menaçait de mort. « Je suis citoyen de Rome », s'écria l'apôtre, et ces seuls mots écartèrent de lui tout danger. Sa citoyenneté romaine était son talisman !

» De nos jours, dans cette même Rome qui fut jadis la reine du monde, un disciple de saint Paul, un nouvel apôtre est menacé par la foule déchaînée. Il se souvient qu'il est sujet de l'empire qui égale en puissance et en majesté l'empire romain à ses plus beaux jours ; il arbore le drapeau britannique dans cette Rome fameuse, et tout danger est dissipé. C'est son talisman ».

*Le Canada, novembre, 1909.*

Sir WILFRID LAURIER

### BEAU TÉMOIGNAGE

Sir Wilfrid Laurier est d'une loyauté absolue, vis-à-vis même de ses adversaires. Ils se plaisent à le proclamer du reste. Sir John



Macdonald, paraît-il, disait un jour à quelqu'un :  
« Je puis me fier sans crainte à Laurier : il serait  
incapable, le voulût-il, de manquer à sa parole ».

*Les hommes du Jour.*      LOUIS FRÉCHETTE

### MGR BERNARD ET SIR LOMER GOUIN

Nous extrayons du discours prononcé par Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, au banquet donné au collège Saint Bernard de Sorel, le 13 décembre 1910, l'aimable anecdote suivante :

Il y aura bientôt quarante ans, « je m'en souviens comme d'hier et pour cause », un jeune prêtre avait été chargé par ses supérieurs d'occuper le premier poste dans l'ancien collège commercial et classique de Sorel, aujourd'hui disparu.

Chaque semaine ou chaque mois, le directeur recevait chez lui les notes des élèves de chaque classe, que lui apportait celui qui détenait la première place.

Parmi ces étudiants si pleins de vie et de joyeuses espérances, il en est un, M. le Premier Ministre, dont le souvenir est demeuré gravé bien profondément dans mon esprit à cause de la régularité de sa conduite, la gravité de son maintien et la ténacité avec laquelle il s'acharnait à ne céder à personne le premier rang.

Les temps depuis ont changé.

Le directeur de l'époque s'étonne que la Providence ait jeté les yeux sur lui pour l'asseoir sur le premier degré de la hiérarchie d'un beau et pieux diocèse. Ce qui le surprend moins, c'est de constater que le premier de sa classe en ce temps-là soit devenu depuis lors, le

premier  
Monsieur  
le premier  
de la terre  
représentative  
générale.

*La P*

Mgr A  
Saint-Hy  
Sir L  
province

L'homme  
renchérit,  
M. H.  
sans i  
aisance  
res, j  
pour s  
Houde  
sonne.  
mauv  
désign

« —

Je ne  
c'est c

— 1

fort h

Maski

est u

Juifs

*Les*

M. 1  
blée lé

premier de sa province. Il vous convenait, Monsieur le Premier Ministre, après avoir tenu le premier rôle durant vos années de collège, de le tenir encore sur le théâtre plus large de la représentation et de l'administration provinciale.

*La Presse*, 15 décembre 1910. MGR BERNARD

Mgr Alexis-X. Bernard, né en 1847, élu évêque de Saint-Hyacinthe en 1906.

Sir Lomer Gouin, né en 1861. Premier ministre de la province de Québec.

### RÉPLIQUE VIVE

L'honorable M. Cauchon, député de Montmorency, siégeait à Québec, en même temps que M. Houde, député de Maskinongé. Quoique sans instruction, ayant acquis une certaine aisance dans les chantiers et la culture des terres, jouissant d'une influence assez redoutée pour son esprit aussi caustique que droit — M. Houde ne se laissait piler sur les pieds par personne. Un jour que M. Cauchon était de mauvaise humeur, il apostrophe M. Houde, en le désignant :

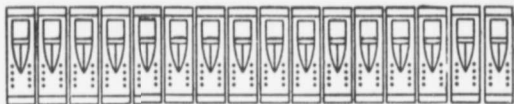
« — Monsieur le député du comté de... de... Je ne me rappelle plus mais... ce que je sais, c'est que son comté a un nom de poisson ».

— Fort bien, réplique vivement M. Houde, fort bien, Monsieur *Cauchon*, c'est le comté de Maskinongé, monsieur *Cauchon*, le maskinongé est un beau poisson, Monsieur *Cauchon*... les Juifs en mangent ».

*Les Poissons d'eau douce en Canada.*

A.-N. MONTPETIT

M. Moïse Houde fut député de Maskinongé à l'Assemblée législative de 1863 à 1867, puis de 1871 à 1878.



## CHAPITRE III

### SOUVERAINS, PRINCES ET GOUVERNEURS ANGLAIS

#### LE DUC DE KENT

**L**E 27 juin 1792, lors de la clôture des polls à Charlesbourg, on abattit les hustings, et il y eut une émeute qui était sur le point d'éclater par des actes de violence, lorsque le prince Édouard, duc de Kent, s'avança et se plaçant de manière à être vu de tous : « Messieurs, dit-il, y en a-t-il un seul parmi vous, quel qu'il soit, qui ne regarde le roi comme le père de son peuple » ? A ces paroles, le peuple répondit par des hurras et des cris de Vive le Roi. « Y en a-t-il un seul qui ne regarde la nouvelle constitution comme la meilleure qui soit possible de donner aux sujets de S. M. ? Je vous recommande donc, continua S. A. R., de vous retirer en paix, et que je n'entende plus parler de cette odieuse distinction d'anglais et de français, vous êtes tous les sujets bien-aimés canadiens de S. M. Britannique ». Vive le Prince, cria le peuple, et le tumulte cessa.

*Histoire de cinquante ans.* T. P. BÉDARD

\*  
\*  
\*

Le duc de Kent, ayant entendu parler d'une vieille centenaire qui demeurait à l'île d'Orléans, alla un jour lui rendre visite. Après avoir causé avec la vieille, qui avait conservé tout son jugement, il lui demanda s'il pouvait faire quelque chose qui lui fût agréable.

« — Oh ! oui, certainement, monseigneur, fit la centenaire : dansez un menuet avec moi, afin que je puisse dire, avant de mourir, que j'ai eu l'honneur de danser avec le fils de mon souverain ».

Le prince, se prêtant de la meilleure grâce à la demande de la vieille, dansa le menuet, et lui fit un salut gracieux en la reconduisant à sa chaise. Elle y répondit par une profonde révérence.

*Mémoires.*

P.-A. DE GASPÉ

\*  
\*  
\*

Le duc de Kent estimait beaucoup un soldat de son régiment nommé Rose ou LaRose. C'était un français, dont il connaissait la bravoure à toute épreuve. Mais le sieur LaRose, ne prisant guère la discipline allemande à laquelle il était soumis, prit un jour la clef des champs. Ce fut le duc de Kent lui-même qui l'arrêta à la Pointe aux-Trembles. Le déserteur était à table, lorsque le prince, accompagné d'une escorte, le surprit.

« — Vous êtes heureux, monseigneur, dit LaRose, que je sois sans armes, car je prends le ciel à témoin que, si j'avais un pistolet, je vous ferais sauter la cervelle ».

LaRose fut condamné à recevoir neuf cent quatre-vingt-dix-neuf coups de fouet, le *maximum* alloué par le code militaire anglais



LAIS

ire des  
tit les  
ite qui  
ar des  
prince  
laçant  
, dit-il,  
il soit,  
on peu-  
par des  
en a-t-  
itution  
donner  
mande  
i paix,  
dieuse  
s êtes  
S. M.  
euple,

ARD

(*Mutiny Act*). Il subit le supplice atroce, sans sourciller, repoussa avec dédain ceux qui voulaient l'aider à mettre ses habits après cet horrible châtement, et se tournant vers le prince, il lui dit en se frappant le front du doigt :

« — C'est du plomb, monseigneur, et non du fouet, qu'il faut pour dompter un soldat français ».

La Rose méritait, certainement, la mort ; mais on rapporte que le duc de Kent n'avait jamais pu se résoudre à le faire mourir.

*Mémoires.*

P.-A. DE GASPÉ

Le Prince Édouard, duc de Kent, fils de Georges III, frère de Guillaume IV, et père de la reine Victoria demeura en Canada de 1791 à 1795. Il est mort en 1820.

### PRINCE ET PAYSANNE

La Pointe Levy n'est distante de la ville de Québec que par la traverse du fleuve Saint-Laurent, qui y a une demi-lieue de large. C'est un endroit très agréable qui regarde en face la ville de Québec et la rade. Son A. R. le prince William Henry, a été s'y promener plusieurs fois pendant son séjour dans ce pays et principalement le 6 octobre 1787, où il débarqua avec plusieurs officiers dans le dessein d'aller visiter par curiosité quelques maisons d'habitants, sans y être connu ; ce qui était facile à faire parmi eux, qui s'occupent plutôt à leurs travaux champêtres qu'à savoir distinguer un prince d'avec d'autres personnes de qualité inférieure.

Son A. R. entra donc dans une maison où il ne trouva qu'une femme ; mais une de celles qui sont vigoureuses, qui ne craignent rien et qui feraient volontiers le coup de poing avec

plusie  
Il der  
à boi  
qu'ell  
ne p  
étour  
chez  
quan  
naier  
agira  
ne pe  
une  
S.  
tira  
la fe  
colèr  
voit  
autr  
tent  
schu  
pas  
pau  
por  
pai  
qu'  
roi,  
il r  
le  
et  
« F  
Pr  
pe

plusieurs hommes si l'occasion s'en présentait. Il demanda à cette femme une terrine de lait à boire. Elle lui répondit d'un air farouche qu'elle lui en donnerait s'il voulait la payer et ne pas faire comme quantité d'autres gens étourdis d'officiers qui venaient tous les jours chez elle lui demander du lait à acheter et qui, quand ils l'avaient bu ou mangé, s'en retournaient sans payer. Le prince lui dit qu'il n'en agirait pas ainsi et après l'avoir assuré qu'elle ne perdrait rien avec lui, elle fut enfin chercher une terrine de lait.

S. A. R. après l'avoir bu avec ses officiers, tira de sa poche une *portugaise* et la présenta à la femme, qui, la voyant, se mit à lui dire avec colère : Ah ! ah ! voilà bien de mes gens ! On voit bien que vous ne valez pas mieux que les autres ! C'est ainsi qu'ils font ; ils me présentent des *portugaises* à changer pour un demi scheling. C'est bien me dire qu'ils ne veulent pas payer, car le moyen, poursuivit-elle, qu'une pauvre femme comme moi puisse changer une *portugaise*, moi qui ai à peine de quoi acheter du pain. Les officiers de S. A. R. l'ayant avertie qu'elle parlait au prince : « Quand ce serait le roi, répondit-elle, ce serait toute la même chose, il ne doit pas prendre ce qui m'appartient sans le payer ». Le prince à qui l'histoire plaisait et qui en riait beaucoup avec sa suite, lui dit : « Hé bien, ne vous fâchez pas la bonne mère. Prenez cette *portugaise*, c'est pour vous récompenser de ceux qui ne vous ont pas payée ».

*Journal.*

NICOLAS-GASPARD BAISSIEUX, notaire.

Cité par E.-J. Roy, Histoire de la Seigneurie de Lauzon, III, 189.

## UN ACTE GÉNÉREUX

M. Joseph Planté, membre du parlement, inspecteur du domaine du Roi et greffier du Pa-pier Terrier fut destitué (par un acte de rigueur de l'oligarchie). Frappé de cette injustice, ce grand et loyal patriote sollicite et obtient une audience du chevalier Craig lui-même, et plaide sa cause avec tant de bonheur, que le gouverneur, qui n'était peut-être pas aussi diable qu'on l'a peint, reconnut son innocence, ajoutant, néanmoins qu'il était trop tard; qu'il avait nommé M. Olivier Perrault, pour le remplacer; que si cependant, ce qui n'était guère probable, le nouveau greffier consentait à envoyer sa démission, il serait prêt à le réintégrer dans sa place.

Monsieur Perrault se rendit auprès du gouverneur, après une entrevue avec M. Planté :

« — Excellence, dit-il, j'ai accepté avec reconnaissance la place dont vous m'avez gratifié, mais il me répugne de profiter du malheur d'autrui, et je prie Votre Excellence, de vouloir bien accepter ma résignation.

Sir James Craig, touché d'un acte de générosité qui lui permettait de réparer une injustice, donna à monsieur Perrault les louanges qu'il méritait, et lui promit de l'en récompenser aussitôt que l'occasion s'en présenterait ».

Et M. Perrault, qui était avocat, fut nommé juge de la Cour du Banc du Roi.

*Mémoires.*

P.-A. DE GASPÉ

Sir James Henry Craig fut gouverneur du Canada de 1807 à 1811.

Sir  
voyag  
officie  
dans  
s'arrê  
avait  
Sir C  
supér  
diner  
volon  
vée i  
tous  
dre  
de la  
offic  
ma  
en l  
neu  
app  
vie  
ma

me  
un  
bl  
da  
da  
av  
re  
de  
d

## SIR GEORGE PREVOST

Sir George Prevost, gouverneur du Canada voyageait sans pompe, mais suivi de quelques officiers de son état-major ; un jour, il passait dans une paroisse des environs de Montréal et s'arrêta chez un riche cultivateur du lieu qu'il avait surpris au milieu des travaux du champ. Sir George le connaissait pour être un officier supérieur de la milice et lui avait demandé à dîner sans façon, l'habitant y consentit bien volontiers, et comme l'heure du dîner était arrivée il le fit entrer dans une immense cuisine où tous, maître et valets de ferme, devaient prendre le repas, et plaça le gouverneur à la tête de la table. Sir George faisait bonne figure, ses officiers grimaçaient, quand tout à coup le maître lui dit : Excellence, je vous ai fait dîner en habitant, maintenant venez dîner en gouverneur, et en même temps, il ouvrit la porte d'un appartement où une table somptueusement servie était dressée ; le gouverneur et son état-major y firent honneur.

*Histoire de cinquante ans.* P.-T. BÉDARD

\*  
\* \*

En 1812, un jeune Canadien, fils de famille, montait la garde au château St-Louis, pendant une de ces journées du mois de juillet, accablantes de chaleur ; le jeune soldat dormait dans sa guérite ; passe un cochon qui rentre dans la cour du château ; le gouverneur Prevost avait vu, et le militaire endormi et le cochon rentrer, il arme un pistolet, tue l'animal. La détonation réveille l'endormi, le gouverneur descend, fait remplacer le garde, et lui ordonne



pour punition de charger l'animal sur ses épaules, d'aller le porter à son père, qui demeurait au bout de la rue St-Louis, et de lui raconter la vérité. Il connaissait le père pour un militaire à tout crin, et considérait cette humiliation comme un châtement suffisant pour la peccadille du soldat.

*Histoire de cinquante ans.* P.-T. BÉDARD

Sir George Prevost remplaça Sir James Craig en 1811. Il fut rappelé en 1815.

### ÉDOUARD VII AU CANADA

Le premier désagrément que le Prince de Galles (Édouard VII) ait eu dans tout son voyage d'Amérique (en 1860), l'attendait à Kingston. Certains journaux du Haut-Canada avaient attaqué l'administration et le Duc de Newcastle, au sujet des visites que S. A. R. avait faites aux institutions d'éducation catholiques dans le Bas-Canada, et étaient parvenus à monter les esprits dans quelques endroits. Les orangistes s'étaient réunis et avaient décidé de recevoir le Prince, en corps, et avec les insignes de leur association, à Kingston et à Toronto.

Le Duc de Newcastle, se faisant fort de l'état de la législation impériale en pareille matière, et ne voulant point donner aux catholiques de cette province ce qu'il considérait devoir être un juste sujet de plainte, informa les maires de Kingston et de Toronto, par l'entremise de S. E. le Gouverneur Général, de l'impossibilité absolue où se trouvait S. A. R. de reconnaître l'organisation des orangistes, ajoutant que si ceux-ci devaient faire partie de la procession et parader officiellement dans les

cérem  
fût, i  
outre

Les  
se pr  
gistes  
et a  
n'aya  
castl  
après  
l'apr  
part  
S. A

des

l'Ég  
Can

n'av  
K

ville  
agit

cett  
dan

ma  
na

cet  
j  
Ga

Qu  
et  
all  
de  
V  
no

cérémonies publiques, en quelque endroit que ce fût, il conseillera au jeune Prince de passer outre et de continuer son chemin.

Les choses en étaient là lorsque le steamer se présenta devant Kingston. Les loges orangistes et le Conseil de Ville étaient en séance, et après de longs pourparlers, les autorités n'ayant point voulu assurer au Duc de Newcastle que ses instructions seraient suivies, après avoir attendu jusqu'à trois heures de l'après-midi le lendemain, le Prince et sa suite partirent pour Belleville; mais avant de partir, S. A. R. reçut à bord, les adresses des autorités des comtés voisins et celle du Modérateur de l'Église Presbytérienne d'Écosse pour tout le Canada, laquelle, par suite d'un mal-entendu, n'avait pas pu être reçue à Montréal.

Kingston avait fait, comme toutes les autres villes, de grands préparatifs, et la plus intense agitation régnait dans son enceinte par suite de cette malencontreuse affaire. Une correspondance eut lieu entre le Duc de Newcastle et le maire de la ville; elle fut publiée dans les journaux, et une polémique assez vive s'engagea sur cet incident.

*Relation du Voyage de S. A. R. le Prince de Galles en Amérique, 1860, p. 73.*

\* \* \*

Lors de l'arrivée du Prince de Galles, à Québec, Sir Edmund Head, gouverneur général et les membres du gouvernement provincial allèrent à la rencontre de Son Altesse Royale, qui devait plus tard régner sous le nom d'Édouard VII, et « on rapporte que, dans la soirée, l'honorable M. Cartier, premier Ministre du Canada,

et autres, chantèrent quelques-unes de nos chansons canadiennes, le Prince en répétant le refrain avec l'auditoire ».

*La Claire Fontaine*, la plus populaire de ces chansons, a été, à cette occasion, publiée dans les journaux de New-York, et cet air canadien fut mis au nombre de ceux que l'on jouait en l'honneur du Prince dans le cours de son voyage aux États-Unis.

*Relation du Voyage de S. A. R. le Prince de Galles en Amérique*, 1860, p. 26.

\* \* \*

Ce fut un samedi, le 15 septembre 1860, que Blondin, le célèbre artiste funambule traversa pour la dernière fois, au-dessus des chutes Niagara, sur un cable raide. Ce jour-là, le Prince de Galles était présent et Blondin voulut se surpasser lui-même ; et après avoir porté son gérant, Calcourt sur son dos, il mit le comble à ses tours de force en effectuant la traversée sur des échasses. Quant tout fut fini, le prince de Galles poussa un soupir de soulagement. Il fit venir l'acrobate, et s'entretint longuement avec lui, en français, le félicitant de son courage et de son adresse.

Mais le futur Roi d'Angleterre ne se borna pas à exprimer une stérile admiration. Le lendemain le major-général Bruce, secrétaire des commandements du prince, adressait au héros du Niagara, avec une lettre des plus flatteuses, un chèque pour une somme de \$400.

*La Revue Populaire.* E.-Z. MASSICOTE

\* \* \*

Un jour, voyageant au Canada, il se trouva

avec  
le mi  
chan  
sortit  
raien  
Or  
n'avi  
voisi  
Seul  
navr  
leur  
coup  
« -  
» l  
» -  
laiss  
adro  
flan  
-  
O  
Gal  
l'all  
ent  
la t  
ble  
»  
feu  
l  
dev  
»  
mo  
sci  
I  
trô

avec son escorte loin de toute habitation, dans le milieu de l'après-midi. On causait en marchant et le prince de Galles, grand fumeur, sortit un cigare et en offrit à ceux qui l'entouraient.

Or, au moment de l'allumer, il s'aperçut qu'il n'avait pas d'allumettes. Il en demande à son voisin : son voisin n'en a pas... personne n'en a. Seuls, les fumeurs peuvent comprendre le navrement de ces hommes réduits à mâcher leur havane pendant plusieurs milles. Tout à coup, quelqu'un s'écrie :

« — Sauvés ! J'ai une allumette !

» La voici... Mais je n'en ai pas d'autre...

» — Ne la manquez pas ! lui dit-on. Ne la laissez pas s'éteindre ! — Donnez-la au plus adroit. — Tirez au sort celui qui doit l'enflammer.

— Parfait ! Entendu.

On tire... et le sort désigne le prince de Galles. Avec d'infinies précautions il prend l'allumette, la gratte contre son talon, la protège entre les mains rapprochées... Enfin il tourne la tête, tend son cigare... Une petite fumée bleue s'élève...

» — Hip ! Hip ! Hurrah ! Nous avons du feu...

Plus tard, évoquant ce souvenir, le prince, devenu roi, disait à un familier :

» — Ce fut le moment de ma vie où je fus le moins fier, et où j'eus le plus nettement conscience de ma responsabilité ».

*Revue Populaire.*

Édouard VII, fils de la reine Victoria, monta sur le trône en 1901. Il est mort en 1910, âgé de 68 ans.

---

## LADY SIMCOE

Ce n'est pas rendre justice à Lady Simcoe, femme du général qui fut gouverneur du Haut-Canada, que de la classer parmi les bas-bleus; elle avait au contraire des goûts littéraires distingués. Ma tante Baby n'ayant, un soir, d'autre livre à lui prêter que le Petit Carême de Massillon, Lady Simcoe déclara vouloir lire tous les sermons de nos grands prédicateurs : et les Bossuet, Bourdaloue, etc., firent ensuite ses délices.

*Mémoires.*

P.-A. DE GASPÉ

John Graves Simcoe, premier lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, naquit en 1752 et mourut en 1806.

## LE CÉLÈBRE RENÉ !

Il y a quelques années, un touriste français, M. le comte de Turenne, visita le Nord-Ouest Canadien, et, dans un récit qu'il fit de son voyage, il exalta le courage des Franco-Canadiens, les premiers pionniers de ces vastes et lointaines solitudes. Il nomma plusieurs de ces hardis coureurs des bois, entre autres le « célèbre René », qui donna son nom, disait-il, à une rivière et à un lac magnifique, etc., etc. A quelque temps de là, lord Dufferin, au début d'un voyage au Nord-Ouest, payait, lui aussi, son tribut d'éloges aux anciens « voyageurs » canadiens, et, dans un discours officiel, il faisait, sur la foi du comte de Turenne, une mention spéciale du célèbre René. Or, en avançant vers l'ouest, le noble lord arriva au Lac à la Pluie, *Rainy Lake*, et il apprit avec consternation

que c'était  
avait ap

De R  
de trace

Cepen  
était ir  
l'admir  
tous les  
prit, le  
erreur

Et vo

Chos

Lord l  
rin) fut

L'ex  
quis de  
maison  
tion po  
en ce I  
voir d  
sang.  
crois,  
foncé,  
reflets,  
corbea

« —  
vernet  
— J  
et sans  
comm  
Poisso  
gle, le  
Pui:

que c'était le même lac que le comte de Turenne avait appelé lac *René*...

De René, coureur de bois, il n'y avait pas plus de trace que sur la main !...

Cependant, le discours du gouverneur-général était imprimé, et le « célèbre René » offert à l'admiration des Canadiens de notre siècle et de tous les siècles ! Que faire ? En homme d'esprit, le distingué touriste signala lui-même son erreur et en rit, tout le premier.

Et voilà comment on écrit l'histoire !

*Choses d'autrefois.* ERNEST GAGNON

Lord Dufferin (Sir Frédéric Temple, marquis de Dufferin) fut gouverneur général du Canada de 1872 à 1878.

### CAMPBELL !!

L'ex-gouverneur général du Canada, le marquis de Lorne, de la famille des Campbell de la maison d'Argyle, professait une grande admiration pour les types indiens. Pendant son séjour en ce pays, il cherchait toutes les occasions de voir des sauvages, et surtout des sauvages pur sang. Un jour qu'il était à Restigouche, je crois, il aperçut un Micmac superbe : teint foncé, pommettes de joues saillantes, œil à reflets, front fuyant, cheveux plats aile-de-corbeau, prestance de chef de tribu.

« — Milord, dit quelqu'un de la suite du gouverneur, voilà enfin un sauvage pur sang.

— Je le crois en effet, dit le marquis de Lorne ; et sans doute il doit porter quelque nom curieux, comme le Point-du-jour, le Hibou-Noir, le Poisson-des-Lacs, ou simplement l'Original, l'Aigle, le Renard, le Vison. Je parie pour le Vison.

Puis, s'adressant au sauvage :

» — Quel est votre nom ? dit-il.

Le personnage interpellé hésita un peu, mais le gouverneur ayant répété : — Quel est votre nom ? il répondit :

» — *Campbell* ».

*Choses d'autrefois.*

ERNEST GAGNON

Le marquis de Lorne, plus tard duc d'Argyle, fut gouverneur du Canada de 1878 à 1883. Il se nommait John Douglas, Sutherland Campbell et était l'époux de la princesse Louise.

### LA PRINCESSE LOUISE ET L'HONORABLE M. CHAPLEAU

L'honorable M. Chapleau était secrétaire d'État lorsque la princesse Louise d'Angleterre était châtelaine de Rideau Hall, à Ottawa. Le ministre, qui n'avait pas encore reçu son titre de commandeur de S. Michel et S. George, se rendit un soir à un dîner d'État chez le gouverneur général, portant à sa boutonnière, faute d'une décoration anglaise, la rosette de commandeur de la Légion d'Honneur, ce qui n'était pas d'une parfaite correction, les insignes d'un ordre étranger ne devant être portés, en Angleterre et ici, qu'avec une permission spéciale du souverain. La princesse Louise dit à Monsieur Chapleau, d'un ton de reproche que tempérait un charmant sourire :

« — Pourquoi portez-vous cela ?

— Que voulez-vous que je porte ? répondit M. Chapleau en souriant à son tour, tout en s'inclinant avec déférence.

— Oh ! vous êtes bien Français, répliqua la princesse ».

.....

Ce r  
tard, j  
nant-g  
que M.  
de S. J  
Rel.

La pr  
fille de l

ET

Si n  
sur la  
gouver  
Québec  
officiel  
que, q  
au sa  
septem  
homme  
prix.  
anecdo  
thèses  
moins

« On  
le Sara  
jour e  
avant  
avait,  
séjour,  
rore av  
même  
parent  
blemer

Ce ne fut qu'un bon nombre d'années plus tard, pendant son terme d'office comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec, que M. Chapleau fut créé commandeur de l'ordre de S. Michel et S. George.

*Rel. Nat. XI, 99.*

ERNEST GAGNON

La princesse Louise, épouse du marquis de Lorne, est fille de la reine Victoria.

---

### LORD ABERDEEN ET LA PÈLERINE DE SAINTE-ANNE

Si nous ouvrons un concours de divination sur la question : Qui a été le premier à voir le gouverneur-général Aberdeen, à son arrivée à Québec en 1893 ? il est certain qu'aucun des officiels, ministres, généraux, colonels de l'époque, qui s'imaginent avoir pris lord Aberdeen au saut du lit, à 9 heures du matin, le 11 septembre, lorsqu'ils allèrent lui présenter leurs hommages, à bord du *Sardinian*, ne gagnerait le prix. On raconte à ce sujet une fort jolie anecdote qui déconcerterait toutes leurs hypothèses et qui les mettrait hors concours comme moins matineux que Son Excellence. Voici :

« On se rappelle que ce matin-là, un dimanche, le *Sardinian* était entré dans le port au point du jour et avait amarré à la jetée Louise. Dès avant 6 heures, lord Aberdeen était debout ; il avait, sans doute, hâte de voir son nouveau séjour, même sous la pluie, car ce jour-là l'aurore avait oublié d'apporter son soleil. A la même heure, une jeune fille, accompagnée d'une parente âgée, arpentait la jetée d'un pas visiblement nerveux ; les deux dames venaient



de quitter la traverse de Lévis et en voulant gagner la gare du chemin de fer de Ste-Anne, où elles allaient faire un pèlerinage, connaissant mal la ville, elles avaient perdu leur route. Personne sur la jetée pour les renseigner, lorsque tout à coup elles aperçoivent sur la passerelle du steamer un monsieur coiffé d'une casquette marine. Il a l'air si obligeant, si aimable, cet officier-là, qu'il va pour sûr les tirer d'embarras. La plus jeune, — qui entre parenthèses, est une des plus belles Canadiennes de la création, — s'avance hardiment vers l'étranger. C'est plus fort que soi ; on ferait des prodiges d'héroïsme quand on a peur de manquer le train.

» Hélas ! l'obligeant *gentleman* a bien vaguement entendu parler des guérisons miraculeuses de la bonne Ste-Anne ; mais il n'en connaît pas encore le chemin. Il est étranger au pays, mademoiselle le voit bien ; et il ne l'a jamais plus regretté qu'en ce moment, en se voyant dans l'incapacité d'être utile à une aussi belle paire d'yeux. Enfin il se confond en excuses. Tout de même il offre galamment d'accompagner ces dames et de faire de son mieux pour les remettre sur la route. Et, tout en causant, il leur fait un bout d'escorte, mais celles-ci s'excusent poliment et s'éloignent en disant qu'elles finiront bien par se retrouver.

» Le soir même, de retour chez elle à Lévis, la jeune fille venait de raconter son aventure à une amie, lorsque tout à coup, elle s'écria : « Mais le voici, mon étranger » ! Elle venait de voir le portrait de lord Aberdeen sur un numéro de l'*Électeur* déployé sur un guéridon. Comme on refusait de la croire, elle proposa une petite

épreu  
appele  
matin  
qu'à  
tour :  
matin  
» Et  
a parl  
John  
Moore  
phe, n  
Alli  
Sir J  
deen, a

U  
Une  
le disc  
qui lu  
l'Angl  
tre d'  
la tou  
pour le

Vers  
provin  
un jou  
une d  
la jeu  
malice  
inscrit  
patriot  
Voil  
terloqu  
France

épreuve : « Laissez le journal là, bien en vue, et appelez ma tante, qui m'accompagnait ce matin ». La parente ne fut pas plutôt entrée qu'à la vue du portrait elle s'exclama à son tour : « Tiens ! le voilà, ton Français de ce matin » !

» Et voilà comment la première personne qui a parlé au gouverneur à son arrivée, ce fut ni sir John Thompson, ni le général Montgomery-Moore, ni le général Herbert, ni même sir Adolphe, mais une simple pèlerine au visage frais ».

*Alliance Nationale*, 1902.

Sir John Campbell Hamilton Gordon, comte d'Aberdeen, a été gouverneur général du Canada de 1893 à 1898.

---

### UN GOUVERNEUR INTERLOQUÉ

Une anecdote relatée par lord Aberdeen, dans le discours qu'il prononça au banquet d'adieu qui lui fut offert, lors de son départ pour l'Angleterre, par les citoyens de Montréal, illustre d'une façon assez plaisante la question de la touchante fidélité des Canadiens-français pour leur pays d'origine.

Vers les commencements de son séjour dans la province de Québec, Son Excellence fut invitée un jour à présider une séance publique dans une des institutions affectées à l'éducation de la jeunesse canadienne-française. Or, — sans malice aucune, vous le pensez bien, — on avait inscrit sur le programme de la fête un chant patriotique intitulé : « Vive la France » !

Voilà le nouveau gouverneur-général fort interloqué, sinon abasourdi. Comment, Vive la France ! Est-ce une protestation, un cri sédi-

tieux, une insulte ? Cela paraissait au moins une indécatesse grave vis-à-vis du représentant officiel de la couronne britannique. Le noble lord ne put s'empêcher d'en faire la remarque au supérieur de l'établissement.

Deux mots d'explications suffirent. C'étaient de petits Français, fils et petits-fils de Français, fiers de leur origine et fidèles aux traditions du passé, mais heureux de rendre leur hommage de Français au régime paternel sous lequel ils avaient l'avantage de vivre libres et prospères.

« — Ah ! s'il en est ainsi, s'écria le généreux diplomate, c'est autre chose : chantez « Vive la France » ! mes enfants, tant que vous le voudrez ; je suis même prêt à chanter avec vous !

Et lord Aberdeen ajoutait en terminant :

« — Alors, tous ces petits Canadiens-français, dans un mouvement spontané dont je fus vivement touché, se levèrent comme un seul homme en entonnant le « God Save the Queen ».

*Alliance Nationale*, 1901.

LOUIS FRÉCHETTE

### GEORGES V MATELOT

Un jour, l'escadre de la Méditerranée faisait son charbon dans les eaux turques. Les représentants du sultan vinrent saluer l'amiral, le duc d'Édimbourg, et demandèrent à présenter leurs devoirs au petit-fils de la reine Victoria, aujourd'hui Georges V. Le duc fit appeler son neveu. Et les fonctionnaires, en voyant un jeune gamin en tenue de chauffeur, le bourgeron bleu couvert de poussière, la figure noire de charbon, se crurent victimes d'une mauvaise plaisanterie. Georges V a toujours

eu un fai  
revint, en  
aux fêtes  
tint à re  
dernière f

*La Rev.*

Georges V  
en 1910.

GE

Voilà v  
velle-Écos  
dont il se  
il se rend  
voulut se  
l'extrémit  
quette ga  
naux, il s'  
à choisir  
Ensuite,  
offrit au j

« — Est

— Vou  
je l'ai lu »

L'avoc  
argent, m  
xible refu

Ce que  
feu M. V  
député d  
Commune

Woodw  
aussi s'err

« — Il  
pas ?

eu un faible pour la « chauffe ». Et lorsqu'il revint, en 1908, du Canada, où il avait assisté aux fêtes du tri-centenaire, le prince de Galles tint à revêtir la cotte bleue et à manier une dernière fois la pelle à charbon.

*La Revue Populaire.*

Georges V, fils d'Édouard VII, est monté sur le trône en 1910.

### GEORGES V NEWS BOY

Voilà vingt-sept ans qu'un avocat de la Nouvelle-Écosse a fait, en chemin de fer, un voyage dont il se souviendra toujours. Parti d'Halifax il se rendait à Annapolis et, durant le trajet, il voulut se procurer un journal. Apercevant, à l'extrémité du wagon, un jeune homme à casquette galonnée, assis près d'une pile de journaux, il s'en fut à lui et, cavalièrement, se mit à choisir dans le tas, le quotidien qu'il désirait. Ensuite, sortant cinq cents de sa poche, il les offrit au jeune homme.

« — Est-ce suffisant, dit l'avocat ?

— Vous pouvez prendre ce journal pour rien, je l'ai lu ».

L'avocat insista pour faire accepter son argent, mais le jeune homme opposa un inflexible refus.

Ce que voyant, l'avocat alla se placer à côté de feu M. Woodworth, politicien fameux, alors député de Kings, N. E., à la Chambre des Communes.

Woodworth avait suivi la scène avec intérêt, aussi s'empressa-t-il d'engager la conversation.

« — Il a l'air distingué, ce garçon, n'est-ce pas ?

— Oui, mais c'est un drôle de type. Il n'a pas voulu se laisser payer sous le prétexte qu'il a lu le journal que j'ai pris.

— Le connais-tu ?

— Eh non !

— Il est d'une bien bonne famille. Tu as dû entendre parler de sa grand' mère.

— C'est possible. Qui est-elle ?

— Elle se nomme Victoria. C'est elle qui règne sur ce pays.

— La Reine !... Mais alors, lui, c'est le prince Georges » ?...

Vous vous imaginez, sans doute, la binette de l'avocat ?

Ajoutons que le futur roi Georges, n'était, à cette époque, que simple lieutenant à bord d'un vaisseau de guerre. Il avait profité d'un congé pour aller faire une excursion de pêche dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse et c'est en retournant à son navire que lui arriva la petite aventure que nous venons de raconter.

*Revue Populaire.*

## GEORGE V ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Quelques journaux ont affirmé que notre souverain George V était un maçon haut gradé, or cela est absolument faux, s'il faut en croire la marquise de Fontenoy. L'ancien diplomate qui publie, sous ce pseudonyme, dans la presse américaine des lettres quotidiennes sur le mouvement des cours d'Europe et qui est admirablement renseigné, soutient au contraire que George V est le seul monarque protestant, avec le Kaiser, qui ne soit pas maçon.

Édouard VII avait été maçon depuis près

d'un der  
dernier.

que, à St  
son voya

Penda  
son accè

franc-ma  
deux occ

défendar  
maçonni

ses, qui  
qu'il moi

se démit  
faveur d

parce qu  
de l'ordr

ne rencoi

Quant  
Angleter

à la franc  
que lui e

*La Pre*

N

Le fils  
1894 à V

Cornouai

d'Angleter

sont le  
Victoria-

(10 ans)  
Jean (5 a

Les pr  
ont appr  
dent à

d'un demi-siècle lorsqu'il mourut ce printemps dernier. Il avait été initié au rôle maçonnique, à Stockholm, en Suède, peu de temps après son voyage au Canada.

Pendant les vingt-cinq ans qui précédèrent son accession au trône il fut grand maître de la franc-maçonnerie anglaise, et, à ce titre, dans deux occasions différentes, il publia des édits défendant aux maçons anglais tout rapport maçonnique avec les loges italiennes et françaises, qui nient l'existence de la divinité. Lorsqu'il monta sur le trône en 1901, Édouard VII se démit de ses fonctions de grand-maître, en faveur de son frère, le duc de Connaught, parce qu'il craignait d'être appelé comme chef de l'ordre à donner son nom à des mesures qui ne rencontreraient pas l'avis de ses ministres.

Quant à George V, c'est un fait connu en Angleterre qu'il a toujours refusé d'appartenir à la franc-maçonnerie, malgré la prière instante que lui en a faite souvent son père lui-même.

*La Presse*, 1910.

---

### NOTRE FUTUR SOUVERAIN

Le fils aîné de Georges V, né le 23 juin 1894 à White-Lodge, Édouard-Albert, duc de Cornouailles, prince de Galles, héritier du trône d'Angleterre, est l'aîné de six enfants. Ce sont le prince Albert (15 ans) la princesse Victoria-Alexandra (13 ans) le prince Henri (10 ans) le prince George (8 ans) et le prince Jean (5 ans).

Les précepteurs et les rares personnes qui ont approché le jeune prince de Galles, s'accordent à dire qu'il est d'une intelligence très

supérieure à celle des jeunes gens de son âge. Il aime l'étude et montre une disposition toute spéciale pour les langues vivantes, car il en parle déjà couramment trois, la sienne, le français et l'allemand.

Dès son jeune âge il reçut une éducation fort simple mais saine. Hygiène et sports, études pratiques, développement de l'initiative et de la personnalité en formaient le fond, comme d'ailleurs de toutes les éducations anglaises actuelles. Jamais le titre de « Royal Highness » n'était adressé aux jeunes princes. Pas d'études ardues et de classes nombreuses, mais le plus possible d'exercices physiques et de jeux. Il est vrai que les jouets étaient choisis de telle sorte qu'ils pouvaient servir à leur instruction : albums d'animaux et de plantes, jeux de patience géographiques, boîtes de compas, herbiers, collections d'insectes, etc...

Une touchante coutume, qui remonte à la reine Victoria, veut que, durant les vacances de Noël, à Osborne, les jouets historiques des princes d'Angleterre soient confiés pour quelques jours aux enfants royaux. On pense si les nurses, dont la responsabilité est engagée, tremblent de tous leurs membres ! C'est ainsi que des animaux mécaniques ayant appartenu au roi Édouard enfant, des soldats de plomb du duc de Clarence et du nouveau roi, conservés comme des reliques, ont fait, l'année dernière, la joie des jeunes fils de George V. Les petites filles ont le droit de descendre des vitrines les 132 poupées ayant appartenu à la reine Victoria elle-même, collection aujourd'hui inestimable...

A Sandringham, les plus « jeunes enfants

d'Angl  
le poi  
d'eux  
lui-mê  
de, ils  
préten  
Victor

Tou  
toutef  
la salle  
repass  
c'étaie  
pugila  
empêc  
ment,  
quand  
frères,  
les bra

A l'  
entré  
encore  
aux m  
comm  
journé  
modes  
simpli  
prince  
les fur

C'es  
à l'édu  
ainsi c  
à ce st

Invi  
Sandr  
de Ga  
Mary

son âge.  
ion toute  
car il en  
ienne, le

ation fort  
s, études  
ze et de  
, comme  
laises ac-  
ighness »  
s d'étu-  
mais le  
le jeux.  
de telle  
ruction :  
de pa-  
rbiens,

ite à la  
nces de  
es des  
quelques  
les nur-  
, trem-  
insi que  
enu au  
omb du  
nservés  
ernière,  
petites  
nes les  
ne Vic-  
inesti-  
enfants

d'Angleterre » ont encore leurs animaux favoris : le poney Midget et le terrier Puck. Chacun d'eux possède aussi un petit jardin qu'il cultive lui-même. Sous la direction de l'officier de garde, ils font l'exercice du fusil et du sabre et l'on prétend que, naguère encore, la princesse Victoria n'y était pas la plus maladroite.

Tout ce petit monde s'entend à merveille ; toutefois, il arriva un jour qu'on entendit dans la salle d'études où les princes Édouard et Albert repassaient leurs leçons, un vacarme inusité : c'étaient les deux frères qui se livraient à un pugilat en règle. Leur père, qui passait par là, empêcha les gouvernantes de les séparer. Seulement, il exigea une réconciliation immédiate, quand la rixe fut terminée. Et les deux jeunes frères, qui d'ailleurs s'adorent, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre...

A l'âge de quatorze ans, le prince Édouard est entré au Marine Collège d'Osborne, où il est encore. Il y suit les mêmes cours, et prend part aux mêmes exercices que ses jeunes collègues et, comme eux, sort le dimanche pour passer la journée en famille. On sait que c'est dans le modeste costume de cadet, tranchant par sa simplicité au milieu des uniformes chamarrés des princes de toutes les nations, qu'il suivit à pied les funérailles de son grand-père Édouard VII.

C'est dire qu'une stricte discipline préside à l'éducation des princes royaux. Et il en fut ainsi dès la « nursery ». On cite le trait suivant à ce sujet.

Invitée un jeudi dans un château voisin de Sandringham à une *children's party*, la princesse de Galles ne s'y rendit qu'avec la princesse Mary et le prince Henry. Et comme l'hôtesse



exprimait son regret de ne pas voir les princes aînés, la mère déclara simplement mais nettement :

« C'est le samedi seulement qu'ils ont congé. Ils ont, cet après-midi, leur cours de français et leur leçon de mathématiques »...

*Le Journal de la Jeunesse, 1910.*

JEAN MARBEL



JUGI

**N**

tains  
dress  
Perra

« —

rault.

—

—

que j

vous'

—

—

—

—

de col

Alo

riant

Au l

auque

» —



## CHAPITRE IV

JUGES, NOTAIRES, AVOCATS, MÉDECINS

---

### JOSEPH-FRANÇOIS-PERRAULT

**M**ONSIEUR Jean Sérïen dit Langlais, grand-oncle de J.-A. Langlais, le libraire bien connu de Québec, se rendit un jour au greffe de la Cour Supérieure pour se faire livrer certains documents auxquels il avait droit. S'adressant à M. le Protonotaire, qui était alors M. Perrault, il lui expose brièvement sa requête.

« — Votre nom, s'il vous plaît ? fait M. Perrault.

— Jean Sérïen, Monsieur.

— Comment, vous n'en savez rien ! Est-ce que je puis vous satisfaire sans savoir comment vous vous nommez ? Dites-moi votre nom.

— Je vous le dis, Monsieur, Jean Sérïen.

— Avez-vous fini de vous moquer de moi !

— C'est plutôt vous qui vous moquez de moi !

— Allez au diable ! dit M. Perrault, rouge de colère, en lui tournant le dos.

Alors, M. Jean Sérïen fit mine de se retirer, en riant de bon cœur.

Au même instant entra un habitué de la Cour, auquel M. Perrault se mit à conter l'aventure.

» — Mais, dit le nouvel arrivé, vous avez eu

tort de vous fâcher ; je connais cet homme, qui est un brave citoyen, et fort spirituel encore.

— Spirituel ? Comment, spirituel ? Je voudrais bien voir...

— Allons, cessez de vous monter et reprenez vos sens. Cet homme ne vous a dit que la vérité : il se nomme Jean Sérien dit Langlais.

Jugez de la stupéfaction de M. Perrault à cette nouvelle. Il se hâta de courir après l'homme qu'il vient de congédier d'une façon si peu courtoise et s'excuse de sa promptitude en lui disant :

» — *C'est rien Jean ; oubliez et soyons amis* ».

Les gens d'esprit trouvent toujours moyen de réparer une bévue.

*L'Almanach Canadien*, 1891. ANONYME

\* \* \*

M. X... avocat, entra un jour, « chapeau sur la tête » dans le bureau du greffier pour le consulter. Il voulait savoir la signification du terme légal *donner du découvert à son voisin*. Le greffier, sans se déranger, ni le regarder, lui répond : « Monsieur, il y a deux espèces de découvert : le premier, que vous devez apprendre, c'est celui d'un gentilhomme qui se découvre en s'adressant à un autre ». Ainsi apostrophé l'interlocuteur dut s'exécuter et reçut ensuite l'interprétation qu'il cherchait sur le sens de *donner du découvert à son voisin*.

Il n'oublia plus, dit-on, ni l'une ni l'autre.

Un autre avocat, M. V. avait pris la façon de déposer son bonnet de fourrure sur le bureau du greffier, et la neige qu'il emportait mouillait et gâtait ses papiers. Voulant y mettre fin, M. Perrault, un jour, prend le bonnet et va le dépo-

ser plu  
sieurs  
tre cas  
papier  
dans  
après,  
le mên  
lève, o  
ferme  
cat ; p  
me si c  
Vie

Dev  
tonota  
ble.

Un  
avec l  
de Le  
comm  
monta  
signé,  
l'entré  
Une fé  
ne per  
s'y ob  
persis  
réform  
et défi  
regist  
voulez  
à moi,  
Et l  
Vie  
Jose

ser plus loin, en disant à M. V... « Voici plusieurs fois que je vous prie de ne pas mettre votre casque sur mon bureau ; vous mouillez mes papiers ; si cela vous arrive encore, je le jette dans le poêle ; gare à vous ». Peu de jours après, voici encore le beau casque de martre sur le même bureau. Sans dire mot, M. Perrault se lève, ouvre la porte du poêle, le jette dedans et ferme la porte au grand ébahissement de l'avocat ; puis vint se rasseoir tranquillement, comme si de rien n'était.

*Vie de J. F. P.*

P.-B. CASGRAIN

\* \* \*

Devant l'exécution de son devoir, M. le protonotaire Joseph-François Perrault était inflexible.

Un jour, le juge en chef Sir James Stuart, avec lequel, comme dit Commynes, en parlant de Louis XI, il fallait charrier droit, ayant commis par inadvertance une erreur sur le montant d'un jugement qu'il avait rendu et signé, voulut, quelques jours après, faire corriger l'entrée ainsi faite au registre, par le greffier. Une fois, ce jugement duement enregistré, la loi ne permettait pas alors d'y toucher, et le greffier s'y objecta respectueusement. Le juge ayant persisté à lui ordonner péremptoirement la réformation, M. Perrault lui fit un refus formel et définitif. Pour montrer sa fermeté, il mit le registre devant le juge, en lui disant : « Si vous voulez le changer, faites-le vous-même ; quant à moi, je ne le ferai pas ».

Et la chose en resta là.

*Vie de J.-F. Perrault.*

P.-B. CASGRAIN

Joseph-François Perrault, naquit en 1753 et mourut en

1844. Il est regardé comme le père de l'agronomie et l'un des plus grands zélateurs laïques de l'éducation du Canada.

### LES JUGES VALLIÈRES ET ROLLAND

Un jour, on montrait au juge Rolland le portrait du juge Vallières :

« — C'est beau, dit Rolland, mais ce n'est pas ressemblant ».

Peu de temps après, l'honorable Rolland ayant montré à l'hon. Vallières son portrait, qu'il venait de faire prendre chez Hamel :

« — Ah ! dit Vallières, c'est ressemblant, mais ce n'est pas beau ».

L.-O. DAVID

L'honorable Jean-Roch Rolland fut juge en chef du Bas-Canada.

### L'HONORABLE VALLIÈRES ET M. HÉNEY

Lorsque l'Honorable J. R. Vallières quitta Trois-Rivières pour venir siéger à Montréal, il n'était déjà plus que l'ombre de lui-même. Le savant magistrat était devenu tellement affecté de faiblesse et de maux de jambes que pendant un temps il fallut le porter sur le banc judiciaire parce qu'elles lui refusaient le service, ce qui fut l'occasion pour son ami Héney de lui faire un compliment fort flatteur. Ils faisaient presque tous les jours leur partie d'échecs vers la même heure. M. Héney était venu un peu plus tôt cette dernière fois et M. Vallières semblait se faire quelque peu désirer. Mme Vallières était allée le presser un peu et lui pas-

ser un  
paresse  
salon  
s'excu  
en im  
avaier  
ce qui  
« M  
comm  
les pic  
être, c  
court,  
rire co  
M. Hé  
appar  
« Sc

L'ho  
quit er  
juge er

UNI

Il y  
juge  
la cou  
un pr  
avait  
cause  
Pre  
hauta  
« C'  
jurés,  
le pri  
extra  
extra

ser une robe de chambre en le grondant de sa paresse. Il entra dans ce déshabillé au petit salon où se faisait d'ordinaire leur partie et s'excusa de son mieux auprès de son vieil ami, en imputant toute la faute à ses jambes qui avaient presque refusé de le porter ce matin-là, ce qui l'avait retenu au lit.

« Mon cher, repartit ce dernier, vous êtes comme la statue de Nabuchodonosor, qui avait les pieds d'argile et la tête d'or ». Ce fut peut-être, dit-on, la seule fois que M. Vallières resta à court, mais il ne put reconnaître que par un sourire combien il était flatté du tour heureux que M. Héney avait donné en excuse de sa paresse apparente.

« *Souvenirs d'un demi siècle* ».

J. G. BARTHE

L'honorable Joseph-Remi Vallières de Saint-Réal naquit en 1787 et mourut en 1847; avocat, député, puis juge en chef de Montréal en 1842.

---

### UNE BOUTADE DU JEUNE JOHNSON

Il y a quelques années, alors que l'honorable juge Johnson représentait la Couronne devant la cour criminelle, un jeune avocat défendant un prisonnier accusé de vol, lui avait déplu et avait terminé sa plaidoirie en disant que sa cause était une cause extraordinaire.

Prenant la parole, il dit avec le ton ironique et hautain qu'il savait prendre :

« C'est vrai, votre Honneur et Messieurs les jurés, cette cause est une cause extraordinaire; le prisonnier est extraordinaire, son avocat est extraordinaire, ses moyens de défenses sont extraordinaires. Il n'y aura qu'une chose or-

naire, ce sera la condamnation du prisonnier à la peine ordinaire ».

*Mes Contemporains.*

L.-O. DAVID

L'honorable Francis Godshall Johnson naquit en Angleterre en 1817 et mourut à Montréal septuagénaire. Il avait fait ses études classiques en France et en Belgique et parlait admirablement les langues anglaise et française. Il fut gouverneur de l'Assiniboine de 1854 à 1858, puis juge de la Cour Supérieure, à Montréal.

### POTHIER ET POTIER

L'honorable Louis Archambault, qui était un des membres distingués de notre profession, avait toujours eu un grand nombre de clercs qui se disputaient l'honneur de suivre son étude. Deux résidents de la paroisse de l'Assomption se présentèrent un jour au bureau de l'honorable Louis Archambault. Ils demeuraient dans les concessions et avaient un différend à faire régler. Tous deux décident de prendre ce parfait notaire pour juge. Voici le cas ; l'un d'eux, s'en allant à la ville, c'était à l'approche des fêtes, avait reçu de l'autre, une cruche, avec commission d'apporter un peu de cette liqueur pernicieuse, qui égare quelquefois l'esprit de nos compatriotes, quand ils en abusent. La commission fut faite fidèlement, jusqu'au moment du retour à la campagne. C'est en retournant en effet, que, par un fatal accident, la cruche fut cassée par le commissionnaire, et le liquide perdu. De là, querelle entre les deux résidents de l'Assomption. Le cas fut mis devant l'honorable Louis Archambault, avec toutes ses circonstances et dépendances. L'un des contestants réclamait de l'autre des dommages,

parce qu  
par sa f

L'hor  
alors ve  
à ces M

Vite  
ches, o  
autorité  
devant

de pied  
Chacun

pour l'a  
opinion

Louis A

que les  
nion, a

parler a  
thier).

donnait  
toute r

ça, c'es  
qui a f

régler à  
*Revu*

L'hon  
du cabin  
à 1874.

Un j

pe — j  
au flan

de la g  
accrocl  
du roc

parce que le vase et le liquide avaient été perdus par sa faute et négligence.

L'honorable Louis Archambault, se tournant alors vers ses étudiants : « Donnez une solution à ces Messieurs, dit-il ».

Vite on se met à l'étude, on fait des recherches, on parcourt les auteurs, on compile les autorités, et quand on fut prêt, l'on se présenta devant l'honorable Louis Archambault, armé de pieds en cape de toutes espèces d'autorités. Chacun exprime son opinion et cite des auteurs pour l'appuyer. Celui des clercs qui donna son opinion le dernier, s'adressant à l'honorable Louis Archambault avec un peu plus d'assurance que les autres, après lui avoir exprimé son opinion, ajouta : Je m'appuie sur Pothier pour parler ainsi, et voici ce qu'il dit... (il cite Pothier). Celui des contestants, auquel Pothier donnait raison, se lève brusquement et la figure toute réjouie, dit à M. Archambault : « Comme ça, c'est clair, j'ai raison, puisque le « potier » qui a fait la cruche le dit ». Le différend fut réglé à l'amiable.

*Revue Populaire.*

P. DUPONT

L'honorable Louis Archambault, né en 1817, fit partie du cabinet Ouimet dans la législature de Québec de 1867 à 1874.

---

### LE DOCTEUR CREVIER

Un jour — c'était en 1864, si je ne me trompe — je gravissais l'immense escalier qui rampe au flanc de la falaise de Lévis, un peu au-dessous de la gare de l'Intercolonial, lorsque j'aperçus, accroché comme une chèvre aux anfractuosités du roc, un homme à longue barbe grise, un



petit marteau à la main, et dans un accoutrement des plus singuliers.

Il ne bougeait pas ; et, le bras noué autour d'une touffe d'herbe saint-jean, il me regardait monter, d'un air qui semblait dire : « Je voudrais bien être à votre place » !

Il paraissait plutôt inquiet qu'effrayé, cependant. L'abîme sur lequel il était suspendu ne le terrifiait point, mais il était facile de voir que l'homme se demandait comment sortir de là.

Je compris. M'aidant des pieds et des mains, je gagnai tant bien que mal un épaulement du rocher, d'où je pus lui tendre ma canne.

« — Savez-vous, me dit-il, en reprenant son équilibre, qu'il y a de curieuses stratifications dans ce rocher-là !

Je vis de suite que j'avais affaire à un géologue enragé, et nous entrâmes en conversation.

» — Je suis le Dr Crevier, de Montréal », me dit-il.

Je le connaissais de nom ; il me connaissait de même ; nous fûmes tout de suite de vieux amis.

Il me fit une dissertation en règle sur la confection géologique des « lieux qui m'ont vu naître », mais il ne songea pas un instant, le cher distrait, à me remercier de l'avoir tiré de la position réellement périlleuse où l'avait mis sa passion pour les recherches scientifiques.

*Le Monde Illustré*, 1900. LOUIS FRÉCHETTE

Le docteur J.-A. Crevier, né en 1824, mort en 1888, fut un savant distingué.

## UN NOTAIRE NOTOIRE

Les vieux Québécois se rappellent encore ce notaire de la Baie Saint-Paul qui à son affreuse

écriture  
côté de  
était sa-  
il aime  
expliqu  
mière cl  
pour un  
acte pa  
pour vo  
*Revue*

Un j  
entra c  
et sais  
ce que  
L'huiss  
d'école  
talent ;  
un avo  
Mon  
role de  
prophé  
Ce q  
collège  
dernier  
bords c

écriture, ajoutait l'habitude d'écrire autant à côté de son papier que dessus, surtout quand il était saoué. Grâce à ce fait et aussi à son tarif, il alimentait de causes le barreau de Québec. Il expliquait ainsi ce tarif : « Pour un acte de première classe, que rien ne peut casser, une piastre ; pour un acte, assez bon, un écu ; mais pour un acte pas garanti, un schelling. Vous en avez pour votre argent ».

*Revue Populaire.*

ANONYME

---

### FAITES-EN UN AVOCAT

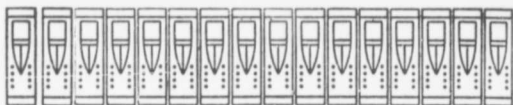
Un jour, — j'avais onze ans, — un huissier entra chez nous, porteur d'un bref d'exécution, et saisit notre mobilier. Je me fis expliquer ce que cela voulait dire, et je me mis à pleurer. L'huissier dit alors à mon père : « La maîtresse d'école m'a parlé de cet enfant et dit qu'il a du talent ; mettez-le donc au collège ; vous en ferez un avocat, et peut-être un juge ».

Mon père s'est toujours souvenu de cette parole de l'huissier, qui n'avait pas cru être si bon prophète, et il me l'a souvent répétée.

Ce qui est certain, c'est que mon entrée au collège fut décidée le jour même ; et ce fut le dernier de mes beaux jours d'enfance sur les bords enchanteurs du lac des Deux-Montagnes.

HON. A. B. ROUTHIER

---



« sur  
nom

## CHAPITRE V

### ÉCRIVAINS CANADIENS

---

#### NOS JOURNAUX EN 1809

**L'**UN des ex-rédacteurs du *Courrier de Québec*, (publié il y a un siècle), se plaignait du peu d'encouragement que les Canadiens accordent à leurs journaux : « On aimait, dit-on, le *Courrier*. Mais si on l'aimait, pourquoi ne pas prendre les moyens de le conserver ? Pourquoi ne pas y souscrire plutôt que de courir de maison en maison pour trouver et lire le numéro du jour » ?

Il ajoute que la plus forte liste du *Courrier* s'est élevée à trois cents souscripteurs.

« Tant que l'on verra les Canadiens préférer un tour de calèche au plaisir de lire une bonne feuille périodique, on pourra toujours affirmer qu'ils sont incapables de remplir la part qui leur est assignée par la constitution ».

La citation qui précède me remet en mémoire l'épigramme de Joseph Quesnel, écrite en 1803, alors que la *Gazette de Québec* et le *Herald de Québec*, (fondé en 1789) se partageaient les faveurs publiques, et qu'ils voyaient encore

Mél

U

L  
disc  
de C  
teur  
gar  
Gas  
d'«  
rép  
la g  
dan  
deu  
Le  
«  
de  
sur  
Cha  
éch  
du  
cha

« sur leurs antiques listes errer de loin en loin le  
nom d'un abonné :

Pourquoi tous ces livres divers,  
Écrits en prose, écrits en vers,  
Et qui remplissent vos tablettes,  
Disait au libraire Ménard  
Un certain noble campagnard,  
Qui pourra lire ces sornettes !  
— Des sornettes ! vous vous trompez ;  
Ce sont de nos meilleurs poètes  
Tous les ouvrages renommés ;  
Vous devriez en faire emplette.  
— Emplette ! à quoi bon ? Vous saurez  
Que m'étant joint à deux curés,

Nous souscrivons pour la *Gazette de Québec* ».

*Mélanges d'histoire et de littérature.* B. SULTE

#### UNE ESCAPADE DE JOURNALISTES

Le 12 février 1836, pendant que nos députés discutaient de graves problèmes, Philippe Aubert de Gaspé et Napoléon Aubin, tous deux rédacteurs du « *Fantasque* », se glissaient dans la garde-robe de la Chambre d'Assemblée, et de Gaspé jetait sur le poêle une certaine quantité d'« *assa-fœtida* ». Une odeur nauséabonde se répandit presque aussitôt non seulement dans la garde-robe et la Chambre d'Assemblée mais dans toutes les autres pièces du bâtiment. Nos deux espions s'étaient aussitôt esquivés. Le « *Canadien* » du même jour disait :

« Avant-hier la nuit quelque étourdi a essayé de jeter une bouteille d'« *assa-fœtida* » liquide sur des poêles de la salle des séances, dans la Chambre d'Assemblée. On s'est servi d'une échelle pour monter jusqu'à la croisée du coin du nord, et on a cassé deux vitres, une dans chacune des deux premières fenêtres, mais

soit oublié, soit manque de force, la bouteille est restée en dehors de la croisée intérieure, où elle a été trouvée le matin cassée et la plus grande partie du liquide empestant renversée sur la tablette. La même tentative a été répétée ce soir aussitôt après l'ouverture de la séance. De l'assa-fœtida a été jetée sur plusieurs poêles dans l'intérieur de la Chambre, et bientôt l'odeur est devenue insupportable dans tout le bâtiment, qu'on a aussitôt fumigé avec de la résine. Les empesteurs ont été vus ».

Le « Canadien » disait vrai. Les « empesteurs » avaient en effet été vus et, le lendemain, 13 février, MM. Séraphin Bouc, député de Terrebonne, et Alphonse Wells, député de Shefford, les dénonçaient à la Chambre. La Chambre décréta, le même jour, que de Gaspé et Aubin s'étaient rendus coupables d'infraction à ses privilèges et elle ordonna à son orateur d'expédier son warrant pour les mettre sous la garde du sergent d'armes. L'orateur se hâta de confier un mandat d'arrestation au sergent d'armes, M. Coulson.

Les deux journalistes, qui avaient été tenus, par leurs amis, au courant des délibérations de la Chambre d'Assemblée, eurent le temps d'échapper à la poursuite du sergent d'armes. Ils se réfugièrent au manoir de Saint-Jean-Port-Joli où ils passèrent le reste de l'hiver. Dans l'intervalle, des amis influents avaient fait des démarches auprès des députés et lorsque les deux journalistes se montrèrent de nouveau dans les rues de Québec on les laissa en paix.

Philippe-Aubert de Gaspé est un des auteurs les plus populaires du Canada. Né en 1786, il est mort en 1871.

Napoléon Aubin, journaliste français, né en 1812, mort à Montréal en 1890, fonda en ce pays plusieurs journaux.

Ja  
vieil  
doul  
anci  
prei  
rapp  
rete  
s'éta  
Jaco  
dait  
de V  
des-  
joli  
de j  
de l  
recc  
tant  
de r  
le p  
« Pc  
vue  
rem  
vêto  
et c  
pon  
pas  
son  
si j  
arcl  
rui  
E

J.  
réal.

## JACQUES VIGER

Jacques Viger avait le goût, la passion des vieilles et précieuses choses. L'archiviste était doublé d'un archéologue. Tout ce qui était ancien, tout ce qui portait la marque, l'empreinte, la poussière du temps, tout ce qui rappelait le passé vénérable avait le don de le retenir et de l'émouvoir. Et cette passion s'était allumée de bonne heure dans l'âme de Jacques Viger. En 1813, un jour qu'il se rendait dans le Haut-Canada avec sa compagnie de Voltigeurs, il aperçut aux *Écluses* du Côteau-des-Cèdres, sur le canal coupé dans le roc vif « un joli pont en demi-lune », dont l'arche était faite de pierres de taille qui avaient formé le cintre de la « porte des Récollets », à Montréal. Viger reconnut les vieilles pierres qu'on avait pourtant rafraîchies, et il s'attendrit, et il regretta de ne plus voir sur elles cette patine qui est le propre et le charme des choses anciennes. « Pourquoi donc l'émotion que j'éprouvai à la vue de ces pierres ? Pourquoi, ensuite, ce serrement de cœur en les voyant dépouillées du vêtement foncé que je leur avais vu ci-devant, et qu'elles avaient reçu du temps ? Ah ! ce pont, tout beau, tout solide qu'il est, ne vaut pas à mes yeux la vieille porte des Récollets ! son *habit antique* rappelait des souvenirs ! Et si je tremblais, autrefois, en passant sous cette arche menaçante, j'avais au moins... *traversé des ruines* » !

*Bulletin du parler français, au Canada, 1909.*

Abbé CAMILLE ROY

Jacques Viger, archéologue et premier maire de Montréal, naquit en 1787 et mourut en 1858.

12 1735 20  
1802 1735 27

## LE SIGNALEMENT DE L'HISTORIEN GARNEAU A 22 ANS

Pour voyager en France il faut avoir un passeport de son ambassadeur. Sans que vous vous en aperceviez et dans un clin d'œil, son secrétaire a décrit votre personne. En ouvrant mon passeport je me trouvai ainsi dépeint : Taille 5 pieds 5 pouces anglais, âgé de 22 ans, cheveux châains, front haut, sourcils et yeux châains, nez moyen, menton rond, visage oval, teint brun. Lorsque je retournai à Paris, l'année suivante, mon signalement avait deux variantes; j'avais les cheveux noirs et les yeux gris.

*Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833. F.-X. GARNEAU*

---

## UNE PRÉDICTION

C'est avant 1830, c'est-à-dire avant son admission à la profession du notariat, que M. F. X. Garneau se mit à étudier l'histoire du Canada, alors très peu connue. L'historien anglais Smith faisait encore autorité et l'on sait jusqu'à quel point il dénature l'histoire. D'après lui, nos pères, dans leurs guerres contre les Anglais, avaient presque toujours été battus; et d'aventure, lorsqu'ils avaient gagné la victoire, c'était grâce à la supériorité du nombre. Telle était alors l'intime conviction des Anglais. Pour eux les Canadiens n'étaient que des vaincus.

M. Garneau avait tous les jours des discussions avec les jeunes clercs anglais du bureau de M. Campbell. Parfois ces discussions devenaient très vives. Ces questions-là avaient le

privile  
taciturn  
Un j  
lents  
« —  
ému, e  
être un  
dique,  
commu  
chute  
victoir  
field b  
perte  
perdu  
vaincu  
De  
cette  
dre ne  
qui ve  
ses y  
F.-  
Fran  
auteur

Voi  
idées  
man :  
Boucl  
Un  
annoi  
et qu  
Hu  
lent,  
sieur.

privilège de faire sortir le futur historien de sa taciturnité.

Un jour que les débats avaient été plus violents qu'à l'ordinaire :

« — Eh bien ! s'écria M. Garneau fortement ému, en se levant de son siège, j'écrirai peut-être un jour l'histoire du Canada ! mais la véritable, la véritable histoire ! Vous y verrez comment nos ancêtres sont tombés ! et si une chute pareille n'est pas plus glorieuse que la victoire !... Et puis, ajouta-t-il, *what though the field be lost? All is not lost.* Qu'importe la perte d'un champ de bataille : tout n'est pas perdu !... Celui qui a vaincu par la force, n'a vaincu qu'à moitié son ennemi ».

De ce moment, il entretint dans son âme cette résolution, et il ne manqua plus de prendre note de tous les renseignements historiques qui venaient à ses oreilles ou qui tombaient sous ses yeux.

F.-X. Garneau.

Abbé H.-R. CASGRAIN

François-Xavier Garneau, né en 1809, mort en 1866, auteur d'une belle histoire du Canada.

---

### EXCENTRICITÉ

Voici un trait qui démontre la mobilité des idées et des projets de l'auteur du fameux roman : *Une de perdue deux de trouvées*, M. G. de Boucherville.

Un jour, il demeurait alors à Boucherville, il annonce à sa femme qu'il partait pour Montréal et que son absence serait de très courte durée.

Huit jours, deux semaines, trois mois s'écoulent, et madame n'a pas de nouvelles de monsieur.



Grand émoi dans la famille. Où est-il ? Qu'est-il devenu ? Est-il vivant ou mort ?

L'anxiété de tous est à son comble quand, cinq mois après son départ, on reçoit une lettre de l'absent.

On l'ouvre ; elle est datée de Rio-Janeiro.

Il avait soudain pris fantaisie à notre héros d'aller, sans en prévenir personne, faire un petit tour de santé... au Brésil.

*Les Guêpes canadiennes.* PLACIDE LÉPINE

Georges Boucher de Boucherville naquit en 1814. Il est l'auteur de « Une de perdue deux de trouvées », le plus populaire des romans publiés par un Canadien-Français.

---

### EFFETS SOPORIFIQUES DE DEUX LIVRES CANADIENS

Un ami de l'honorable Chauveau écrivait un jour cette lettre pleine de malice :

« *Mon cher ami,*

« ...Tu te plains d'insomnie ; écoute mon aventure et fais-en ton profit.

» En juillet dernier, j'étais allé rendre visite à un ancien compagnon d'études, qui vit dans les Cantons de l'Est. Après une journée de route fatigante, j'arrivai chez lui harrassé : et je ne tardai pas à lui demander un lit, me promettant une bonne nuit de sommeil. Mais je comptais sans mes hôtes ; j'étais à peine assoupi, que je m'éveillai assailli par une nuée de punaises. Impossible de dormir. J'allumai ma lampe, et, assis sur mon lit, j'allongeai la main vers les deux petits rayons de bibliothèque, accolés au mur. J'en tirai un volume, je l'ouvri :

le Pan  
plume  
imprin  
lire ne  
feuilles  
mes m  
punais  
vre-pic  
tomba  
ci baill  
découv  
garde :  
chirée,  
la qua  
d'un se  
quille  
*Les G*

L'hor  
teur, or  
Il fut pu  
dent de  
est le ti

Cré  
coup  
conna  
temps  
quois,  
pouvo  
badine  
ayant  
d'un :  
de Qu  
fixé a

le *Panthéon Canadien*, de M. Bibaud. Une plume maligne avait écrit au-dessous du titre : *imprimé sur des feuilles de pavot*. L'idée de lire ne me vint même pas. Je déchirai les feuilles une à une, les roulai en pilules entre mes mains, et je m'amusai à les jeter sur les punaises, que je voyais se promener sur le couvre-pied. J'observai qu'aussitôt qu'une pilule tombait dans le voisinage d'une punaise, celle-ci baillait et restait assoupie. Curieux de ma découverte, je saisis un second volume. Je regarde : *Charles Guérin*. Une feuille est déchirée, roulée en pilule. Je n'avais pas lancé la quatrième, que toutes les punaises ronflaient d'un sommeil léthargique et me laissaient tranquille jusqu'au lendemain »...

*Les Guêpes canadiennes.* PLACIDE LÉPINE

L'honorable Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, littérateur, orateur et homme d'état, né en 1820, mort en 1890. Il fut premier ministre de la province de Québec, président du Sénat et Shérif de Montréal. *Charles Guérin* est le titre d'un roman qu'il publia dans sa jeunesse.

---

### CRÉMAZIE

Crémazie, notre poète national, lisait beaucoup et avait l'esprit ouvert à toutes les connaissances humaines. Pendant quelque temps il se livra, comme bien d'autres Québécois, à l'étude de la biologie. Il avait un réel pouvoir hypnotisant, dont il usa une fois, pour badiner, avec un succès qui l'étonna lui-même, ayant réussi à arrêter, à une distance de plus d'un arpent, un piéton en face de la cathédrale de Québec, et à le retenir immobile et comme fixé au sol pendant plusieurs minutes. Il ne

renouela pas cette expérience dangereuse, — pas du moins à ma connaissance.

*Choses d'autrefois.* ERNEST GAGNON

\* \* \*

Durant tout l'été de 1848, Crémazie fit des tentatives auprès de ses amis pour les induire à former un « Club de vieux garçons », et il disait toujours qu'il ne se marierait jamais. — Il a tenu parole.

Son projet d'un « Club de vieux garçons » lui causa une drôle de surprise. Il se promenait avec un ami, un jour, sur la rue de la Fabrique, lorsqu'il fit la rencontre de deux jeunes filles et fut projeté à côté du trottoir assez brusquement par l'une d'elles — la plus jolie croit-on. Cette dernière, réprimandée par sa compagne, répondit sur le ton de la colère : « Tu ne connais pas cet homme » ? « Non », répondit l'autre. « Eh bien, c'est Crémazie, qu'on appelle le poète et qui s'occupe de fonder un « Club de vieux garçons » pour nous empêcher de trouver des maris ».

*Revue Populaire.*

\* \* \*

Octave Crémazie composait ses vers sans se préoccuper de les écrire. Une fois fixés dans sa pensée ils l'étaient pour toujours. Il pouvait les écrire un mois, un an, dix ans plus tard : cela lui était également facile. Il me disait un jour : « J'ai au moins trois mille vers non écrits qui me trottent dans la tête ».

Bien différent était un spirituel journaliste dont Québec n'a pas perdu le souvenir. « Je ne puis rien composer, disait-il, sans avoir la

plume  
surgit..  
*Chos*

Octav  
au Hav  
précédé  
phique  
1882.

Dan  
revue  
(« On t  
eut le  
avait  
gleterr  
raient  
— hor  
A s  
vers l  
« L'Ar  
quel i  
factor  
homm

M. l  
tres p  
phras

*Le*

Gold  
lant na  
1910.

Edm  
mort à  
et litté

plume à la main. J'écris à mesure que la pensée surgit... et peut-être même un peu avant ».

*Choses d'autrefois.*

ERNEST GAGNON

Octave Crémazie naquit à Québec en 1822 et mourut au Havre, France, en 1879. Ses œuvres complètes, précédées d'une longue et très intéressante notice biographique ont été publiées par la Librairie Beauchemin en 1882.

---

### LEÇON QUI PORTE FRUIT

Dans une série de lettres, publiées dans une revue anglaise sur les questions canadiennes (« On the Canadian question ») Goldwin Smith eut le tort, un jour, de dire que si notre pays avait autant d'industries que la Nouvelle-Angleterre, les Canadiens-Français, au moins, pourraient se rendre utiles comme « factory hands » — hommes de peine dans les ateliers.

A son retour d'Europe, M. Edmund de Nevers lui adressa un exemplaire de son volume « L'Âme Américaine », avec son autographe, auquel il ajouta : « who might have been a good factory hand » — qui aurait pu devenir un bon homme de peine dans un atelier. —

M. Goldwin Smith comprit et lorsque ses lettres parurent en volume, il en fit disparaître la phrase insultante pour les Canadiens-Français.

*Le Canada*, 1910.

Goldwin Smith, érudit remarquable, journaliste brillant naquit en Angleterre en 1823 et décéda à Toronto en 1910.

Edmond de Nevers, né à Drummondville en 1863, mort à Central Falls R. S. le 15 avril 1906. Polyglotte et littérateur distingué.

---

## L'AUTEUR DU « CANADIEN-ERRANT »

D'une humilité proverbiale, Antoine Gérin-Lajoie ne pouvait souffrir la vue d'un de ses ouvrages dans une main amie, ni entendre la moindre citation de ses œuvres sans s'esquiver. Il ne s'oublia qu'une fois, dans une rue peu bruyante des Trois-Rivières. Il avait cru entendre dans les airs un refrain familier. C'était une fraîche voix de jeune fille, qui redisait dans une mansarde, la complainte du *Canadien errant*. Il s'arrêta à l'angle de la rue, et se permit d'écouter les trilles harmonieux de la fauvette de la mansarde. N'était-ce pas là une jouissance bien digne d'envie, et le plus humble des bardes n'en eût-il pas fait autant.

CHS.-M. DUCHARME

Antoine Gérin-Lajoie naquit en 1824 et mourut en 1882. Journaliste et littérateur fort estimé.

Charles-Marie-Prospér Ducharme né en 1864, mort en 1890, fut un écrivain de talent.

---

 ELZEAR GÉRIN-LAJOIE ET  
L'ENFANT TERRIBLE

J.-B.-Eric Dorion, l'«*Enfant-Terrible*», député de Drummond et Arthabaska à l'Assemblée Législative de la Province du Bas-Canada, était propriétaire du journal «*Le Défricheur*», publié à L'Avenir, et Elzéar Gérin-Lajoie était le rédacteur du journal «*Le Canada*», publié à Ottawa. M. Gérin reprochait à M. Dorion de s'être attaqué, dans «*Le Défricheur*», à des actes de sa vie privée.

Le 31 juillet 1866, les deux journalistes se

rencor  
bre, à  
lificati  
taloch

Le  
Chaml  
main,  
pour  
avoir  
donna  
prié d'  
sous la  
plaisir  
Bull

J.-B.  
liste po  
L'hor  
naquit  
législat

L  
DES  
A L'IN

Apr  
améric  
pas de  
d'affro  
festaie  
espérai  
famille  
Au  
homme  
Hébert

ANT »

Gérin-  
de ses  
ndre la  
quiver.  
ue peu  
cru en-  
C'était  
it dans  
ien er-  
se per-  
la fau-  
là une  
umble

rencontrèrent, dans la Bibliothèque de la Chambre, à Ottawa, et, après un échange de qualificatifs plus ou moins épicés, se donnèrent des taloches.

Le fait fut porté à la connaissance de la Chambre par l'honorable M. Holton, et le lendemain, Gérin fut amené à la barre de la Chambre pour assaut commis sur un député. Après avoir entendu les deux antagonistes, la Chambre donna gain de cause à M. Dorion, l'Orateur fut prié d'admonester M. Gérin et de le faire mettre sous la garde du sergent d'armes « durant le bon plaisir de la Chambre ».

*Bulletin des Recherches Historiques.*

P.-G. ROY

RME

en 1882.

mort en

J.-B. Éric Dorion, né en 1826, mort en 1866. Journaliste populaire et homme politique.

L'honorable Elzéar Gérin-Lajoie, homme politique, naquit en 1833, et décéda en 1887. Il était conseiller législatif.

---

### L'ÉPISODE DE LA DISPERSION DES ACADIENS QUI A SERVI DE BASE A L'IMMORTEL POÈME DE LONGFELLOW

», dé-  
ssem-  
nada,  
eur »,  
était  
olié à  
on de  
actes

Après leur dispersion dans les colonies américaines quelques Acadiens « ne craignaient pas de s'aventurer à travers les immenses forêts, d'affronter les partis de sauvages qui les infestaient, afin d'arriver jusqu'au Canada, où ils espéraient retrouver des membres de leurs familles dont ils ignoraient le sort...

es se

Au nombre de ces fugitifs était un jeune homme âgé de dix-huit ans, nommé Étienne Hébert, enlevé de la paroisse de la Grand-Prée

où il habitait le vallon du Petit-Ruisseau, dans la concession dite des Héberts. Séparé de ses frères, qui avaient été jetés l'un, dans le Massachusetts, l'autre dans le Maryland, et le troisième dans un autre endroit, tandis que lui-même, débarqué à Philadelphie, avait été mis au service d'un officier de l'armée, il n'eut pas de repos qu'il n'eut rejoint ses frères, qu'il croyait rendus au Canada. Frustré dans ces espérances à son arrivée, mais non découragé, il se fit concéder des terres dans la Seigneurie de Bécancourt, et repartit, en hiver, monté sur des raquettes. Après bien des recherches, il eut la joie de les ramener tous les trois : l'un était à Worcester, l'autre à Baltimore et le troisième dans un village dont le nom a été oublié. Les quatre frères s'établirent, voisins l'un de l'autre, à Saint-Grégoire, où ils ne tardèrent pas à prospérer.

Un jour, Étienne Hébert apprit qu'une de ses voisines de la Grand-Prée, du nom de Josephite Babin, qu'il avait eu l'intention d'épouser, avait été emmenée à Québec, où elle vivait avec une de ses sœurs, sous la protection d'exilés comme elle. Malgré une longue séparation, elle ne l'avait pas oublié et n'avait jamais perdu l'espérance de le revoir. Ils se revirent en effet. Hébert, de son côté, lui était resté fidèle. Ils pleurèrent longtemps au souvenir de la Grand-Prée, au souvenir de tant de parents et d'amis morts ou disparus. Peu de jours après, ils étaient unis pour ne plus se séparer.

Qu'on ouvre *Évangéline*, et l'on verra que toute la trame de ce poème est dans cet épisode, à la seule différence qu'Évangéline ne

retro  
Ur

Hei  
du po  
L'a  
mouri  
d'Éva  
On le  
du C

UNE

Or  
gara  
temp  
que  
n'en  
cité

C'  
Fréc  
phor  
faibl  
les b  
jour  
dans  
joie  
sour  
relle  
Frac  
ne l  
beat  
«

ils, l

(1)  
sculp

retrouve Gabriel qu'à son lit de mort (1).

*Un pèlerinage au pays d'Évangéline.*

Abbé H.-R. CASGRAIN

Henry Longfellow, célèbre poète américain, est l'auteur du poème *Évangéline*. Né en 1807, mort en 1882.

L'abbé Henri-Raymond Casgrain, naquit en 1831 et mourut en 1904. Son ouvrage : *Un pèlerinage au Pays d'Évangéline* a été couronné par l'Académie française. On le considère comme un des meilleurs littérateurs du Canada français.

### UNE PROUESSE PHYSIQUE DU POÈTE FRÉCHETTE

On sait, et celui qui écrit ces lignes s'en porte garant, que Fréchette, avant que l'âge fut venu tempérer sa puissance, était bâti en athlète et que sa force physique était remarquable. Nous n'en donnerons qu'un exemple qui nous a été cité par l'honorable M. David.

C'était en 1870, pendant l'Année Terrible. Fréchette vivait à Chicago comme son ami Alphonse Leduc, qui lui, non plus, n'était pas un faible. Chaque matin, les deux amis allaient lire les bulletins du « Chicago Herald ». C'était toujours des défaites et les Allemands, si nombreux dans la ville du Michigan, n'avaient ni assez de joie grossière à faire éclater, ni assez d'allusions sournoises envers ces pauvres Français. Naturellement, Fréchette et Leduc passaient pour Français et, avec leur finesse lourde, les Teutons ne leur cachaient pas leurs sentiments. Un beau jour, les deux amis en eurent assez.

« Assommons-en une couple chacun, se dirent-ils, les autres braillards détalent ».

(1) C'est de cette famille, que descend notre distingué sculpteur : Philippe Hébert.



Le lendemain, c'était la nouvelle foudroyante du désastre de Sédan qui arrivait, et les Allemands ne cachèrent pas leur satisfaction.

Alphonse Leduc donna le signal. Les deux amis tapèrent dans le tas, quatre hommes tombèrent. Les autres ne demandèrent pas leur reste et, comme les Canadiens se l'étaient promis, ils détalèrent.

*La Presse*, 1 juin 1908.

Louis Fréchette est né en 1839 et il est mort en 1908. C'est le plus grand poète lyrique produit par le Canada.

---

### HECTOR BERTHELOT HABILLÉ EN ANGE

J'ai commencé mes études à l'ancien collège de Chambly qui était sous la direction de M. Lévêque. Dans cet établissement, j'ai fait mes éléments français. C'est le révérend M. Mignault, le curé du village, qui m'a préparé pour ma première communion. L'événement le plus remarquable qui s'est passé pendant mon séjour dans ce collège a été le sacre de Mgr Larocque en 1853, je crois. Je me rappelle d'avoir figuré dans la cérémonie habillé en ange.

O mes ailes ! mes ailes ! dire que plus tard elles devaient se changer en ailes de *canard* !

*Autobiographie, publiée dans le Monde vers 1887.*

HECTOR BERTHELOT

M. Berthelot est le plus fameux des humoristes Canadiens. Né aux Trois-Rivières le 4 mars 1842, il est mort à Montréal en 1895. Il fut tour à tour avocat, reporter, photographe, traducteur, caricaturiste, etc. Il a fondé le *Canard*, le *Vrai Canard*, le *Grognard* et le *Violon*. Le *Canard* existe encore et il en avait repris la rédaction lors de son décès.

---

U  
être  
Ber  
bau  
sa c  
à H  
L

P  
tuai  
qua  
rem  
livr  
com  
fran  
«  
mes  
pro  
—  
—  
—  
—  
mor  
et t  
croy  
jour  
—  
—  
F  
surp  
Fra  
reux

## BERTHELOT PHOTOGRAPHE

Un détail qui amusera et qui étonnera peut-être, c'est que l'inimitable et inoubliable Hector Berthelot, le créateur du fameux type de Ladébauche, fut pendant quelque temps, au cours de sa carrière mouvementée, avocat et photographe, à Hull, près Ottawa.

*Le Spectateur.*

E.-E. CINQ-MARS

## UN MORT QUI SE PORTE BIEN

Pendant notre séjour à Paris, Hébert (le statuaire) se promenait un jour avec Faucher, quand, en passant rue du Bac, l'artiste fit remarquer à son compagnon quelque chose, un livre exposé chez un libraire, en la fort bonne compagnie d'ouvrages des premiers écrivains français.

« — Tiens ! dit Faucher, *A la Brunante*, un de mes livres ! Justement, j'en ai besoin, l'ayant promis à Claretie. Entrons !

— Combien ce livre, *A la Brunante* ?

— Vingt francs, monsieur.

— Vingt francs, c'est bien cher, ce me semble ?

— Non, monsieur, l'auteur, un Canadien, est mort depuis peu ; ses ouvrages sont très rares et très demandés. Prenez-le à vingt francs, croyez-moi, il en vaudra trente dans quelques jours.

— C'est votre dernier prix ?

— Le dernier.

Faucher paya royalement et s'en alla, tout surpris de voir que sa plume était si estimée en France, et tout heureux de se sentir si vigoureux et si vivant... quoique mort.

» — Ah! mon cher, dit-il à Hébert en partant, si j'étais vraiment mort, je crois que je ferais fortune ».

*Monde Illustré*. V. 322. LÉON LEDIEU

Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice naquit en 1844 et mourut en 1897. Avocat, député et littérateur.

Léon Ledieu, journaliste français, né en 1845, collabora surtout au *Monde Illustré* et à la *Presse*. Mort en 1907.

---

### JOSEPH MARMETTE

Pendant son séjour à l'Université Laval de Québec, un étudiant en médecine aborde un soir Marmette, le romancier bien connu.

« — Veux-tu venir avec moi voler un sujet de dissection au cimetière de... ?

— C'est fait ».

A onze heures du soir, les deux étudiants étaient dans le cimetière, par un beau clair de lune. Le cadavre était sorti de la fosse avant l'arrivée du charretier.

En attendant, ils traînèrent leur sujet le long de la clôture, couverte à mi-hauteur par la neige.

Pendant qu'ils y étaient blottis, Marmette vit, à travers les fentes, venir dans le chemin du roi un cultivateur qui, au lieu de passer outre, se détourna de son chemin et, sans rien soupçonner, se dirigea droit sur lui. Pressé par une petite servitude de l'humaine nature, le cultivateur s'arrêta le long de la clôture, regarde à droite et à gauche et, croyant n'être vu de personne, le profanateur !

... *mingebat in patrios cineres.*

Une idée soudaine passe par la tête de Marmette.

— S  
Ce c  
clôture  
Le  
delles  
déchaî  
Il F  
court..  
la têt  
s'imag  
me.  
encore  
*Les G*

Dur  
passai  
chauff  
fois sé  
que de  
mes re  
elle pe  
yeux,  
jamais  
en se  
ébloui  
donne  
mois ?

Je 1  
Un m  
un mé  
paule,  
mes ar  
Provir  
lemen

— Si je lui faisais une peur ?

Ce disant, il allonge le bras au-dessus de la clôture et saisit le casque de l'habitant.

Le malheureux ! il en vit trente-six chandelles ! Il crut tous les revenants du cimetière déchaînés à ses trousses pour venger son crime.

Il bondit, il s'élança, éperdu, échevelé. Il court... Marmette a beau lui jeter son casque à la tête, il n'en est que plus épouvanté : il s'imagine recevoir le coup de poing d'un fantôme. Il est hors de lui-même, il court, il court encore...

*Les Guêpes canadiennes.*      PLACIDE LÉPINE

\*  
\* \*

Durant mon séjour en Floride, alors que je passais chaque jour des heures entières à me chauffer comme un lézard sur les créneaux trois fois séculaires du fort Marion, à Saint-Augustin, que de fois mon imagination, plongeant, avec mes regards, sur l'immense océan, ne s'en allait-elle pas du côté de la France, invisible à mes yeux, mais présente à ma pensée. — Verrai-je jamais le cher pays de mes pères, me disais-je en soupirant ? Vivrai-je jamais dans cet éblouissant Paris qui m'attire tellement que je donnerais dix ans de ma vie pour y passer 6 mois ?

Je revins à Québec vers le milieu de février. Un mois après, j'étais retenu à la maison par un méchant rhumatisme qui me tenaillait l'épaule, quand je vis entrer dans ma chambre mes amis, MM. Théodore Paquet, alors Secrétaire Provincial, Faucher de Saint-Maurice, nouvellement élu député de Bellechasse, et Blumhart,

en ce temps-là secrétaire général de la compagnie du chemin de fer du nord.

Après que tous m'eussent serré la main restée valide, Faucher me dit soudainement :

« — Il y a longtemps que tu désires aller en France, hein ?... »

— Oui, fis-je, étonné. Eh bien ?...

— Eh bien, reprit-il, ton rêve, si longtemps caressé, va pouvoir devenir une réalité.

— Écoute, repartis-je, je suis assez souffrant comme ça, sans que tu te railles aussi cruellement de moi !

Alors, tous trois, me voyant piqué, se mirent à tirer sur moi un feu roulant de plaisanteries et à me *blaguer* à mort.

Je finissais par en prendre mon parti et par rire de bon cœur avec eux, quand M. Paquet me dit sérieusement :

» — Écoutez, mon cher Marmette, raillerie à part, si vous voulez aller à Paris comme agent du gouvernement fédéral, la position vous est offerte.

J'écoutais bouche bée, les sourcils en énormes points d'interrogation.

» — Je vous donne ma parole d'honneur que c'est la vérité, reprit-il. Venez plutôt au « St-Louis », où vous attend M. Chapleau. Si sa proposition vous agréé, il vous faudra partir ce soir pour Ottawa, afin de vous entendre avec le ministre de l'Agriculture.

— Si elle m'agrée !... m'écriai-je, en me levant d'un bond ». —

Je ne sentais plus mon rhumatisme.

Le même soir, je partais pour Ottawa, et quelques semaines plus tard, le 27 mai 1882, je m'embarquais pour Paris.

Il y  
faiten

Jose  
Roman

Aug  
érudit,

La  
homme  
philosc  
banque  
incessa

Penc  
encore

l'Hôtel  
Sévigny

« —  
serait u

La P.

Né en  
17 ans d  
se consac

Il y eut ce jour-là au moins un homme parfaitement heureux en Canada.

JOSEPH MARMETTE

Joseph Marmette est né en 1844 et il est mort en 1895.  
Romancier et archiviste de grande valeur.

---

### AUGUSTE MARION

Auguste Marion, journaliste original et très érudit, aurait voulu mourir debout...

La mort de Cyrano hantait l'esprit de cet homme qui fut un cousin exilé de l'héroïque philosophe de Bergerac. Mais sa vitalité fit banqueroute contre les attaques pernicieuses et incessantes d'une maladie bête.

Pendant son postulat pour l'éternité, il égaya encore les bonnes sœurs et les médecins de l'Hôtel-Dieu, répétant le mot de Madame de Sévigny.

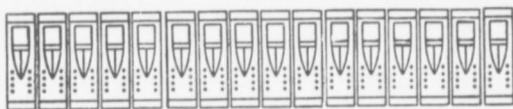
« — Je suis trop bien élevé pour mourir, ce serait un manque de « savoir-vivre ».

*La Presse*, 1908.

E. T.

Né en 1850, mort en 1908, Auguste Marion s'enrôla à 17 ans dans le régiment des Zouaves pontificaux. Il se consacra au journalisme, après son retour de Rome.

---



## CHAPITRE VI

1837-1838

---

### UN FAIT CURIEUX

**D**'APRÈS le capitaine R. Bowles, l'Angleterre n'avait qu'un seul vaisseau de guerre à sa disposition, en Angleterre, lorsque parvint la nouvelle d'une révolte au Canada, à la fin de décembre 1837 : ce vaisseau était l'*Inconstant*, de 36 canons, qui fit voile pour Halifax, le 6 janvier 1838.

*Essai de bibliographie Canadienne* (N<sup>o</sup> 555).

PHILÉAS GAGNON

---

### LE COSTUME DES PATRIOTES

Lord Gosford convoqua le parlement en session pour le 18 août 1837, afin de donner à l'Assemblée une nouvelle opportunité d'entendre raison.

A la date fixée, la dernière session du dernier parlement du Bas-Canada fut couverte. L'apparence de quelques représentants causa une certaine émotion. Les « patriotes » avaient décidé de n'acheter ni de porter aucun article

impo  
en él  
N  
de C  
« L  
l'atte  
une p  
culot  
blanc  
bœuf  
qui c  
qué c  
n'aya  
tenir  
O'Cal  
M. R  
gants  
Jui

M.  
Fils c  
assist  
réal.  
l'orch  
premi  
coutu  
décou  
Desri  
malgr  
de pa  
expul  
lants,

importé et plusieurs arrivèrent à Québec vêtus en *étouffe du pays*.

Nous citerons le passage suivant du *Mercury* de Québec, à ce sujet :

« L'habillement de M. Rodier excita beaucoup l'attention, étant unique dans son genre, sauf une paire de gants de Berlin. M. Rodier portait une redingote couleur granit, en *étouffe du pays*, culotte, gilet de la même étoffe rayée bleu et blanc, un chapeau de paille et des *souliers de bœuf* avec des bas de la fabrication domestique qui complétaient l'accoutrement. On a remarqué que M. Rodier ne portait pas de chemise, n'ayant pu, sans doute en fabriquer une ou l'obtenir en contrebande. L'habillement du Dr O'Callaghan n'avait de semblable que celui de M. Rodier, sauf le chapeau, les chaussures, les gants, la chemise (il en avait une) et les lunettes ».

*Jubilé de diamant. Patriotes de 1837-38.*

REV. J.-D. BORTHWICK

### BOXE ET DUEL

M. Rodolphe Desrivières, un des chefs des Fils de la Liberté, et quelques jeunes *patriotes* assistaient, un soir, à une représentation, à Montréal. Tout alla bien jusqu'au moment où l'orchestre attaqua le *God save the Queen*. Aux premières notes de l'hymne officiel, suivant la coutume, tous les spectateurs se levèrent et se découvrirent. Plusieurs *loyaux* remarquant que Desrivières et ses amis restaient assis et coiffés, malgré les cris de *Hats off* qu'on leur adressait de partout, il fut résolu, immédiatement, de les expulser. Devant la force supérieure des assaillants, les patriotes se dirigèrent vers la sortie

l'An-  
isseau  
Angle-  
e d'une  
écem-  
de 36  
janvier

55).  
NON

S  
en ses-  
sner à  
attendre

dernier  
L'ap-  
sa une  
ent dé-  
article



et Desrivières couvrit la retraite, mais comme ce dernier franchissait le seuil de la porte, il reçut un si solide coup de poing derrière la tête que son chapeau alla rouler sur le sol. Son agresseur était le Dr Jones, un gaillard de six pieds trois pouces, qui pesait deux cent trente livres.

Jugeant qu'il était inutile de tenter une revanche dans le moment, Desrivières rongea son frein, et se contenta de dire à Jones : *I will remember you*. Deux jours après, notre compatriote rencontra son ennemi, rue Notre-Dame, et lui demanda publiquement des excuses qui lui furent refusées avec dédain. Jones conscient de sa force était loin de soupçonner ce qui lui arriverait. Il avait à peine exprimé un refus bien catégorique que Desrivières lui servait une série d'*upper cuts*, de *jabs* et de *swings* qui mirent le médecin saxon hors de combat. Des amis durent intervenir et les séparer, car on craignait pour la vie du médecin. Le lendemain, le Dr Jones envoya ses témoins à Desrivières et cette affaire se termina par un duel où il n'y eut aucune effusion de sang.

*Revue Populaire.*

E.-Z. MASSICOTTE

### UN ENFANT PATRIOTE

On raconte de M. Benoit Bastien, qui vient de mourir, l'anecdote suivante :

En 1837, son père qui était allé résider à Sainte-Scholastique, avait été un des premiers à prendre les armes et à organiser les siens. Comme on le sait, les patriotes, mal armés, durent céder devant le nombre et se disperser. Alors les *brulots* de Colborne se livrèrent à la plus

agréa  
lage  
prom  
éloig  
des i  
sion

Le  
Schol  
reme  
leur f  
l'enfa

« —  
pelote

—  
—  
—

dat,

L'A

bravo

à ses

Bastie

enlevé

patrio

Schola

Les

A PR

Une

étude

Lyon

ment

d'énerg

l'objet

comme

agréable partie de leur tâche. Ce ne fut que pillage et dévastation; la torche incendiaire fut promenée sur le long et le large, et on ne fut pas éloigné de voir, au Canada, une seconde édition des ignominies qui marquèrent en 1814, l'invasion de la France par les Alliés.

Les soldats anglais étaient rendus à Sainte-Scholastique. Ils en voulaient tout particulièrement au père de Benoît Bastien. Sa maison leur fut désignée, mais ils n'y trouvèrent que l'enfant.

« — Où est ton père ? lui demanda le chef du peloton.

— Il est allé se battre à Saint-Eustache.

— N'as-tu pas peur des soldats ?

— Non, un patriote n'a jamais peur des soldats, répondit crânement Benoît ».

L'Anglais ne put s'empêcher d'admirer cette bravoure si candide et si décidée. Il commanda à ses gens de respecter l'immeuble du patriote Bastien; il fit remettre le butin qui venait d'être enlevé et, sans doute, parla souvent du petit patriote qui lui avait donné la réplique à Sainte-Scholastique.

*Les Contemporains, 2<sup>e</sup> livraison.*

VIEUX-ROUGE

## A PROPOS DES ÉVÉNEMENTS DE 1837

Une conclusion s'impose à la suite d'une étude même superficielle de la vie de William Lyon MacKenzie, homme d'une volonté vraiment extraordinaire et puissant exciteur d'énergie, c'est que le Bas-Canada ne fut point l'objet d'une persécution spéciale avant 1837, comme certains des nôtres ont longtemps per-

sisté à le croire. C'est à la constitution incomplète de 1791 que remontaient tous les abus dont les deux provinces se plaignaient à bon droit. Sans doute, la façon dont la constitution était appliquée chez nous, par une minorité anglaise en possession du pouvoir et de ses avantages, au préjudice d'une majorité française, devait fatalement superposer à la question administrative un conflit de races. N'oublions pas que la Nouvelle-Écosse, dotée comme le Haut et le Bas-Canada, d'une constitution incomplète, avec un gouvernement indépendant du peuple, dut passer par une succession de luttes intenses, pour conquérir ses droits complets. Ce sera l'éternel honneur de Jos. Howe d'avoir réussi à dénouer les difficultés constitutionnelles de cette province, sans avoir eu recours à la violence.

*La Presse*, 1909.

A. D. DE CELLES

### LA RÉBELLION DANS LE HAUT-CANADA

L'insurrection s'établit à Navy Island, du côté des États-Unis, où l'on fit entendre aux rebelles que des Américains en grand nombre étaient disposés à leur prêter main forte. Le secours attendu ne vint point, et les soldats improvisés — armés de piques et de mauvais fusils, rentrèrent dans leurs foyers. MacKenzie alla se cacher à New York pendant que deux de ses principaux partisans, Lount et Matthews, montaient à l'échafaud.

Remarquons ici que lors de la première levée de boucliers dans le Bas-Canada, personne ne paya sa révolte de la peine capitale. Wolfred Nelson et ses amis furent exilés aux Bermudes

par lord Durham, auquel répugnait toute effusion de sang. Ce n'est qu'à la suite de la folle équipée de Robert Nelson, en 1838, que Colborne punit la révolte avec une violence outrée. Dans le Haut-Canada, l'autorité n'avait pas attendu la récidive pour sévir.

*La Presse*, 1909.

A. D. DE CELLES

---

Mme PRÉVOST ET LES PATRIOTES DE  
1837

Le comté des Deux-Montagnes était en 1837 dans une effervescence complète. Les patriotes, abusant de leur force, molestaient tous ceux qui ne pensaient pas comme eux.

Madame Guillaume Prévost de Sainte-Scholastique ne s'était pas gêné en maintes et maintes circonstances de blâmer les patriotes de leurs excès, et de déclarer son attachement au gouvernement.

Dans la journée du 6 juillet, on informa secrètement madame Prévost que les patriotes viendraient l'attaquer pendant la nuit et on lui conseilla de fermer sa porte et de se cacher dans le voisinage.

Madame Prévost avait en ce moment un enfant de trois mois et demi sur les *planches*, et elle refusa d'abandonner ce petit cadavre. La nuit arrivée, elle plaça des lumières à toutes les fenêtres qu'elle tint ouvertes ainsi que ses portes. Elle endossa l'habit de son mari et son bonnet bleu, puis chargea avec calme tous les fusils et les pistolets qu'elle put se procurer.

Au milieu de la nuit, les patriotes, au nombre d'une cinquantaine, entourèrent la maison et se

disposèrent à l'attaquer. Madame Prévost, lorsqu'elle les vit venir, se mit dans une fenêtre un fusil chargé au bras. Les patriotes, qui ne voulaient pas pousser les choses trop loin, la reconnurent malgré son déguisement et se retirèrent en disant : « C'est elle, elle est capable de tirer sur nous, retirons-nous » !

Les loyaux de Montréal, qui ne manquaient jamais l'occasion de manifester, firent une démonstration à Madame Prévost. Ils lui offrirent une superbe théière comme marque d'admiration pour sa conduite héroïque.

Cette théière portait l'inscription suivante :

Presented to  
Madame G Prevost,  
of Ste-Scholastique,  
By a few loyalists of Montreal, in testimony  
of heroism beyond her sex, displayed on  
the evening of the 6th july  
1837.

Madame Prévost reçut très cordialement la délégation des loyalistes montréalais qui, en septembre 1837, alla lui présenter, à Sainte-Scholastique, le cadeau en question.

Quelques semaines plus tard, madame Prévost eut une nouvelle occasion de se distinguer. Mais cette fois son aventure se termina d'une autre façon.

Le 15 octobre, au sortir de la messe, quelques-uns des *patriotes* de Sainte-Scholastique ayant adressé aux paroissiens des appels à la rébellion, madame Prévost prit la parole et engagea ses concitoyens à rester fidèles au gouvernement. Sur l'injonction, qui lui fut faite de se taire, sinon qu'elle y serait forcée, elle

sortit un pistolet et déclara qu'elle tuerait le premier qui mettrait la main sur elle. Les patriotes se retirèrent, mais, le lendemain, ils la firent arrêter pour port d'armes illégal et menaces. Madame Prévost fut détenue dans la prison de Montréal (1).

Madame Prévost était la fille du docteur Auguste Globensky, qui arriva dans le pays en qualité de chirurgien dans les troupes auxiliaires allemandes, et épousa à Verchères, en 1784, une demoiselle Brosseau. Le lieutenant-colonel Maximilien Globensky, décédé à Saint-Eustache en 1866, était son frère.

*Bulletin des Recherches Historiques*, 1906.

---

#### M. WORKMAN ET LES VICTIMES DE LA RÉBELLION

L'événement, peut-être le plus intéressant qui se produisit à la mort du chevalier de Lormier, le 15 février 1839, fut l'acte de William Workman qui la veille de la pendaison alla trouver Sir John Colborne et lui démontrer que ces exécutions étaient illégales, parce que les militaires ne doivent faire fi des lois civiles qu'en temps de révolution, alors qu'aucune cour de justice civile n'existe. Ce fut en vain. M. Workman qui était capitaine de milice, à cette époque, remit aussitôt son épée au commandant et lui dit que dorénavant, il ne servirait plus la Reine en qualité d'officier. Et durant le reste

(1) M. C.-A. Vallée, gouverneur de la prison de Montréal, nous informe qu'il n'a pu trouver dans les registres de la prison aucun indice qui lui permette d'établir que madame Prévost y ait séjourné en 1837.

de son existence il n'eut plus aucun rapport avec la milice ou les volontaires, car il qualifiait ces exécutions de « meurtres militaires ».

*History and biographical Gazetteer of Montreal.*

Rev. J.-D. BORTHWICK

William Workman, né en Irlande, mort à Montréal, fut maire de Montréal de 1868 à 1870. Journaliste, puis marchand, et fondateur de la banque d'épargne.

## LORD DUFFERIN ET LA RÉBELLION DE 37

Un soir, il y a quelques années, M. le Dr Dumouchel, membre du sénat, dînait à Rideau Hall. Se trouvant placé à côté de lord Dufferin, la conversation s'engagea entre eux et tomba sur la loyauté des Canadiens-Français :

« — Je pense, disait le gouverneur du Canada, qu'il n'y a pas de sujets plus loyaux que les Canadiens-Français.

— Très certainement, répondit M. Dumouchel ; il y eut, il est vrai, en 1837, un mouvement de nature à compromettre la réputation des Canadiens-Français sous ce rapport...

Lord Dufferin ne le laissa pas achever :

» — Avec un gouvernement corrompu comme celui que vous aviez alors, ajouta-t-il, il est bien surprenant que les choses n'aient pas été plus loin ».

*Alliance Nationale*, 1905. L.-O. DAVID



## TABLE DES MATIÈRES

---

CHAPITRE I — Le clergé canadien . . . . .	11
CHAPITRE II — Hommes politiques . . . . .	45
CHAPITRE III — Souverains, princes et gouverneurs anglais . . . . .	80
CHAPITRE IV — Juges, notaires, avocats, médecins . . . . .	103
CHAPITRE V — Écrivains canadiens . . . . .	112
CHAPITRE VI — 1837-1838 . . . . .	132

---